



LUNDI 17 FÉVRIER 1992

No 34976 - 112e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Liban-Sud

## Israël frappe

Au moins dix personnes, dont le secrétaire général du Hezbollah, cheikh Abbas Moussaoui, sa femme et son fils, ont été tués dans le raid israélien mené hier après-midi dans le sud du Liban. Lors de précédents bombardements, quatre civils avaient perdu la vie. Ces interventions de l'aviation israélienne interviennent au lendemain de l'assassinat de trois soldats israéliens dans un camp militaire au nord de l'Etat hébreux.

Page 2

Algérie

## Incidents isolés

Des incidents isolés ont fait deux blessés hier à Alger dans les rangs des militaires qui poursuivaient leurs opérations contre des «éléments armés» du mouvement islamique.

Page 2

Croatie

## L'armée attaque

L'armée fédérale est passée ce week-end des provocations aux attaques ouvertes sur plusieurs fronts de la Croatie. Les tirs d'artillerie ont notamment fait deux nouvelles victimes et trois blessés à Osijek. La semaine a été marquée par des affrontements sans précédent depuis la conclusion, le 3 janvier dernier, d'un cessez-le-feu entre les forces croates et l'armée fédérale.

Page 3



**Jeep**

Auto-Centre  
Emil Frey SA

132-12388

Votations fédérales sur l'assurance-maladie et l'expérimentation animale

# Initiatives à la trappe

C'est par une majorité claire de 60,7% que les citoyens ont rejeté ce week-end l'initiative «pour une assurance-maladie financièrement supportable». Refus un peu moins net, en revanche, pour l'initiative «limitons strictement l'expérimentation animale» (56,3%). La participation s'est élevée à 43,7%.

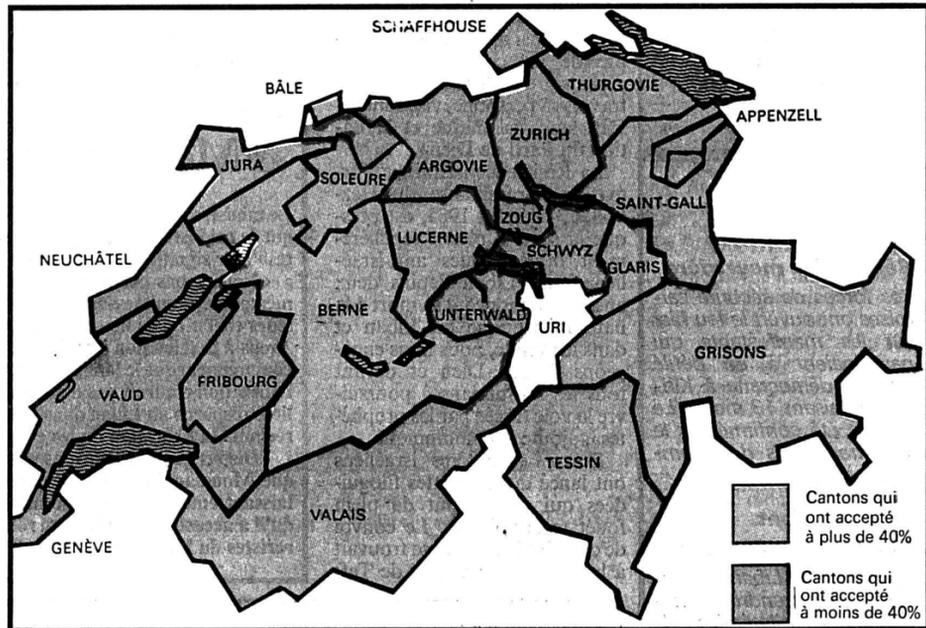
catégoriquement à Appenzell R.I. (72%), Fribourg (69,3%) et Vaud (68,8%).

Berne  
François NUSSBAUM

Sans que le clivage apparaisse nettement entre Suisse alémanique et romande, on note globalement des taux de refus moins forts outre-Sarine, par exemple dans les grands cantons de Zurich et Berne, en dessous de la moyenne suisse. Les cantons romands sont en dessus, à l'exception du Jura.

MALGRÉ  
400.000 SIGNATURES

L'initiative lancée par le Concordat des caisses-maladie



## Initiative sur l'assurance-maladie

Seul le canton d'Uri a accepté la proposition.

échoue donc, malgré une récolte record de signatures (environ 400.000, soit quatre fois plus que nécessaire). Et malgré le fait qu'un doublement, même temporaire, des subventions fédérales (2,8 milliards par an au lieu de 1,3) pouvait faire espérer un allègement de la charge des assurés.

## LÉGISLATION STRICTE

Le taux d'acceptation de l'initiative (près de 40%) n'est toutefois pas négligeable: deux votants sur trois ont signifié qu'ils étaient prêts à réclamer des mesures financières en leur faveur, même contre la volonté du Conseil fédéral, du Parlement et de la plupart des partis politiques.

Quant à l'initiative de la Fédération protectrice des animaux, elle n'est repoussée que par 56,3% des votants. Elle est acceptée dans quatre cantons: Zurich, Berne, Appenzell R.E. et Grisons. Quatre autres sont en dessous de la moyenne nationale: Glaris, Schaffhouse, Saint-Gall et Thurgovie. Les 18 cantons ou demi-cantons restants sont au-dessus de la moyenne, le Jura et le Valais dépassant même les 70% de refus.

Thème toujours sensible, l'expérimentation animale dans la recherche médico-pharmaceutique provoque des réactions qui vont de l'approbation nuancée à l'opposition la plus farouche. Le rejet de l'initiative peut ici s'ex-

plier par l'entrée en vigueur (toute récente) d'une nouvelle législation, plus stricte, sur la protection des animaux.

On n'a sans doute pas voulu non plus donner aux organisations de protection des animaux la possibilité de porter plainte ou de recourir contre l'octroi d'autorisations d'expérimentation. Mais, là également, les 43,7% de citoyens qui ont approuvé l'initiative montrent qu'on tient, dans ce domaine, à des mesures sévères et à leur application stricte.

F.N.

● Lire également en pages 4 et 15

## Le Conseil fédéral confiant

«Le peuple a clairement fait comprendre qu'il veut, une fois pour toutes, traiter à sa racine le mal de notre système de santé et de notre assurance-maladie», a déclaré hier Flavio Cotti. Selon lui, les citoyens ont manifesté une «confiance indéniable» au Conseil fédéral et à ses projets de réforme.

La réforme (en cours) de l'assurance-maladie est un projet à la fois social et financièrement supportable, a ajouté le conseiller fédéral. D'ici quelques jours, la commission préparatoire du Conseil des Etats va entamer ses travaux sur ce projet: une dernière chance à saisir pour garantir le maintien d'un système de santé libéral et efficace - à condition que tous y contribuent, médecins, hôpitaux, cantons et formations politiques.

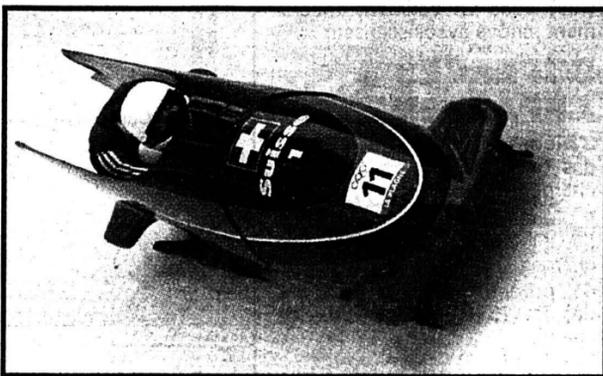
Confiance également chez Jean-Pascal Delamuraz, pour qui le rejet de l'initiative sur l'expérimentation animale est une sage décision. Elle permet à la recherche scientifique de poursuivre ses efforts pour contrer la maladie, la mort et les souffrances, chez l'homme comme chez l'animal.

La Confédération, a-t-il promis, continuera d'appuyer la recherche de méthodes de substitution «partout où cela est possible». Même en cosmétologie qui, a-t-il tenu à préciser, concerne la dermatologie et non le test de produits de beauté.

Le chef de l'Economie publique a par ailleurs annoncé la publication très prochaine du message du Conseil fédéral sur une autre initiative (plus radicale encore) contre l'expérimentation animale. (fn)

Bob à deux - Weder et Acklin champions olympiques

## Merci à la chance!



Weder-Acklin  
L'équipage suisse fonce vers la médaille d'or. (EPA)  
● Lire en page 5

## OPINION

### Le paravent de la réforme

Tous les milieux politiques, et depuis plusieurs mois, sont unanimes: il faut de toute urgence réformer l'assurance-maladie. Cette belle unanimité est devenue si rare qu'on est tenté de jouer les trouble-fête. La volonté de réforme est-elle réellement authentique ou a-t-elle servi de paravent pour, avant tout, faire échouer l'initiative des caisses-maladie?

De toute évidence, cette initiative était malvenue. Obliger la Confédération à déboursier des milliards de subventions aux caisses était peut-être moins absurde en 1984, lorsque l'initiative a été lancée. Mais aujourd'hui, avec les déficits des finances fédérales, elle n'était plus soutenable. En outre, elle ne s'attaquait pas au caractère antisocial du système actuel.

C'est donc bien sur la refonte totale de l'assurance-maladie qu'il faut miser. Et le projet qu'a présenté le Conseil fédéral va dans le sens d'une meilleure solidarité et d'une maîtrise des coûts. Mais la confiance affichée hier par Flavio

Cotti ne cache pas de lourdes inquiétudes. La révision proposée a bénéficié «jusqu'ici» d'un large appui, a-t-il souligné, avant de lancer un double avertissement: la réussite d'une assurance-maladie véritablement sociale et financièrement supportable dépend de la volonté de «tous les milieux de la santé», même si parfois des intérêts particuliers devaient consentir «quelques sacrifices».

Il faudra donc maintenir une pression constante sur le Parlement pour qu'il accepte cette révision sans l'affaiblir. L'initiative rejetée hier avait servi d'épouvantail en décembre pour que des mesures urgentes soient votées (plafonnement des primes et des tarifs). Il faut espérer que le même phénomène se reproduira cette année pour la révision, avec la menace d'une autre initiative: celle des socialistes qui réclame un calcul des primes en fonction du revenu. Elle doit être mise en votation l'an prochain.

François NUSSBAUM

La religion chinoise

OUVERT SUR...  
la Chine, page 28

Raids aériens israéliens au sud du Liban: le chef du Hezbollah tué

# La riposte ciblée d'Israël

**Au moins dix personnes, dont le secrétaire général du Hezbollah, cheikh Abbas Moussaoui, sa femme et son fils, ont été tuées dans le raid israélien mené hier après-midi dans le sud du Liban. Lors de précédents bombardements, quatre civils avaient perdu la vie.**

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, la formation intégriste libanaise a annoncé que cheikh Moussaoui est «tombé en martyr avec sa femme et son enfant, ainsi qu'un certain nombre de ses compagnons, lors d'une agression sioniste qui, à travers sa personne, vise toute la Résistance islamique et la nation du Parti de Dieu».

La Résistance islamique, formation paramilitaire du Hezbollah, créée en 1985, est presque la seule à mener régulièrement des attaques anti-israéliennes au Liban depuis deux ans. «En annonçant sa mort à la nation islamique au Liban et dans le monde, nous nous engageons devant Dieu et devant tous les musulmans à poursuivre la voie tracée par les prophètes», ajoute le communiqué.

Deux hélicoptères israéliens ont lancé des roquettes filoguidées qui ont atteint de plein fouet trois voitures. Le convoi de cheikh Moussaoui se trouvait à la hauteur du village de Taf-

fahta, au sud de Saïda (chef-lieu du Liban-Sud). La formation intégriste était allée commémorer l'anniversaire de la mort de cheikh Ragheb Harbtuë, tué en 1984 par Israël.

Cheikh Moussaoui avait été élu à la tête de la formation intégriste en septembre 1990, pour succéder à cheikh Sobhi Toufayli, un tenant de l'aile «dure», proche des radicaux iraniens. Sans être un tenant de la «ligne dure», il avait toujours prôné la lutte à outrance contre «l'ennemi israélien» au Liban, notamment dans le sud du pays, où l'Etat hébreu occupe une bande frontalière d'un millier de km<sup>2</sup>.

## REPRÉSAILLES

Plus tôt dans la journée, des avions de combat et des hélicop-

tères volant à basse altitude ont tiré sept roquettes sur le camp d'Hain el-Hilweh, à l'est de Saïda, situé à 40 kms de Beyrouth. Des roquettes ont endommagé le QG du représentant de l'OLP au Liban-Sud et quatre combattants surveillant les bâtiments ont été blessés. Deux roquettes se sont aussi écrasées aux abords du camp, tuant quatre civils libanais.

Au même moment, des hélicoptères ont tiré des roquettes contre le camp de Rachidieh, près du port de Tyr, à 76 km au sud de Beyrouth. Un bâtiment de deux étages abritant le siège de l'OLP pour la région de Tyr a été détruit. A Jérusalem, l'armée a dit que ses avions avaient bombardé deux positions «ter-

roristes» du Fatah, la principale composante de l'OLP.

## SOLDATS TUÉS

Ce double raid de l'armée intervient vingt-quatre heures après l'attaque par trois inconnus du campement militaire de Galed.

au nord de Tel-Aviv. Au cours de cette infiltration, trois soldats israéliens ont été tués et un quatrième blessé à l'arme blanche. Une immense chasse à l'homme était en cours hier pour tenter d'en retrouver les auteurs.

(ats, afp)



Liban-Sud

Les camps de réfugiés palestiniens ont été durement touchés par les bombardements de l'aviation israélienne. (AP)

## «Message aux terroristes»

Le ministre israélien de la Défense Moshe Arens a déclaré hier soir que le raid israélien était un «message aux organisations terroristes» leur signifiant de ne pas «chercher noise» à l'Etat hébreu.

«Nous avons porté un coup sévère au Hezbollah et adressé en même temps un message à toutes les organisations terroristes et à leurs chefs: qu'ils ne cherchent pas noise» à Israël, a déclaré M. Arens à la télévision israélienne. «Les organisations terroristes ne comprennent que le langage de la force», a-t-il ajouté, estimant que l'opération n'aurait pas d'influence sur le sort des militaires israéliens disparus au Liban dans les années 1980 et dont l'Etat hébreu réclame la libération ou les corps.

«Disons que nous n'avons pas été vraiment surpris d'apprendre que Moussaoui se trouvait dans le convoi», a ajouté le ministre, laissant entendre que l'opération visait spécifiquement le cheikh qu'il a accusé d'avoir joué un rôle central dans les «opérations terroristes du Hezbollah». (ats, afp)

Algérie: les forces de l'ordre continuent la «chasse» aux extrémistes

## Nouvelles échauffourées

Des incidents isolés ont fait deux blessés hier à Alger dans les forces de sécurité poursuivaient leurs opérations contre des «éléments armés» du mouvement islamique.

Deux gendarmes ont été blessés en début d'après-midi par des tirs de pistolet-mitrailleur à Baraki, dans la banlieue sud-est d'Alger, selon l'agence officielle APS. Quelques heures auparavant, un homme circulant à moto a tiré des coups de feu en direction de militaires en faction devant le bâtiment du Trésor public, dans le centre d'Alger. L'incident n'a pas fait de victimes, selon la même source.

Depuis vendredi, où des incidents ont fait huit morts, plu-

sieurs blessés et plus de cent arrestations à travers le pays, les forces de sécurité poursuivent les opérations de contrôle dans différents quartiers d'Alger, pistolet-mitrailleur au poing. Ils tentent surtout de traquer les éléments extrémistes appelés les «Afghans» (anciens combattants de la guerre d'Afghanistan). Les autorités les accusent en effet d'avoir abattu au total dix policiers et trois gendarmes, depuis une dizaine de jours.

## NOUVELLE MENACE

Pour le nouveau pouvoir algérien, la menace de ces «éléments armés» a pris le pas depuis plusieurs jours sur celle représentée par le Front islamique du salut (FIS), qui a renoncé à une mani-

festation vendredi à Alger et observe depuis un silence total, notent les observateurs. Ce recul du FIS est généralement expliqué par les très nombreuses arrestations opérées au sein du mouvement, de la base au sommet, depuis la création d'une présidence collégiale algérienne, il y a un mois.

Par ailleurs, le président de cette nouvelle instance, Mohamed Boudiaf, a reçu hier soir les propositions du chef du gouvernement Sid Ahmed Ghazali, concernant d'une part un plan de relance de l'économie, d'autre part un remaniement ministériel. M. Boudiaf a désigné cinq priorités pour assainir et relancer l'économie du pays. (ats, afp)

Etats-Unis: procès du «cannibale» de Milwaukee

## Pas fou dit le jury

Les jurés du Wisconsin ont rendu samedi un verdict de culpabilité contre Jeffrey Dahmer, le «tueur de Milwaukee». Ils ont estimé qu'il n'était pas, aux termes de la loi, un fou en écoutant une seule voix: celle de l'accusé lui-même.

Jeffrey Dahmer, un chocolatier de 31 ans, plaide coupable des meurtres suivis de mutilations de 15 jeunes hommes mais il invoquait la folie pour dégager sa responsabilité. Pendant l'enquête judiciaire, il avait affirmé qu'il tuait «pour assouvir un désir pervers et égoïste d'autogratification». Les douze jurés ont agi en conséquence en déclarant, par dix voix contre deux, l'accusé «sain d'esprit» au moment des faits.

L'accusé n'a pas répété ses

motivations lors des douze jours de son procès, refusant de déposer à la barre. Mais il a parlé par la bouche de son avocat, Gerald Boyle, qui a lu au jury l'effroyable confession de son client. Dans ses aveux, Jeffrey Dahmer décrit la manière dont il a drogué, étranglé et lobotomisé ses victimes.

## MAÎTRE-ESCRC

«Tout dans sa conduite montre que c'est un maître-escroc qui n'avait qu'une seule chose à l'esprit: se satisfaire et satisfaire son ego», a déclaré le juré Karl Stahle peu après la lecture du verdict qui rend Jeffrey Dahmer passible de la détention criminelle à perpétuité pour chacun des assassinats qui lui ont été imputés. (ats, afp)

Pour la rentrée, nous cherchons:  
**apprenti quincaillier-vendeur**  
S'adresser à:  
**DUBOIS**  
Quincaillerie  
Temple 5  
Le Locle  
☎ 039/31 40 15  
157-14033

**NOUVELLE DECOUVERTE  
CONTRE LA CALVITIE**  
**VOICI LA MICRO-INTEGRATION**

envoyez ce coupon afin de recevoir notre brochure gratuite

ou téléphonez  
**041 23 37 22**

**LA MANIERE  
LA PLUS NATURELLE JAMAIS VUE**

**REGENCY CROWN** 88 92  
Obergrundstr. 3 6003 Lucerne

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
tél. p. \_\_\_\_\_ 25-1250/4x4

**OFFRES D'EMPLOI**

**GARAGE M. VOISARD**  
La Chaux-de-Fonds, cherche  
**mécanicien cycles - cyclomoteurs**  
avec CFC, éventuellement à 50%.  
☎ 039/26 41 88  
132-503293

**PARTNER**  
*Job*

107, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Mandatés par plusieurs entreprises, nous cherchons pour des places stables ou temporaires

**monteurs en chauffage**  
(avec CFC ou grande expérience)

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Offrez-vous un job à la hauteur de vos aspirations en téléphonant à M. Hasler. 470-176  
Tél. 039/23 22 88

**IMMOBILIER**

**A louer au Locle**  
Rue des Envers 48 - 50 (centre ville) dans un bâtiment entièrement rénové avec ascenseur

**SUPERBES APPARTEMENTS**

**3 pièces (78 m<sup>2</sup>)**  
dès Fr. 1060.- + Fr. 120.- de charges

**4 pièces (92 m<sup>2</sup>)**  
dès Fr. 1270.- + Fr. 160.- de charges

**4½ pièces (106 m<sup>2</sup>)**  
dès Fr. 1370.- + Fr. 160.- de charges

**local (80 m<sup>2</sup>)**  
Fr. 300.- + Fr. 80.- de charges

Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée et lave-vaisselle.

Libre tout de suite ou à convenir. pour tous renseignements: 28-486

**Régie Immobilière**  
F. Bernasconi & Cie  
2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. 038 31 90 31

**Les desserts aux fraises sont arrivés**

La Chaux-de-Fonds Le Locle Saint-Imier  
132-12186

**Marending**  
BOULANGERIE · PÂTISSERIE · TRAITEUR

**Jeune cadre commercial**

Avec: formation universitaire; expérience concrète; bonne pratique informatique; contact facile et surtout **UNE GRANDE VOLONTÉ DE PROUVER SA VALEUR, recherche entreprise dynamique** pour collaboration à long terme.

Prendre contact en écrivant sous chiffres  
E 132-716696 à Publicitas, case postale 2054,  
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Session extraordinaire du Parlement de la Krajina, l'enclave serbe de Croatie

## Babic le belliciste déboulonné

**Le leader autonomiste serbe de la Krajina, Milan Babic, adversaire acharné du déploiement des forces de l'ONU en Croatie, a été destitué hier par le Parlement de cette région, lors d'une session extraordinaire réunie à Glina (à 100 km au sud de Zagreb), a rapporté l'agence Tanjug.**

Le Parlement de la Krajina, région à majorité serbe en Croatie, a également destitué le gouvernement de la «République serbe de Krajina», fidèle à M. Babic. Il a aussi annulé le référendum décidé par M. Babic et prévu les 22 et 23 février.

La décision de destituer M. Babic, qui n'assistait pas à la réunion, a été prise à 74 voix contre huit et 3 abstentions alors que le Parlement de la Krajina compte 160 députés. L'agence yougoslave n'explique pas pourquoi il y avait si peu de députés à la séance, mais, dans ces circonstances, les décisions d'hier risquent fort d'être contestées.

En effet, la Krajina est profondément divisée entre les partisans du plan de l'ONU, qui suivent les recommandations de la présidence restreinte yougoslave, et ses adversaires regroupés autour de M. Babic. Ce dernier avait averti le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Gali qu'il «déclinait à l'avance toute responsabilité» pour les «nombreuses victimes» qu'entraînerait le déploiement de Casques bleus dans la Krajina sans l'accord de cette dernière.

L'armée fédérale est passée ce week-end des provocations aux attaques ouvertes sur plusieurs fronts de la Croatie. Les tirs d'artillerie ont notamment fait deux nouvelles victimes et trois blessés à Osijek. La semaine a été marquée par des affrontements sans précédent depuis la conclusion, le 3 janvier dernier, d'un cessez-le-feu entre les forces croates et l'armée fédérale.

La radio croate a annoncé que, samedi en fin de soirée, des tirs d'artillerie et de mortier avaient fait deux morts et trois blessés à Osijek, dans l'est de la République. Pendant la nuit, plusieurs actions «terroristes» ont provoqué des dégâts matériels dans la ville, où une alerte générale a été déclenchée. Au moins douze personnes ont trouvé la mort en Yougoslavie depuis le début de la semaine.

Les canons de l'armée yougoslave ont en outre tiré contre les premières lignes de la défense croate à Nova Gradiska (130 km à l'est de Zagreb), à Sisak (60 km au sud-est de Zagreb) et à Gospić (200 km au sud de Zagreb), a indiqué la radio croate. Une trentaine d'obus sont tombés sur des villages de l'arrière-pays de Zadar (côte adriatique centrale), selon la même source.

A Dubrovnik l'armée fédérale a violé le cessez-le-feu pendant toute la nuit de samedi à dimanche tirant depuis ses positions sur la ville et les environs, a annoncé la radio.

### LES FÉDÉRAUX RESTENT

De son côté, au risque d'inquiéter les dirigeants de Bosnie-Herzégovine, le vice-président yougoslave Branko Kostic a exclu tout retrait des forces fédérales



Milan Babic

Sa destitution pourrait ouvrir la voie aux Casques bleus. (Keystone)

Kostic assure la direction de la présidence collégiale détenant le commandement suprême des forces armées.

Cette déclaration est de nature à inquiéter les musulmans et les Croates de Bosnie-Herzégovine qui prévoient les 29 février et 1er mars, un référendum sur l'indépendance, auquel s'opposent les Serbes. Les députés serbes réunis samedi à Sarajevo, la capitale bosniaque, se sont prononcés pour le maintien des régions à dominante serbe au sein de la fédération yougoslave. Peuplée de musulmans, de Croates et de Serbes, la Bosnie-Herzégovine est coincée entre la Croatie et la Serbie.

Nombre de Yougoslaves craignent de sanglants affrontements si la Bosnie-Herzégovine proclame son indépendance et demande à l'armée fédérale de se retirer, à l'image de la Croatie où la guerre civile a fait plus de 6000 morts depuis le 25 juin, date de sa déclaration d'indépendance.

### RÉUNION DE LA CE

La Macédoine a de son côté demandé à l'armée de partir d'ici fin février. Certaines unités se sont repliées, mais Branko Kostic a déclaré cette semaine que la présidence n'avait pas approuvé un retrait complet. Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne doivent discuter aujourd'hui à Lisbonne de l'indépendance de la Macédoine.

Parallèlement, le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait donner le feu vert au déploiement d'une force de maintien de la paix de 13.000 hommes en Croatie. (ats, afp, reuter)

**17.2.1568** - Paix entre le sultan turc Soliman II et l'empereur germanique Maximilien II.  
**17.2.1852** - Censure de la presse imposée en France par Napoléon III.  
**17.2.1871** - Adolphe Thiers nommé chef du pouvoir exécutif en France.

### BRÈVES

**Nagorny-Karabakh**

**La situation s'aggrave**

Le président azerbaïdjanais, M. Ayaz Moutalibov, a fait état hier d'une «dramatique aggravation» de la situation au Nagorny-Karabakh, enclave majoritairement arménienne en Azerbaïdjan. «Vingt villages au total ont été attaqués et gravement endommagés» ces derniers jours, a-t-il déclaré.

**Débat Le Pen-Tapie**

**Communistes opposés**

Guy Hermier, membre du Bureau politique du PCF, a annoncé hier que le Parti communiste n'avait pas renoncé à manifester devant les locaux de TF1 le 27 février, pour protester contre la diffusion d'un débat entre Jean-Marie Le Pen et Bernard Tapie.

**«Cohabitation» en France**

**Pasqua favorable**

L'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a estimé hier soir qu'une «cohabitation loyale» avec le président de la République après les élections législatives était possible. Rappelant que la cohabitation de 1986 avait été «un peu torpue», M. Pasqua a jugé que le président de la République avait «suffisamment de capacités pour recommencer la même manœuvre». Alors, a-t-il ajouté, «la question est de savoir si nous serons aussi aveugles que la première fois».

**Erich Honecker**

**Au seuil de la mort**

L'ancien chef d'Etat de la RDA, Erich Honecker, est au seuil de la mort, selon son épouse, Margot Honecker. Par ailleurs, l'un des avocats de M. Honecker a également indiqué hier que son client était à l'agonie et qu'il devenait urgent de le laisser partir pour le Chili. Le gouvernement allemand persiste toutefois à demander l'extradition d'Erich Honecker vers l'Allemagne.

**Front national à Nice**

**Succès électoral**

Avec 37,96%, le candidat du Front national Jacques Peyrat, second de liste derrière Jean-Marie Le Pen pour les régionales en Côte d'Azur, est arrivé hier nettement en tête du ballottage à l'élection cantonale partielle du 14e canton de Nice.

Centrales nucléaires en Europe de l'Est

## La sécurité sera renforcée

La Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la CEI et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont décidé d'appliquer dans un proche avenir des programmes visant à améliorer la sûreté de quatre centrales nucléaires d'Europe de l'Est jugées très dangereuses par l'AIEA, a annoncé l'Agence samedi.

Ces programmes ont été élaborés sur la base du rapport de l'AIEA publié la semaine der-

nière et d'études des autorités compétentes des pays concernés, a indiqué l'AIEA dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion entre experts de l'AIEA et spécialistes de la nucléaire de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de la CEI et de la CE.

Les programmes prévoient notamment l'amélioration de la fiabilité de l'équipement et du fonctionnement des réacteurs de fabrication soviétique incriminés dans le rapport de l'AIEA. Quatre sont situés à Kozlodouï

(Bulgarie), deux à Bohunice (Tchécoslovaquie) et quatre en Russie, à Kola et Novovoronezh.

Selon l'AIEA, les «défauts majeurs» de ces centrales sont «le manque d'abris de béton pour contenir la radioactivité en cas de fuites, le danger de fissures au cœur du réacteur, la protection insuffisante en cas d'incendie et les manques dans les systèmes de contrôle et d'instruments». (ats, afp)

### PARTI-PRIS

## L'Europe en crabe

Deux mois après le sommet de Maastricht, une semaine après la signature solennelle du traité, la machine se grippe et, comme toujours, pour des raisons de gros sous. Jacques Delors, président de la Commission européenne, n'a pas tardé à tirer les leçons du traité, en proposant, mardi, aux douze ministres et, mercredi, au Parlement européen, un engagement budgétaire sur cinq ans - 1993-97 - dit «Paquet Delors» et qui intègre l'un des objectifs majeurs de l'Union politique et monétaire: la réduction des écarts Nord-Sud, pour éviter une Europe à deux vitesses. Le principe est généreux, mais le coût élevé, avec une augmentation des dépenses communautaires de 30% en cinq ans, soit près de 150 milliards de francs suisses en 1997.

Cette ardoise s'inscrit, sans doute, dans le droit fil du Traité de Maastricht, mais elle tombe mal pour les trois principaux Etats contributeurs de la CEE. L'Allemagne renâcle à payer aujourd'hui 16 milliards de DM et 27 en 1997 alors que la réunification lui coûte déjà 100 milliards de DM par an. La France va voir son solde négatif s'aggraver, avec la réforme de la politique agricole commune et ne souhaite pas majorer ses engagements européens, alors même que son budget 1991 vient d'être bouclé avec un déficit de plus de 30 milliards de francs suisses. Quant à la Grande-Bretagne, elle doit faire face à une

récession qui lui vaut 2,6 millions de chômeurs, à deux mois des élections générales.

Mais au-delà de cette levée de boucliers, les propositions de Jacques Delors réveillent de fâcheuses querelles. La première est celle du partage des pouvoirs de contrôle budgétaire entre le Parlement européen et les ministres. En principe, ces derniers tranchent des dépenses obligatoires, c'est-à-dire prévues par le Traité de Rome - agriculture, par exemple - alors que le Parlement a le dernier mot pour les dépenses non obligatoires. Cette répartition a généré des conflits infinis entre le Parlement et les gouvernements nationaux. Pour en sortir, Jacques Delors opta pour l'engagement quinquennal. Le problème rebondit aujourd'hui, alors même que l'ancien président du Parlement européen, Enrico Baron Crespo, avait posé le problème avant Maastricht. Les Allemands en avaient fait un préalable à l'acceptation de l'union monétaire. Aujourd'hui et Helmut Kohl l'a redit à François Mitterrand jeudi, ils ont beau jeu de revenir à la charge, en arguant du volume des masses budgétaires, mal contrôlées, selon eux.

Si l'on ajoute le gouvernement néerlandais qui remet en cause certains acquis de Schengen et l'opposition française qui dénonce un traité rédigé en anglais, l'union européenne n'est pas pour demain.

Pierre LAJOUX

Les Polonais devront se serrer la ceinture

## L'austérité programmée

Le gouvernement du premier ministre polonais Jan Olszewski a adopté pour l'année 1992 un programme d'austérité. Ce dernier vise en premier lieu à combattre la récession, à favoriser les investissements et les exportations au détriment de la consommation et à contrôler l'inflation.

Dans ce document diffusé dans la nuit de samedi à hier par l'agence PAP, le gouvernement met la population en garde contre l'illusion de facilité. Il indique que l'introduction de

l'économie de marché est «un processus de longue haleine, exigeant d'énormes moyens financiers, de profondes modifications dans les structures des institutions et les comportements humains».

En revanche, il se veut rassurant pour les créanciers de la Pologne en affirmant qu'elle honorerait sa dette extérieure, évaluée à près de 45 milliards de dollars (environ 65 milliards de francs). Ce document doit servir de base à la loi sur les finances 1992. (ats)

OPA de Nestlé sur Perrier

## Feu vert du Trésor

Dans sa course à la prise de contrôle de Source Perrier, le groupe suisse Nestlé a marqué ce week-end un point important en recevant l'autorisation du ministère des Finances pour son offre publique d'achat (OPA) lancée le 20 janvier sur la totalité du capital du numéro un français de l'eau minérale à 1.475 ff (environ 360 francs suisses) par action.

Associé pour l'occasion à la banque française Indosuez, Nestlé avait auparavant obtenu le visa de la Commission des opérations de bourse (COB). Mais il fallait attendre la décision du Trésor pour savoir si le groupe agro-alimentaire suisse pourrait lancer son OPA conformément à la réglementation sur les investissements étrangers non-communautaires en France.

Reste à savoir si le succès de l'offre de Nestlé sur Perrier ne constitue pas une entorse à la réglementation sur les concentrations en Europe. La réussite de cette OPA ramènerait dans le

même giron la quasi-totalité des eaux minérales françaises: Perrier, Contrexville, Saint Yorre et Volvic (Source Perrier), Evian et Badoit (BSN), Vittel et Hépar (Nestlé).

Dans cette bataille juridico-financière, l'avantage reste pour l'heure à Exor, actionnaire à 35% de Perrier, et de ses alliés, la Société Générale et le groupe sucrier Saint-Louis, qui a acquis 13,82% de Perrier représentant le bloc d'autocontrôle. Mais deux décisions de justice pourraient renverser la situation.

Les tribunaux de commerce doivent en effet se prononcer sur la décision du Conseil des bourses de valeurs (CBV) d'obliger le trio français à lancer une OPA sur le capital de Perrier. Pour cela, ils devront éclaircir les conditions confuses dans lesquelles Exor a effectivement pris le contrôle de Perrier. Suite à deux recours déposés par Nestlé, les tribunaux de commerce de Nîmes et de Paris doivent prochainement statuer sur cette affaire. (ap)

Réactions nationales sur les scrutins du week-end

# Bourgeois ravis, gauche marrie

**Le rejet de l'initiative du Concordat des caisses-maladie (CCM) «Pour une assurance-maladie financièrement supportable» rassemble détracteurs et partisans sur un point: l'accélération urgente de la révision de la loi sur l'assurance-maladie. Les opposants à l'initiative voient dans ce «non» la confiance accordée au législateur, alors que les partisans, socialistes en tête, mettent cet échec en relation avec la mauvaise santé des finances fédérales.**

Le CCM ne cachait pas sa surprise devant l'ampleur du rejet. Son président, Ueli Müller a toutefois déclaré que sa priorité irait maintenant à la révision de la loi sur l'assurance-maladie, afin que le projet du Conseil fédéral ne soit pas édulcoré par le Parlement.

Satisfaction en revanche pour les assureurs privés (AMA), qui interprètent ce «non» comme le refus d'une aventure aux conséquences financières catastrophiques. Pas question de s'endormir sur ce scrutin, il faut éviter que l'assurance-maladie ne soit une nouvelle fois remise en question par des mesures comparables à celles proposées par l'initiative des milieux socialistes et syndicaux, écrit l'AMA.

## NON À UN MONOPOLE

Si les partis de droite et de gauche se montrent partagés sur l'issue du scrutin et sur l'analyse du résultat, ils sont, eux aussi, unanimes à penser qu'une réforme de la loi sur l'assurance-maladie ne saurait souffrir d'aucun retard.

Radicaux et libéraux relèvent en outre que ce «non» est surtout un «non» au monopole et à la démagogie du Concordat des caisses-maladie. Pour le pdc, l'initiative n'offrait en outre aucun remède à l'explosion des coûts de la santé. Quant à l'Union démocratique du centre (udc), la révision de la loi devra prioritairement s'attacher à renforcer la solidarité entre les assurés et mettre un frein à l'explosion actuelle des coûts.

Canton	VOTATIONS FÉDÉRALES							
	Initiative sur l'expérimentation animale				Initiative des caisses-maladie			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	193476	178588	52,0	48,0	152045	214747	41,5	58,5
Berne	159826	148054	51,9	48,1	130514	175240	42,7	57,3
Lucerne	41505	55746	42,7	57,3	42875	53909	44,3	55,7
Uri	3590	6035	37,3	62,7	4864	4733	50,7	49,3
Schwytz	11219	18485	37,8	62,2	10670	19001	36,0	64,0
Obwald	2516	4916	33,9	66,1	2583	4828	34,9	65,1
Nidwald	4092	5643	42,0	58,0	3884	5776	40,2	59,8
Glaris	4988	5214	48,9	51,1	4141	6009	40,8	59,2
Zoug	13032	16878	43,6	56,4	11801	17841	39,8	60,2
Fribourg	15971	35960	30,8	69,2	15891	35867	30,7	69,3
Soleure	35821	46542	43,5	56,5	35769	46319	43,6	56,4
Bâle-Ville	24388	45985	34,7	65,3	29307	40442	42,0	58,0
Bâle-Campagne	25468	54890	31,7	68,3	29560	50156	37,1	62,9
Schaffhouse	15544	17603	46,9	53,1	15299	17520	46,6	53,4
Appenzell E.	10143	7806	56,5	43,5	5781	11931	32,6	67,4
Appenzell I.	1534	2762	35,7	64,3	1170	3106	27,4	72,6
Saint-Gall	56803	60971	48,2	51,8	44588	72637	38,0	62,0
Grisons	21529	20724	51,0	49,0	17571	24411	41,9	58,1
Argovie	54377	73053	42,7	57,3	47048	79480	37,2	62,8
Thurgovie	25642	31321	45,0	55,0	19871	36647	35,2	64,8
Tessin	41472	62264	40,0	60,0	36389	67038	35,2	64,8
Vaud	38773	82393	32,0	68,0	37723	83058	31,2	68,8
Valais	14664	47860	23,5	76,5	23861	38842	38,1	61,9
Neuchâtel	14060	25024	36,0	64,0	15172	23825	38,9	61,1
Genève	31186	49582	38,6	61,4	28068	52448	34,9	65,1
Jura	4359	11664	27,2	72,8	6663	9337	41,6	58,4
<b>TOTAL</b>	<b>865978</b>	<b>1115963</b>	<b>43,7</b>	<b>56,3</b>	<b>773108</b>	<b>1195148</b>	<b>39,3</b>	<b>60,7</b>
	Participation moyenne: 43,8%				Participation moyenne: 43,5%			

## DÉCEPTION SOCIALISTE

Le Parti socialiste (ps) est d'autant plus déçu que jamais initiative n'avait récolté tant de signatures. Certes, ce texte ne s'attaquait qu'aux symptômes, concède-t-il, mais il aurait au moins apporté un allègement à ceux qui croulent sous le poids des primes.

Si celle-ci n'aboutit pas, la seule solution sera l'initiative populaire déposée en 1986 par le ps et les syndicats, estiment les socialistes. L'Union syndicale suisse se range à cet avis.

## Initiative contre l'expérimentation animale

Les milieux de la recherche et de l'industrie pharmaceutiques, comme la majorité des partis politiques, ont été unanimes hier à louer le vote raisonnable du peuple suisse sur l'initiative «Pour une réduction stricte de

l'expérimentation animale». Les initiateurs et le ps - seul parti gouvernemental à l'avoir soutenue - étaient par contre amers, et dénonçaient la «propagande basée sur la peur» des adversaires.

## SOULAGEMENT

Pour Interpharma, l'organe associatif des trois grands de la chimie bâloise, Ciba-Geigy, Roche et Sandoz, ce vote montre que Suisses et Suisses soutiennent «leur» recherche médicale et pharmaceutique. Secrétaire général d'Interpharma, Thomas Cueni a répété qu'une acceptation aurait porté un grave préjudice à cette branche.

La Société suisse des industries chimiques (SSIC) a pour sa part accueilli «avec un grand soulagement» le verdict des urnes.

## «BOURGEOIS» RAVIS

Le Parti démocratique-chrétien suisse (pdc) salue le résultat du vote qui montre à son avis que le

peuple a confiance dans son Parlement. Le rejet de l'initiative n'est toutefois pas un saut conduit pour une attention moindre portée au respect des animaux utilisés dans la recherche.

Pour le Parti radical-démocratique suisse (prd), le verdict des urnes est une victoire de la raison, et le souverain a montré qu'il reconnaissait le bon travail accompli par le Parlement lors de la révision de la loi sur la protection des animaux en 1991.

Aux yeux de l'Union démocratique du centre (udc), l'acceptation de l'initiative aurait porté un coup sévère à la recherche médicale tant dans les instituts universitaires que dans l'économie privée.

Satisfaction aussi au Parti libéral suisse (pls), qui se montre soulagé de voir qu'au terme d'une «campagne hargneuse», une majorité a clairement confirmé les résultats successifs

obtenus depuis 20 ans au chapitre des possibilités de la recherche médicale et pharmaceutique. Dénonçant les milieux qui ont soutenu une initiative «dirigée avant tout contre la recherche», il rappelle que la Suisse est dotée de la législation la plus restrictive du monde en matière de protection des animaux.

## PS AMER

Seul parti gouvernemental à avoir soutenu l'initiative, le Parti socialiste suisse ne cachait pas sa déception dimanche, mettant lui aussi l'échec au compte de la «propagande massive» utilisée par les milieux de la recherche et de l'industrie.

L'Alliance des indépendants (adi) est d'un avis similaire, et estime que la forte minorité qui a voté en faveur de l'initiative est un avertissement aux autorités chargées d'appliquer la loi sur la protection des animaux.

(ats)

## Avalanche de votations et élections cantonales

# Une femme crée la surprise à Bâle

Les électeurs de pas moins de 15 cantons ont été invités ce week-end à se prononcer sur une vingtaine de sujets à caractère cantonal.

A Genève, le droit au logement sera inscrit dans la Constitution. Une initiative en ce sens a été acceptée par 45.869 oui contre 31.375 non. L'Etat ne devra certes pas fournir des logements à tous ceux qui en cherchent mais utiliser toutes ses compétences pour favoriser la création de locatifs et maisons familiales. Une majorité de votants genevois a par ailleurs accepté le développement des soins à domicile. Les organisations concernées toucheront davantage de subventions et étendront leurs prestations. La participation a atteint 42%.

Dans le canton de Fribourg, le principe de l'autonomie communale a été admis par quatre votants contre un et sera inscrit dans la Constitution cantonale. La définition retenue est celle de la Charte européenne de l'autonomie locale.

Au Tessin, l'abolition de la

chasse au petit gibier a été refusée par 57% des votants.

## SUBSIDES TOUTS AZIMUTS

A Zurich, c'est une augmentation des allocations familiales de 100 à 150 francs qui a passé la rampe par quelque 260.000 oui contre 101.000 non alors qu'en Argovie une initiative écologiste en faveur d'une loi cantonale sur les économies d'énergie a été rejetée à deux contre un. A Zoug, les citoyens ont très largement rejeté un projet de subsides à la formation des maîtres de français.

## ÉLECTION SURPRISE À BÂLE

Une seule surprise a marqué les élections aux gouvernements des cantons de Bâle-Ville, Valais, St-Gall et Thurgovie: la socialiste Veronica Schaller (nouvelle) a été élue hier lors du 2e tour au Conseil d'Etat de Bâle-Ville. Elle est ainsi la première femme à accéder au gouvernement bâlois et la 8e à accéder à un exécutif cantonal.

Mme Schaller a créé la surprise en arrivant en 2e position, précédant son collègue de parti

Mathias Feldges (sortant). Souvent critiqué pour son manque de collégialité, le socialiste Remo Gysin n'a pas été réélu. Deux nouveaux, Christoph Stutz (pdc) et Jörg Schild (prd), avaient déjà été élus au 1er tour.

## VALAIS EN BLANC

En Valais, le radical Serge Sierro, candidat unique à la succession de Bernard Comby (prd) au Conseil d'Etat, a été élu comme prévu. Le peuple valaisan n'a toutefois pas plébiscité le nouveau conseiller d'Etat, puisque 28% des votants ont mis un bulletin blanc dans l'urne.

Pas de surprise non plus dans le canton de Saint-Gall, où les sept candidats des trois partis gouvernementaux ont passé la rampe. La formule magique - 3 pdc, 3 prd, 1 ps - est ainsi reconduite.

Enfin, tout s'est également passé comme prévu dans le canton de Thurgovie. Les quatre sortants - deux udc, un pdc et un socialiste - ont été reconduits et l'unique nouveau, le radical Hermann Lei, prendra le siège laissé vacant par son collègue de parti Arthur Haffter. (ats)

## Assurance-chômage

# L'OFIAMT attend une hausse des cotisations

Les cotisations pour l'assurance-chômage doivent être nettement relevées. C'est ce qu'a déclaré le directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), Jean-Luc Nordman, dans une interview publiée par les deux journaux allemands du dimanche. Il a laissé en suspens le moment et l'ampleur d'une telle mesure. Il est toutefois question de doubler, voire de tripler les cotisations.

Le Conseil fédéral doit prendre une décision à ce sujet cet été. Il serait préférable d'augmenter les cotisations déjà avant le 1er janvier 1993, selon Jean-Luc Nordmann.

## CRÉATION D'EMPLOIS ET ATTRACTIVITÉ

Un ajustement, auquel Berne procéderait en cours d'année, donnerait lieu à de sérieuses difficultés techniques. Cette augmentation sera donc, selon Jean-Luc Nordmann, repoussée

probablement le plus tard possible.

Comme aide aux chômeurs, le directeur de l'OFIAMT demande la création de davantage d'emplois. «La Suisse, en tant que place économique, doit être plus attractive», a-t-il ajouté. Il faut pour cela se décider clairement en faveur de l'Europe et prendre des mesures de libéralisation.

## CHÔMAGE EN HAUSSE

La progression du chômage s'est encore accélérée en janvier dernier, avait indiqué jeudi l'OFIAMT. 2,2% de la population active suisse était touchée, contre 1,9 % en décembre. Pas moins de 67.398 personnes chômaient partiellement ou totalement le mois dernier, soit une augmentation de 8.818 par rapport à décembre. Le chômage a progressé dans toutes les professions, le groupe le plus touché étant celui de l'administration et des bureaux. (ap)

**17 février 1942** - Le Département fédéral de l'économie publique révèle un trafic d'huile comestible commis par une société de Genève. Celle-ci est accusée d'avoir vendu 6000 litres d'huile sans exiger les coupons de rationnement obligatoires. Cette vente avait été en outre écoulée par plusieurs revendeurs sur le marché noir.

## BRÈVES

### Berne

#### Attentat raciste

Un nouvel acte criminel a été commis en Suisse contre un centre pour requérants d'asile dans la nuit de vendredi à samedi. Des inconnus ont bouté le feu au centre de Niederwangen - sur la commune de Koeniz (BE) - abritant des Tamouls. Personne n'a été blessé. Il s'agit du deuxième acte criminel perpétré cette année contre un centre de requérants à Koeniz.

### Drogue à Zurich

#### Distribution de méthadone

Dès aujourd'hui, les toxicomanes domiciliés en ville de Zurich recevront de la méthadone du service médical de la municipalité. La distribution dite «facilitée» de cette drogue de substitution est uniquement destinée aux toxicomanes qui consommaient régulièrement de l'héroïne jusqu'ici, a communiqué hier l'Office municipal de la santé. Les toxicomanes devront se soumettre à un examen médical avant de recevoir leur dose de méthadone.

### Coups de feu à Berne et Soleure

#### Un mort et trois blessés

Une personne a été tuée par balles et trois autres blessées à la suite de disputes qui se sont terminées par des coups de feu vendredi soir devant des établissements publics à Berne et Soleure. Dans les deux cas, les meurtriers ont été appréhendés la nuit même.

### Indépendance de la Macédoine

#### Manif à Berne

Environ 200 personnes, des Macédoniens résidant en Suisse, ont manifesté samedi après-midi à Berne pour l'indépendance de la Macédoine yougoslave. Les manifestants se sont dirigés vers l'ambassade de Grèce, exhortant celle-ci à ne pas se mêler des affaires intérieures macédoniennes.

### Tessin

#### La «Lega» se place

Les Tessinois ont élu ce week-end les 20 juges du tribunal d'appel, désignés tous les dix ans. Normalement tacite, l'élection populaire a été voulue par la «Lega dei Ticinesi», qui a aligné cinq de ses représentants sur un total de 24 candidats. La participation au scrutin a atteint 57%.

Bob à deux - Gustav Weder et Donat Acklin s'emparent du titre olympique

# Merci à la chance!

Tout est rentré dans l'ordre à La Plagne. On attendait Suisse I, Allemagne I et Allemagne II sur le podium, mais pas forcément dans cet ordre. Finalement, ce sont les Suisses Gustav Weder (pilote) et Donat Acklin (freineur) qui ont emporté la médaille d'or devant l'Allemagne I de Rudi Lochner-Markus Zimmermann et l'Allemagne II de Christoph Langen-Gunther Eger.

«Nous devons peut-être nous imposer sur notre classe», estimait Gustav Weder avant de poursuivre: «Mais il n'en a rien été. Nous devons cette médaille d'or, dans l'ordre, premièrement à la chance, deuxièmement à la chance, troisièmement à la chance..., puis à notre volonté et à notre envie de nous battre.»

On a rarement vu des champions olympiques suisses aussi modestes! Il est vrai que Weder-Acklin sont revenus de loin. On peut même être champion olympique et malheureux! C'était le cas de Donat Acklin:

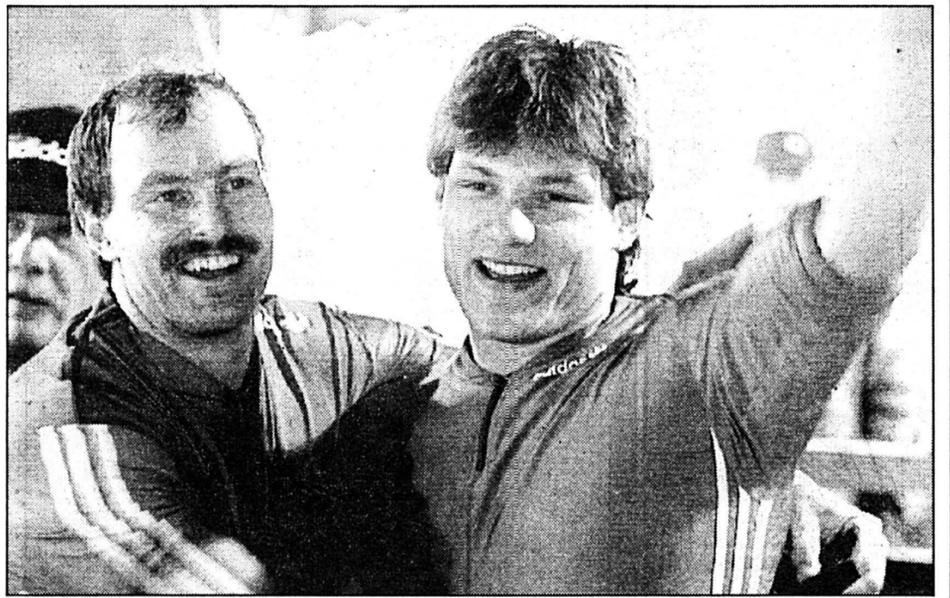
«Je dois une fière chandelle à «Gusti». Non seulement, il ne m'a pas engueulé, comme j'y avais droit, après la première manche, mais il m'a encore pardonné mes lacunes dimanche. Car j'ai été mauvais jusqu'au bout. J'étais comme bloqué.»

Gustav Weder reconnaît que «pour peu, nous n'aurions pas pu récolter les fruits d'une année de préparation exceptionnelle. Il fallait que nous ne doutions pas de nous. Tout était contre nous après la première journée.»

Le pilote saint-gallois et son pousseur-freineur argovien, le «Schwarzenegger du bob», étaient effectivement archi-battus la veille après les deux premières manches. On pensait que la série des déceptions immenses allait continuer dans le camp helvétique.

## FORT MENTALEMENT

C'est sur le plan mental que Weder a su se montrer différent de tous les autres Suisses. Weder était bien le premier Helvète à ces JO à ne pas tenter d'expliquer sa défaite provisoire par les conditions climatiques défavorables ou des manquements de l'organisateur. Il aurait pourtant pu se réfugier très facilement dans des excuses.



Gustav Weder - Donat Acklin  
L'heure est à la fête!

(AP)

«Ce n'est pas ce qui m'a chagriné. Mes erreurs de pilotage et notre départ catastrophique furent prédominants. Nous n'avions qu'à nous en prendre à nous mêmes.» Weder et Acklin avaient été tellement pressés de monter dans leur bob, qu'ils le firent prématurément. (si)

## Classement

La Plagne. Bob à deux, classement final (4 manches): 1. Weder-Acklin (S I) 243"26. 2. Lochner-Zimmermann (All I) à 0"29. 3. Langen-Eger (All II) à 0"37. 4. Appelt-Schroll (Aut II) à 0"41. 5. Huber-Ticci (It I) à 0"46. 6. Tout-Paul (GB I) à 0"61. 7. Shimer-Walker (EU I) à 0"69. 8. Rainer-Bachler (Aut I) à 0"74. 9. Marinneau-Farlad (Can II) à 0"82. 10. Meili-Reich (S II) à 1"10. (si)

## PARTI PRIS

### Dans la tradition...

Enfin! «On» l'a, cette sacrée médaille d'or qui finissait par hanter nos pensées et nos nuits. Il en aura fallu du temps... et des déceptions pour y parvenir. Merci donc au duo de bons Suisses aux bras nouveaux, constitué par «Gusti» Weder et son freineur Donat Acklin, qui ont superbement redressé la barre hier, après deux premières manches difficiles. Bien joué!

Grâce à eux, on pourra de nouveau sortir dans les rues la tête haute...

Cette première vraie médaille rouge à croix blanche - celle de Locher au combiné n'a qu'une importance anecdotique vu le caractère confidentiel et contesté de l'épreuve - arrive à point nommé pour redonner un tant soit peu de moral et de confiance à une délégation helvétique qui avait tendance à sombrer dans la morosité aussi rapidement qu'un citoyen de Moscou lorsqu'il veut aller faire ses provisions...

Ainsi, une fois encore, les bobeurs ont sauvé un honneur national qui en avait pris un sacré coup depuis le début des compétitions, voici une semaine. Car il faut bien remarquer, que dans cette noble discipline qu'est le bob, «on» a pris la bonne habitude de truster les médailles lors des grands rendez-vous, comme le rappelait judicieusement Jean-Jacques Tillmann depuis le studio de Genève. Un Tillmann qui a sans doute dû s'enthousiasmer à la vision d'un bob anglais venu tutoyer les meilleurs...

Le titre olympique obtenu par Weder s'inscrit donc dans la tradition perpétrée au fil des ans par Wicki, Schärer et Fasser. Dommage que nos représentants des autres sports - à commencer par les «stars» du ski alpin - n'aient pas été capables d'en faire autant. Pour l'instant...

Laurent WIRZ

Ski alpin

## Razzia des Norvégiens

A Val-d'Isère, on se croirait aux Saisies. Les Norvégiens se sentent, désormais, aussi à l'aise en ski alpin qu'en ski nordique. Hier, ils ont en effet placé deux des leurs sur le podium du super-G. Dans cette épreuve, les Suisses ont été fidèles à leur image, Heinzer étant même disqualifié

Page 7

Hockey sur glace

## Une défaite encourageante

Deux buts concédés en 35 secondes à moins de quatre minutes de la fin ont empêché l'équipe de Suisse de boucler son pensum du tour préliminaire par un match nul face à la Tchecoslovaquie, les Tchèques remportant la partie sur le score de 4-2.

Page 8

Patinage artistique - Petrenko offre son premier titre à la CEI

## Consécration méritée

La CEI a obtenu son premier titre masculin à Albertville. En tête après le programme original, Victor Petrenko a en effet remporté la compétition olympique. Troisième à Calgary quatre ans plus tôt, le patineur d'Odessa, qui est âgé de 23 ans, a devancé l'étonnant Américain Paul Wylie, tandis que le Tchecoslovaque Petr Barna, qui l'avait battu il y a trois semaines à Lausanne aux championnats d'Europe, a dû cette fois se contenter de la troisième place.

Grand favori de la compétition, le Canadien Kurt Browning, champion du monde à trois reprises, n'a pu faire mieux que quatrième.

Victor Petrenko a obtenu cette consécration malgré une chute. Après un début de programme époustoufflant, où il aligna quatre triples sauts dans la première minute, dont un triple Axel et un triple Lutz, l'Ukrainien se désunissait quelque peu.

C'est ainsi qu'il devait chuter sur son deuxième triple Axel.

Mais Petrenko, grâce surtout à d'excellentes notes artistiques (4 x 5,9), n'en obtenait pas moins la victoire.

### WYLIE LE MEILLEUR

Mais, pour le nombreux public d'Albertville, c'est l'Américain Paul Wylie qui aurait mérité le titre. Ce dernier a en effet présenté un programme libre de très bonne facture, comprenant notamment six triples sauts, dont l'Axel, le Lutz et le Salchow, tous parfaitement maîtrisés. Mais les juges n'ont, semble-t-il, pas apprécié ce programme à sa juste valeur.

Comme ils ont fait payer lourd à Petr Barna le fait que ce dernier ne passe pas le triple Axel dans son programme. Le Tchecoslovaque fut pourtant le seul à présenter un quadruple Toe-loop.

Quatrième après le programme original, Kurt Browning avait déjà perdu la plupart de ses illusions jeudi dernier. Samedi, le Canadien n'est pas parvenu à redresser la barre. Il a de nouveau connu un ennui sur le

triple Axel, où il a dû se rattraper de la main. Et, s'il entendait connaître enfin la consécration, Browning aurait tout simplement dû se montrer parfait. Ce qui fut loin d'être le cas.

### CLASSEMENT

Albertville. Messieurs, classement final: 1. Petrenko (CEI) 1,5. 2. Wylie (EU) 3,5. 3. Barna (Tch) 4,0. 4. Bowman (EU) 7,5. 5. Urmanov (CEI) 7,5. 6. Browning (Can) 8,0. 7. Stojko (Can) 10,0. 8. Zagorodoniuk (CEI) 13,0. 9. Slipchuk (Can) 13,0. 10. Eldridge (EU) 15,5. (si)

## PETRENKO EN BREF

Nom: Petrenko.  
Prénom: Victor.  
Né le: 27 juin 1969.  
Mensuration: 1,78m, 69 kg.  
Palmarès: champion olympique 1992, 2e en 1988. Champion du monde junior 1984, champion d'Europe 1990, 2e des championnats du monde, champion d'Europe 1991, 2e des championnats du monde, 2e des championnats d'Europe 1992.

## WEDER EN BREF ACKLIN EN BREF

Nom: Weder.  
Prénom: Gustav.  
Né le: 2 août 1961.  
Mensuration: 1,90 m, 93 kg.  
Palmarès: Champion olympique bob à deux 1992. 3 x champion du monde (bob à deux 1990; bob à quatre 1989, 90). 3 x médaillé d'argent (bob à deux 1989, 91; bob à quatre 1991). 5 x champion d'Europe (bob à deux 1989, 90, 91, 92; bob à quatre 1991). 2 x médaillé de bronze (bob à deux 1987; bob à quatre 1990). 8 x champion suisse (bob à deux + bob à quatre 1989, 90, 91, 92), 1 x médaillé d'argent (bob à deux 1988). 2 x médaillé de bronze (bob à quatre 1988; comme freineur de Ralph Pichler/bob à quatre 1985).

Nom: Acklin.  
Prénom: Donat.

Né le: 6 juin 1965.

Mensuration: 1,90 m, 99 kg.

Palmarès: Champion olympique bob à deux 1992 (comme freineur de Weder). Champion d'Europe bob à deux 1992 (freineur de Weder). Vice-champion du monde bob à quatre 1989 (freineur de Baracchi). Vice-champion d'Europe de bob à deux 1988 (freineur de Baracchi). 2 x champion suisse (bob à deux + bob à quatre 1992).

Danse - Les Duchesnay pas assurés de gagner

## Le suspense demeure

On a évolué au rythme de la polka au cours de la deuxième soirée de l'épreuve olympique de danse, une soirée qui a apporté une modification importante par rapport au classement des danses imposées.

Au terme de la danse originale, les Franco-Canadiens Isabelle et Paul Duchesnay ont passé les ex-Soviétiques Maia Usova et Alexander Zhulin pour s'installer à la deuxième place derrière Marina Klimova et Serge Ponomarenko.

Ce gain d'une place ne sera cependant pas suffisant aux Français pour prétendre sans autre à la médaille d'or. Ils ne seront en effet plus maîtres de leur destin lundi dans le programme libre.

Une fois troisièmes et une fois deuxièmes, Isabelle et Paul, même s'ils gagnent le programme libre, ne pourront envisager la première place que si, derrière eux, Maia Usova et Alexander Zhulin, actuellement troisièmes, devancent Marina Klimova et Serge Ponomarenko.

L'an dernier aux Champion-

nats du monde, les Duchesnay avaient déjà terminé troisièmes des danses imposées mais ils avaient gagné ensuite tant le programme original que le programme libre, ce qui leur avait permis de mettre fin à la suprématie soviétique sur la spécialité.

En fait, sur ce que les deux meilleurs couples de danse de ces Jeux ont montré dimanche soir, il faudrait attribuer deux médailles d'or. Les départager, c'est inévitablement faire preuve de chauvinisme, en faveur des uns ou des autres.

Les juges l'ont fait une nouvelle fois, en plaçant cinq fois les Moscovites à la première place contre quatre fois seulement aux Français...

Danse. Positions après la danse originale (polka): 1. Klimova - Ponomarenko (CEI) 1,0. 2. I. Duchesnay - P. Duchesnay (Fr) 2,4. 3. Usova - Zhulin (CEI) 2,6. 4. Gritchuk - Platov (CEI) 4,0. 5. Calegari - Camerlengo (It) 5,0. 6. Rakkamo - Kokko (Fin) 6,4. 7. Engi - Toth (Hon) 6,6. 8. Moniotte - Lavanchy (Fr) 8,4. 9. Yvon - Palluel (Fr) 8,6. (si)

## Patrol GR



NISSAN  
Le no 1 japonais en Europe

Jisivaud

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST  
Est 29-31, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 51 88/00  
132-12075

Saut à skis - Toni Nieminen survole le concours au grand tremplin

# Une démonstration époustouflante



Toni Nieminen  
Un saut en V... comme victoire!

(epa)

Toni Nieminen est tout simplement incroyable! Le plus jeune champion olympique des Jeux d'hiver de l'histoire a réalisé une démonstration époustouflante lors du concours au grand tremplin de Courchevel. Grâce à des sauts de 122 et de 123 m, le Finnois se pare d'un deuxième titre après celui remporté vendredi dans l'épreuve par équipes.

Il devance deux Autrichiens, Martin Höllwarth, relégué à 12,2 points, et Heinz Kuttin, qui concède 24,7 points. Des écarts qui témoignent de la supériorité de Nieminen. Auteur d'un excellent saut dans la seconde manche, Sylvain Freiholz se classe à la 14e place.

Nieminen s'est imposé avec la même autorité que Matti Nykänen, quatre ans plus tôt à Calgary. Dans des conditions difficiles, avec un vent bien capricieux, le prodige de Lahti a témoigné d'une très grande maîtrise nerveuse.

Ainsi, il n'a pas été ébranlé par les 116,5 m de Höllwarth dans la seconde manche. Il répondait du tac au tac au champion du monde juniors pour réussir, avec 123 m - 3 m au-delà du point critique - le meilleur saut de la journée.

## ÉTAT DE GRÂCE

Avec ses deux titres olympiques, sa médaille de bronze au tremplin des 70 m et son succès dans la Tournée des quatre tremplins, Toni Nieminen connaît véritablement l'état de grâce en ce début d'année. Dimanche, tout fut parfait chez lui: l'impulsion, le vol, la longueur et la réception.

Dans l'ombre de Nieminen, Martin Höllwarth a prouvé qu'il avait, lui aussi, l'étoffe d'un «grand». Le Tyrolien quitte Courchevel avec trois médailles d'argent. Il a pu rêver de l'or quelques trente secondes après son dernier saut. Seulement, Nieminen fut implacable.

Malgré la présence de deux de ses skieurs sur le podium, l'entraîneur autrichien Toni Inauer ne pouvait masquer sa rage à l'issue du concours. Il n'avait pas accepté la décision du jury d'interrompre la première manche après 23 sauts pour allonger la piste d'élan. Auteur d'un saut remarquable à

118,5 m, mais qui n'a donc finalement pas compté, Andreas Felder a été ainsi le grand perdant de l'affaire.

## BILAN SANS CONCESSION

Sylvain Freiholz a quelque peu sauvé l'honneur des Suisses en réussissant un saut remarquable dans la seconde manche, un saut qui lui a permis de revenir de la 33e à la 14e place. «J'ai pris mon temps. J'ai su également ne pas être trop agressif. Mais j'ai bénéficié d'une certaine chance avec le vent», expliquait le Vaudois.

Malgré cette sortie en beauté, Freiholz tirait un bilan sans concession. «Nos résultats ont été mauvais à Courchevel. Toute l'équipe était dans un creux. Mais le temps travaille pour nous».

«Je suis content que tout soit terminé...» Cet aveu en dit long sur l'état d'esprit de Stefan Zünd. Dimanche, le Zurichois n'est pas parvenu à rectifier le tir avec une 22e place. Son entraîneur Josef Samek a résumé en une phrase l'état d'esprit dans lequel se trouvait son meilleur élément à Courchevel: «Il va apprendre seulement à la maison, en lisant les journaux, qu'il a bel et bien participé à ces Jeux olympiques». (si)

## Classement

**Courchevel. Saut à skis au grand tremplin:** 1. Nieminen (Fin) 239,5 points (122-123 m). 2. Höllwarth (Aut) 227,3 (120,5-116,5). 3. Kuttin (Aut) 214,8 (112-117,5). 4. Harada (Jap) 211,3 (113,5-116). 5. Parma (Tch) 198,0 (11,5-108,5). 6. Delaup (Fr) 185,6 (106-105,5). 7. Lunardi (It) 185,2 (110,5-102,5). 8. Petek (Slo) 177,1 (107-99,5). 9. Felder (Aut) 176,9 (105-103,5). 10. Esin (CEI) 176,5 (108-99,5). **Puis:** 14. Freiholz (S) 171,0 (99-108,5). 22. Zünd (S) 158,9 (104-94,5). 31. Trunz (S) 147,4 (105-88,5). 35. Gähler (S) 138,7 (100-90,5).

## NIEMINEN EN BREF

**Nom:** Nieminen.  
**Prénom:** Toni.  
**Né le:** 31 mai 1975.  
**Mensuration:** 1,71 m, 58 kg.  
**Palmarès:** Champion olympique au grand tremplin et par équipes 1992, 3e au tremplin moyen. Quatre victoires en Coupe du monde. Vainqueur de la tournée des quatre tremplins 1992.

## LA GAZETTE OLYMPIQUE

### LE CHOIX DE GILLI

Silvia Honegger, Elvira Knecht, Brigitte Albrecht et Natascia Leonardi défendront les chances suisses dans le relais 4 x 5 kilomètres qui se déroulera aujourd'hui aux Saisies (10 h 00). Ainsi en a décidé l'entraîneur Gian Gilli, qui a préféré se passer des services de Barbara Mettler. Handicapée par une attaque de grippe au début des Jeux, Barbara Mettler n'a pas, de toute évidence, retrouvé la forme qui était la sienne, en décembre, lorsqu'elle avait obtenu sa sélection olympique.

### AVALANCHE MEURTRIÈRE

Un sous-officier de chasseurs alpins de Chambéry, en mission de sécurité dans la zone olympique de Courchevel, a trouvé la mort samedi, victime d'une avalanche. Le sergent-chef Hubert Marcy qui dirigeait une équipe d'observation, a été pris dans une coulée de neige. En dépit de la rapidité des secours, il n'a pu être ranimé.

### QUEL ÉTAT!

«Il va me falloir rappeler ma mère tranquillement, car quand je l'ai eue aussitôt après ma victoire, depuis un téléphone portable sur l'aire d'arrivée, elle était dans un tel état de choc qu'elle ne semblait pas réaliser» expliquait la Canadienne Kerrin Lee-Gartner, gagnante de la descente.

### ESPOIR DE POIDS

«Quand je vais m'envoler pour le Japon, après les Jeux, j'espère avoir à payer un excédent de bagages... pour mes deux médailles d'or» annonce Alberto Tomba, favori il est vrai du slalom et du slalom géant.

### SECRET MÉDICAL

Quand une grave blessure au genou, en 1987, stoppa Hilary Lindh, la deuxième de la descente, son médecin estima qu'elle ne pourrait plus jamais skier. «Mais il ne me l'avait pas dit à l'époque. Heureusement...»

Ski nordique - Course-poursuite: Dählie irrésistible

## La domination norvégienne continue

Après les distances courues en style classique sur 30 et 10 km, la Norvège a également dominé la troisième épreuve masculine de la première semaine des JO. Après les deux succès de Vegard Ulvang, voici apparaître Björn Dählie (24 ans et demi), vainqueur de la poursuite 15 km style libre, aux Saisies.

Le Norvégien a devancé de 53 secondes son compatriote Ulvang, qui ajoute une troisième médaille olympique, discutable, à sa collection.

Le double champion olympique des épreuves savoyardes n'a, en effet, réalisé que le 14e chrono hier, mais, en vertu d'un règlement inique, il va toucher une médaille d'argent.

Pour cette poursuite de 15 km en style libre, ce sont les résultats du 10 km classique qui donnent l'ordre de départ. Donc, non seulement Ulvang avait reçu une médaille d'or pour avoir été le meilleur du 10 km, mais encore lui bonifie-t-on la même avance pour une autre course, le 15 km libre.

### CLASSEMENT

**Les Saisies. Messieurs, fond 15 km libre (course-poursuite):** 1. Dählie (No) 38'01"9. 2. Ulvang (No) à 53"4. 3. Vanzetta (It) à 54"3. 4. Albarello (It) à 55"4. 5. Mogren (Su) à 59"5. 6. Majbäck (Su) à 1'39"1. 7. Fauner (It) à 1'57"0. 8. Smirnov (CEI) à 1'57"9. 9. Forsberg (Su) à 2'14"5. 10. Stadlober (Aut) à

2'19"7. **Puis:** 31. Jungen (S) à 4'54"4. 34. Guidon (S) à 5'04"2. 44. Diethelm (S) à 6'14"5.

## DÄHLIE EN BREF

**Nom:** Dählie.  
**Prénom:** Björn.  
**Né le:** 19 juin 1967.  
**Mensuration:** 1,84 m, 80 kg.  
**Palmarès:** Champion olympique 15 km libre 1992. Vice-champion olympique 30 km classique 1992. 2 x champion du monde 1991 (15 km libre + relais 4 x 10 km). 7 victoires en Coupe du monde. 3e du classement final de la Coupe du monde 1990 et 1991. Champion de Norvège des 15 km 1991.

Liubov Jegorova remporte la course-poursuite féminine

## La moisson bat son plein

Liubov Jegorova (26 ans le 5 mai prochain), de l'équipe unifiée de la CEI, a remporté samedi sa seconde médaille d'or des Jeux d'Albertville, en s'imposant au terme de la poursuite 10 km style libre, aux Saisies.

La fondeuse de Saint-Petersbourg, déjà championne olympique du 15 km classique et vice-championne olympique du 5 km classique, a devancé de 24 secondes l'Italienne Stefania Belmondo et de 44 secondes une autre ex-Soviétique, Elena Välbe, qui termine donc pour la troisième fois en trois épreuves!

La Suissesse Silvia Honegger a pris une bonne 13e place, alors

que la Haut-Valaisanne Brigitte Albrecht a dû se contenter de la 37e place, encore dépassée par la Grisonne Elvira Knecht (36e). Barbara Mettler a déçu, ne finissant que 42e.

### CLASSEMENT

**Les Saisies. Dames, fond 10 km libre (course-poursuite):** 1. Jegorova (CEI) 25'53"7. 2. Belmondo (It) à 24"1. 3. Välbe (CEI) à 44"0. 4. Lukkarienen (Fin) à 58"4. 5. Nilsen (No) à 1'20"2. 6. Westin (Su) à 1'20"5. 7. Nybraten (No) à 1'27"4. 8. Latsutina (CEI) à 1'41"1. 9. Mancini (Fr) à 1'45"6. 10. di Centa (It) à 2'02"0. **Puis:** 13. Honegger (S) à 2'24"0. 36. Knecht à 4'23"5. 37.

Albrecht à 4'35"1. 42. Mettler à 5'22"6. (si)

## JEGOROVA EN BREF

**Nom:** Jegorova.  
**Prénom:** Liubov.  
**Née le:** 5 mai 1966.  
**Mensuration:** 1,67 m, 54 kg.  
**Palmarès:** 2 x championne olympique 1992 (15 km classique + 10 km poursuite libre). Vice-championne olympique 5 km classique. 2 x championne du monde 1991 (30 km libre + relais 4 x 5 km). 3e classement final Coupe du monde 1991. 1 seule victoire en course Coupe du monde. 2es places: 6. 3es places: 5.

Biathlon - L'Allemagne domine le relais masculin

## Un succès historique

L'URSS n'aura pas vécu assez longtemps pour assister à la défaite de l'un de ses relais aux Jeux olympiques. Toujours vainqueurs depuis l'introduction de cette épreuve, en 1968, les biathlètes de l'ex-URSS ont dû se contenter de la médaille d'argent, dimanche aux Saisies.

C'est en effet l'Allemagne qui l'a emportée dans ce relais, disputé sous d'importantes chutes de neige, devant la CEI et la Suède. Si elle est historique, cette victoire de l'Allemagne n'en était pas moins attendue, après les résultats du 10 kilomètres de mercredi dernier. Pourtant, Ricco Gross, le médaillé d'argent des 10 km, avait placé son équipe dans une mauvaise posture, puisqu'il ne bouclait le premier relais qu'en treizième position.

Mais Jens Steinigen gagnait huit rangs sur le deuxième relais avant que Mark Kirchner, le champion olympique des 10 km, ne propulse son équipe au commandement. Il ne suffisait plus alors à Fritz Fischer qu'à parachèver l'œuvre. Ce qu'il fit fort bien.

### CLASSEMENT

**Les Saisies. Messieurs, relais 4 x 7,5 km:** 1. Allemagne (Gross, Steinigen, Kirchner, Fischer) 1 h 24'43"5 (0 tour de pénalisation). 2. CEI (Medvedev, Popov, Kirienko, Tchepikov) 1 h 25'06"3 (0). 3. Suède (Johansson, Andersson, Wiksten, Lofgren) 1 h 25'38"2 (0). 4. Italie 1 h 26'18"1 (2). 5. Norvège 1 h 26'32"4 (1). 6. France 1 h 27'13"3 (0).

(si)

## KIRCHNER EN BREF

**Nom:** Kirchner.  
**Prénom:** Mark.  
**Né le:** 4 avril 1970.  
**Mensuration:** 1,78 m, 68 kg.  
**Palmarès:** champion olympique des 10 km et du relais 1992, champion du monde des 10 km en 1990 et 3e du relais, champion du monde des 10 km, 20 km et du relais en 1991.

## STEINIGEN EN BREF

**Nom:** Steinigen.  
**Prénom:** Jens.  
**Né le:** 2 septembre 1966.  
**Mensuration:** 1,87 m, 80 kg.

**Principaux résultats:** champion olympique de relais 1992. Une victoire en Coupe du monde lors de la saison 1990/91.

## GROSS EN BREF

**Nom:** Gross.  
**Prénom:** Ricco.  
**Né le:** 22 août 1970.  
**Mensuration:** 1,78 m, 75 kg.  
**Palmarès:** champion olympique de relais 1992, 2e des 10 km. Champion du monde de relais 1991, deux victoires de Coupe du monde lors de la saison 1990/91.

## FISCHER EN BREF

**Nom:** Fischer.  
**Prénom:** Fritz.  
**Né le:** 22 septembre 1956.  
**Mensuration:** 1,81 m, 78 kg.  
**Palmarès:** champion olympique de relais 1992, champion du monde de relais 1991, 2e du relais des Jeux de 1988, 3e du relais des Jeux de 1984, vainqueur de la Coupe du monde 1987/88.

Ski alpin - Super-G: les Suisses une nouvelle fois décevants

# Razzia des Norvégiens

A Val-d'Isère, on se croirait aux Saisies. Les Norvégiens se sentent, désormais, aussi à l'aise en ski alpin qu'en ski nordique. Agé de 20 ans et demi, Kjetil André Aamodt a enlevé la médaille d'or du Super-G. L'étudiant d'Oslo a dominé aisément sur le parcours de la «Face de Belvedere», où avait déjà eu lieu la descente. Il a précédé de 73 centièmes de seconde le Luxembourgeois Marc Girardelli (29 ans).

Le quadruple vainqueur de la Coupe du monde était heureux comme un gosse de sa médaille d'argent, sa toute première lors de ses troisièmes Jeux olympiques.

La Norvège a réalisé le double, grâce à Jan Einar Thorsen, 3e à 0''79. Le troisième Norvégien, Ole Kristian Furuseth survient déjà à la 4e place. Enfin, le moins bon, Tom Stiansen, est huitième.

Ça continue pour la Suisse!

Sixième Marco Hangl, dixième Paul Accola, quatorzième Urs



Aamodt fonce vers la victoire

Le Norvégien était bel et bien le plus fort hier à Val-d'Isère.

(AFP)

Kaelin, Franz Heinzer disqualifié! Au même rythme où, pour d'autres, s'allonge la liste des médailles, la délégation suisse aux JO d'Albertville accumule déception sur déception.

Cette fois, c'était à nouveau au tour des skieurs alpins. Par-

tager leur déconvenue avec celle des Français, ne leur est guère une consolation. Marco Hangl était, cependant, légitimement satisfait. Franz Heinzer se sentait, quant à lui, rassuré: «Les temps intermédiaires démontrent que j'étais dans le coup jusqu'aux 50 secondes de course. La forme est donc là. Il me faut me concentrer sur la fin de saison au Japon et en Amérique du Nord.»

Paul Accola ne se contrôle plus très bien. Le Grison s'en prend tour à tour aux organisateurs («piste molle»), aux journalistes («trop exigeants»), aux Olympiades mêmes («Deux de mes deux... où tout n'est que du hasard»). L'Helvétie commence à se forger une sérieuse réputation de mauvaise perdante.

## QUELLES EXCUSES?

Kjetil André Aamodt a été le meilleur de haut en bas des 1650 m du parcours. «Mais, j'ai été limite partout. J'ai frisé la catastrophe à plusieurs endroits, la dernière fois lors de la bosse précédant l'arrivée.»

Taxer sa victoire de surprise, serait totalement injuste. C'est vrai qu'on a pas beaucoup vu Kjetil André Aamodt, cette saison. Et pour cause, victime d'une mononucléose, appelée «maladie des amoureux» par la vox populi, il avait perdu 11 kg en début de saison et son retour est venu un peu tôt, dès Garmisch, «mais un peu tard pour bien préparer les JO.»

Cela a suffi tout de même. Les Norvégiens n'ont pas passé leur

temps à pleurnicher sur l'état de la piste et la valeur surestimée des Jeux. Lors de la descente, les Suisses avaient cité la performance de Piccard comme preuve irréfutable que quelque chose n'allait pas avec la «Face de Belvedere». Cette fois, c'est l'arrivée massive des Norvégiens qui constitue, on ne sait, quelle preuve. On oublie que Piccard avait déjà terminé 3e de la descente olympique de Calgary, battant Heinzer, et qu'il compte aussi un succès à son actif, sur «l'autoroute» de Schladming.

Idem, pour Kjetil André Aamodt: ses lettres de noblesse dans la discipline, il les avait acquises l'an passé déjà, à Saalbach, en terminant vice-champion du monde derrière Stefan Eberharter. Ça a dû échapper aux skieurs suisses qui ne tiennent guère compte que des courses où, eux, sont devant... (si)

## AAMODT EN BREF

**Nom:** Aamodt.  
**Prénom:** Kjetil Andre.  
**Né le:** 9 février 1971 à Oslo.  
**Mensurations:** 1,76 m, 76 kg.  
**Palmarès:** JO (première participation): champion olympique de super-G Albertville 1992. 26e combiné Albertville 1992. CM: vice-champion du monde super-G Saalbach 1991. 3 x champion du monde juniors Zinal 1990 (super-G, descente + combiné). 2 x vice-champion du monde juniors Zinal 1990 (slalom + géant). CN: champion de Norvège super-G 1991. 2 x médaillé de bronze 1991 (géant + slalom). Coupe du monde (3e saison): 17e 1991. 30e 1990. Aucune victoire, mais 22 fois dans les dix premiers. Meilleurs résultats: 4e géant Adelboden 1992. 5e super-G Hemsedal 1990 et super-G Garmisch 1991.



## LA GAZETTE OLYMPIQUE

### AU DÉPART

Voici l'ordre des départs du super-G féminin qui se déroulera aujourd'hui à Méribel (12 h 15): 1. Haas (S). 2. Maier (Aut). 3. Vogt (All). 4. Wachter (Aut). 5. Mösenlechner (All). 6. Roffe (EU). 7. Merle (Fr). 8. Seizinger (All). 9. Zeller (S). 10. Bournissen (S). 11. Fjeldavli (No). 12. Sadleder (Aut). 13. Gerg (All). 14. Kronberger (Aut). 15. Lee-Gartner (Can). Puis: 19. Zurbriggen (S).

### CADEAU

Au départ du 15 km poursuite aux Saisies, le dernier, le concurrent marocain, aurait dû être lâché 43 minutes après le premier et, surtout, 22 minutes après l'avant-dernier. Pour éviter des heures supplémentaires aux officiels, le jury a accordé un bonus de 20 minutes au skieur de l'Atlas. La hiérarchie n'a pas été bouleversée.

### PROTOCOLE

Entre le roi de Norvège et le président du CIO, en passant par les ministres français et étrangers, le service du protocole a eu fort à faire samedi, aux Saisies. Si les «politiques» ont rendu visite à leurs athlètes, M. Samaranch a remis les prix du Concours de la meilleure photo sportive 1991. Lauréats: l'Allemand Thomas Kienzle et l'Australien Palani Mohan.

### ALLEZ ALBERT!

Malgré ses modestes performances, Albert de Monaco est très encouragé depuis les bords de la piste de bob de La Plagne. Cloches, «hop, hop», drapeaux déployés: l'ambiance du bob est nettement plus chaude que celle de la luge, discipline très confidentielle.

### SATISFAITS OU REMBOURSÉS

Le COJO a offert de rembourser les spectateurs qui n'avaient pu arriver à temps pour la descente dames de Méribel, avancée d'une heure samedi. Bien que cette annonce eut été faite dès vendredi, confusion et tension avaient été remarquées aux guichets. (si)

## Classement

**Super-G messieurs (1650 m, 535 m de dén., 39 portes):** 1. Aamodt (No) 1'13''04. 2. Girardelli (Lux) à 0''73. 3. Thorsen (No) à 0''79. 4. Furuseth (No) à 0''83. 5. Polig (It) à 0''84. 6. Hangl (S) à 0''86. 7. Mader (Aut) à 1''04. 8. Stiansen (No) à 1''47. 9. Wasmeier (All) à 1''54. 10. Accola (S) à 1''56. 11. Puis: 14. Urs Kälin (S) à 2''18. 118 coureurs en lice, 98 classés. Ont notamment été éliminés: Heinzer (S), Piccard (Fr), Holzner (It) et Schiele (Fr).

Descente dames: nouveau «fiasco» de nos compatriotes

## Triomphe nord-américain

Sur un hippodrome, l'ordre d'arrivée de la descente féminine des Jeux d'Albertville aurait rapporté gros: la Canadienne Kerrin Lee-Gartner, championne olympique, l'Américaine Hilary Lindh (2e) et l'Autrichienne Veronika Wallinger (3e) émergeaient au mieux à la catégorie des outsiders, voire des délaissées.

Dans le camp suisse, le cache-marché s'est poursuivi avec une chute de Chantal Bournissen et comme meilleur résultat un 10e rang à 1''49 de Heidi Zurbriggen, contrainte à prendre deux fois le départ.

### DANS UN MOUCHOIR

Jamais sans doute descente olympique n'avait donné lieu à une arrivée aussi serrée. Kerrin Lee-Gartner s'est imposée pour 6 centièmes (soit 1,4 m) devant Hilary Lindh et de 9 centièmes (2,2 m) face à Veronika Wallinger. L'Allemande Katja Seizinger, 4e à 0''12 (2,9 m), et l'Autrichienne Petra Kronberger, 5e à 0''18 (4,4 m) complètent une arrivée à la photo-finish. Ces cinq concurrentes ont en revanche déclassé leurs rivales, puisque l'Allemande Katrin Gutensohn, 6e, est pointée à 1''16' déjà.

Aucune des trois médaillées de cette épreuve disputée dans des conditions difficiles - chutes de neige, visibilité réduite - n'avait terminé cette saison parmi les trois premières d'une course de Coupe du monde! Quatrième à Serre-Chevalier, 6e à Santa Caterina et Grindelwald, 10e à Morzine, la blonde Kerrin avait cependant attesté

d'une présence constante aux places d'honneur. On ne saurait en dire autant de l'Américaine Hilary Lindh (23 ans en mai), dont un 11e rang conquis dans l'Oberland constituait le meilleur résultat de l'hiver. Dans l'absolu, une 6e place à Panorama en 89 représentait son plus haut fait.

### MERLE: LES AILES ROGNÉES

Parmi les battues figurent l'Ukrainienne Svetlana Gladishiva (20 ans), à qui fait encore défaut l'expérience nécessaire pour traduire en course ses résultats des entraînements, et l'équipe d'Allemagne, qui se contente des accessits.

Ainsi que Carole Merle, 13e seulement à 2''18 (à égalité avec Heidi Zeller!), au grand désappointement du public de Méribel. Mais on n'attendait guère la Française dans des conditions de course qui ne l'avantageaient pas.

### CLASSEMENT

**Méribel, descente dames (2770 m, 828 m de dén., 40 portes):** 1. Gartner (Can) 1'52''55. 2. Lindh (EU) à 0''06. 3. Wallinger (Aut) à 0''09. 4. Seizinger (All) à 0''12. 5. Kronberger (Aut) à 0''18. 6. Gutensohn (All) à 1''16. 7. Sadleder (Aut) à 1''26. 8. Gladishiva (CEI) à 1''30. 9. Vogt (All) à 1''34. 10. Zurbriggen (S) à 1''49. Puis: Zeller (S). 21. Spescha (S) à 3''28. 30 skieuses au départ, 29 classées. (si)

## LEE-GARTNER EN BREF

**Nom:** Lee-Gartner.  
**Prénom:** Kerrin.  
**Née le:** 21 septembre 1966 à Trail (Colombie britannique).  
**Mensurations:** 1 m 73, 63 kg.  
**Palmarès:** championne olympique de descente 1992. 7e de la descente des Mondiaux de 1989 et de 1991. Coupe du monde: 1986-87: 13e de la descente de Mt. Allen. 1988-89: 7e de la descente d'Aspen, 7e de la descente de Rossland. 1988-89: 7e de la descente de Lake Louise. - 1989-90: 5e et 6e des descentes de Veysonnaz. 1990-91: 3e de la descente d'Altenmarkt, 4e de la descente de Bad Kleinkirchheim, 5e de la descente de Garmisch. - 1991-92: 4e de la descente de Serre-Chevalier, 5e du Super-G de Santa Caterina, 6e de la descente de Grindelwald.

## MÉDAILLES

(après 33 des 57 épreuves)

	Or	Ar	Br
Allemagne	7	7	4
Norvège	6	3	3
CEI	5	4	5
Autriche	4	6	6
France	3	3	1
Etats-Unis	3	2	1
Finlande	3	1	2
Italie	1	3	2
Canada	1	0	1
Suisse	1	0	1
Chine	0	2	0
Japon	0	1	2
Hollande	0	1	2
Luxembourg	0	1	0
Tchécoslovaquie	0	0	2

Ski acrobatique - Une Suissesse tient la vedette

## Une médaille pour rien!

Les skieuses acrobatiques suisses ont encore tenu la vedette au cours de l'ultime épreuve de ski acrobatique des Jeux, à Tignes, avec une épreuve - le saut - qui ne figurait malheureusement que parmi les sports de démonstration.

La Zougnoise Colette Brand, deuxième des éliminatoires de samedi derrière Marie Lindgren, a réussi à renverser la situation et à devancer la Suédoise pour obtenir la première grande victoire internationale de sa carrière (si l'on excepte un succès obtenu en Coupe du monde en 1990 en Suède).

Chez les messieurs, comme prévu, les Canadiens Philippe

Laroche et Nicolas Fontaine n'ont pas trouvé de rivaux à leur taille.

**Tignes. Saut acrobatique. Finale du saut (démonstration).** Dames: 1. Brand (S) 157,51 points. 2. Lindgren (Su) 155,10. 3. Simchen (All) 153,94. 4. Curry (GB) 151,13. 5. Tcheriaziova (URSS) 150,01. 6. Lid (No) 144,65. 7. Marshall (Aus) 139,55. 8. Schmid (S) 129,47.

Messieurs: 1. Laroche (Ca) 237,47 points. 2. Fontaine (Ca) 228,88. 3. Meda (Fr) 219,44. 4. Bacquin (Fr) 206,71. 5. Defferen (EU) 210,74. 6. Bonatti (Aut) 198,15. 7. Worthington (EU) 192,16. 8. Stögner (Aut) 187,67. Puis: 15. Schönbacher (S) 154,63. (si)

## AU JOUR LE JOUR

● LUNDI 17 FÉVRIER (quatre titres attribués)

10.00 Ski de fond, 4 x 5 km dames aux Saisies.

Le podium de Calgary:

1. URSS (Nagevickina, Gavriluk, Tichonova, Reztsova).
2. Norvège (Dybendhal, Wold, Jahre, Dahlmo).
3. Finlande (Määttä, Kirvesniemi, Matikainen, Savolainen).

12.00 Curling (démonstration), dames et messieurs (groupe 1) à Pralognan.

12.15 Ski alpin, super-G dames à Méribel.

Le podium de Calgary: 1. Sigrid Wolf (Aut). 2. Michela Figini (S). 3. Karen Percy (Can).

13.00 Hockey sur glace, groupe A: Allemagne - Pologne à Courchevel.

13.00 Combiné nordique, saut par équipes à Courchevel.

16.00 Patinage de vitesse, 5000 m dames à Albertville.

Le podium de Calgary: 1. Yvonne Van Gennip (Hol).

2. Andrea Ehrig (RDA). 3. Gabi Zange (RDA).

18.00 Curling (démonstration), dames et messieurs (groupe 2) à Pralognan.

19.30 Patinage artistique, danse libre à Albertville.

Le podium de Calgary:

1. Natalia Bestemianova-Andrei Bukin (URSS).
2. Marina Klimova-Serge Ponomarenko (URSS).
3. Tracy Wilson-Robert McCall (Can).

20.15 Hockey sur glace, groupe A: Suède - Etats-Unis à Méribel.

Hockey sur glace - Le match face à la Tchécoslovaquie a duré trois minutes de trop pour la Suisse

# Une défaite encourageante

● SUISSE - TCHÉCOSLOVAQUIE  
2-4 (1-1 1-1 0-2)

Deux buts concédés en 35" à moins de quatre minutes de la fin de la rencontre ont empêché l'équipe de Suisse de boucler son pensum du tour préliminaire des Jeux par un match nul face à la Tchécoslovaquie, qui s'est finalement imposée 4-2 (1-1 1-1 2-0). Un partage des points éventuel qui n'aurait cependant que flatté l'orgueil helvétique, bien malmené jusqu'ici: à la suite de la victoire de la France contre la Norvège (4-2), l'accès aux quarts de finale était définitivement interdit aux Suisses.

Les hommes de Tamminen, qui affronteront mercredi la Pologne - plus que probable dernier du groupe A - en rencontre de barrage (places 9-12), en ont cependant terminé de leurs matches de poule sur une note posi-



Igor Liba - Renato Tosio  
Trois minutes de trop pour les Helvètes.

(AP)

tive. Toute pression envolée, ils ont semblé éprouver enfin un certain plaisir et en ont donné également à leurs supporters, accourus en assez grand nombre hier à Méribel. Les idées éclaircies, ils ont prouvé n'avoir pas tout perdu de leur hockey. Mais quel dommage d'avoir attendu qu'il soit trop tard...

## UN PEU DE RÉUSSITE

Face à des Tchécoslovaques désireux d'effacer l'affront de Turku, la Suisse n'en a pas moins mené à deux reprises à la marque. Avec une bonne dose de réussite il est vrai, tant sur le plan offensif que défensif. Le portier Svoboda, qui faisait ses débuts dans le tournoi, y mit en effet du sien pour permettre à Howald, bien lancé par Fair (8e), et Celio (27e) de trouver le chemin des filets, lui qui ne fut inquiété que par intermittences. Dans l'intervalle, le remuant Rösol, bénéficiant de la naïveté helvétique, avait pu battre Renato Tosio pour l'égalisation.

Un salaire minimal pour une formation tchèque souvent campée devant la cage helvétique, où les scènes épiques foisonnent. Maladroits souvent, malchanceux parfois (souvent tirs sur le cadre au premier tiers!) ou freinés par un Tosio efficace même si ses interventions n'étaient pas

toujours tirées du manuel du parfait portier, les Tchécoslovaques ont failli payer cher leur manque de réalisme. Deux palets perdus par les Suisses dans leur zone ont finalement permis à Veselovsky (56'43") et Lubina (57'18) de donner à la marque, sur le fil, un aspect plus conforme aux débats. Dur certes pour les hommes de Tamminen, mais amplement justifié.

On créditera toutefois les Suisses, grâce à la collaboration desquels la rencontre a atteint durant deux périodes un niveau intéressant, d'une performance de bon aloi. Leur meilleur sans aucun doute depuis le début du tournoi. En infériorité numérique (aucun but concédé), les progrès ont été patents, comme dans presque tous les secteurs. Le jeu helvétique avait retrouvé du liant et, parfois, une certaine inspiration. De quoi espérer une conclusion positive contre la Pologne d'abord, puis - sans doute - l'Italie. (si)

## LES JEUX DE... ... JAN SOUKUP

Jan Soukup (photo Schneider), actuellement responsable du mouvement juniors du HC La Chaux-de-Fonds, suit bien évidemment autant que possible le déroulement du tournoi olympique de hockey sur glace. Le Tchécoslovaque attendait avec un intérêt tout particulier la confrontation entre ses compatriotes et la Suisse.



- Etes-vous surpris par l'étréouité du score qui a sanctionné cette partie?

- Non, pas vraiment. Le match a été plutôt difficile pour la Tchécoslovaquie, puisque la Suisse a mené deux fois. Les deux équipes voulaient absolument gagner, et cela a donné une partie serrée. Le dernier match d'un groupe se révèle très souvent très difficile à jouer.

- La Suisse partait avec pas mal d'ambitions dans ce tournoi. Etes-vous déçu par le comportement des joueurs de Tamminen?

- C'est difficile de juger vu de l'extérieur. Beaucoup de gens disent que les joueurs ont triché et qu'ils ont plus pensé aux futurs play-off qu'à ces Jeux olympiques. Mais je ne suis pas du même avis. Je crois que lorsque l'on se retrouve sur la glace, on oublie tout et on fait le maximum. D'autre part, les Suisses ont réalisé de bons résultats lors de leur préparation: je pense que cela n'a pas eu un effet positif et que certaines têtes ont un peu gonflé! D'un autre côté, si la Suisse avait gagné contre la France, elle serait en quart de finale et tout le monde serait content. Il faut aussi parfois admettre que l'adversaire puisse bien jouer, comme l'ont fait les Français.

- Que dire du niveau de ce tournoi?

- Je n'ai malheureusement pas pu suivre tous les matches. Mais sur ce que j'ai vu, je dirais que le jeu est parfois trop dur, comme lors de la rencontre CEI - Tchécoslovaquie durant laquelle les équipes ne se sont pas seulement occupées du puck...

- Que pensez-vous des prestations de l'équipe de Tchécoslovaquie?

- Elle fait mieux que lors des championnats du monde de l'an dernier ou que lors de la Canada Cup. Mais on ne peut pas vraiment parler de progrès, car il n'y a que neuf joueurs évoluant dans le championnat national qui sont présents à Méribel. A mon avis, les Jeux sont une fête du sport, mais le niveau est meilleur aux championnats du monde. Ceci pour la simple raison que les équipes sont «renforcées» par des joueurs de National Hockey League lors des Mondiaux. Par exemple, il y a maintenant au Canada une vingtaine de joueurs tchécoslovaques qui sont engagés dans le championnat professionnel. Cela équivaut à une équipe complète.

- Aucun joueur de Skoda Pilsen, qui est en tête du groupe ouest du championnat tchécoslovaque, n'est sélectionné en équipe nationale. Pourquoi?

- Cela, il faut le demander à Monsieur Hlinka! Il doit avoir ses raisons, même si cette situation est un peu bizarre. Mais ce ne serait pas correct de ma part que de critiquer son choix depuis ici.

- Un pronostic pour la suite et la fin de la compétition?

- A mon avis, les Russes pourraient bien enlever le titre une fois encore. Ils restent les meilleurs dans le jeu, et leurs schémas sont toujours très bien faits. L.W.



## Sécurité

### Où sont les voleurs?

Les nombreux gendarmes et policiers mobilisés en prévision d'une augmentation de la délinquance n'ont guère été mis à contribution après une semaine de Jeux, constatent les magistrats d'Albertville.

La plus grosse affaire concerne six Polonais qui avaient volé deux cartes bancaires en Suisse. Ils ont été arrêtés à Albertville alors qu'ils tentaient de payer quatre pneus d'une valeur totale de 4000 francs.

Cinq d'entre eux ont été remis en liberté et le dernier a été inculpé d'escroquerie et écroué afin de donner la possibilité à la police suisse de demander son extradition. Il est soupçonné d'avoir escroqué plusieurs commerçants de l'autre côté de la frontière.

Deux Britanniques ont été interpellés alors qu'ils vendaient des T-shirts contrefaits avec les sigles du COJO et les anneaux olympiques. Les deux hommes ont été remis en liberté et il n'a pas été possible de savoir s'il s'agissait d'une initiative individuelle ou d'une filière organisée.

Chez les voleurs, les drapeaux et emblèmes olympiques sont en tête du hit-parade. Les gendarmes ont contrôlé un car de Hollandais avec 18 drapeaux. Le Comité d'organisation est d'ailleurs fréquemment obligé de remplacer les oriflammes, trop populaires, surtout la nuit.

On constate un léger accroissement des vols à la roulotte sur les parkings, mais rien d'alarmant compte tenu de la nette augmentation du trafic en Savoie.

Même les célébrations de victoires, si elles ont été le théâtre de quelques scènes bien arrosées, n'ont pas posé de problème d'ordre public aux gendarmes, ravis, qui estiment que «les hooligans sont les grands absents de la fête olympique». (si)

## Patinage de vitesse - Deux titres attribués

### La revanche de Koss

Les Norvégiens ne sont pas euphoriques qu'en ski nordique et en ski alpin. Ils tiennent également souvent les premiers rôles sur l'anneau de patinage de vitesse d'Albertville.

Hier, ils ont même réussi le double sur 1500 m, grâce à Johann Olav Koss (23 ans) et Adne Søndral (20 ans).

#### CLASSEMENT

1500 m, messieurs: 1. Koss (No) 1'54"81. 2. Søndral (No) 1'54"85. 3. Visser (Ho) 1'54"90. 4. Ritsma (Ho) 1'55"70. 5. Veldkamp (Ho) 1'56"33. 6. Zinke (All) 1'56"74. 7. Zandstra (Ho) 1'56"96. 8. Karlstad (No) 1'56"98. 9. Miyabe (Jap) 1'56"99. 10. Chelezovsky (CEI) 1'57"24. (si)

#### MEY EN BREF

Nom: Mey.  
Prénom: Uwe-Jens.

Né le: 13 décembre 1963.

Mensuration: 1,80 m, 80 kg.

Palmarès: champion olympique du 500 m. en 1988 et 1992, 2e sur 1000 m. en 1988. 2e du championnat du monde de sprint en 1988, 1989 et 1991. Vainqueur de la Coupe du monde sur 500 m. de 1988 à 1991, sur 1000 m. en 1989 et 1990.

taggia, Kessler; Ton, Vrabec, Eberle; Jaks, Montandon, Howald; Fair, Rottaris, Brodmann; Celio, Lüthi, Rötheli.

Tchécoslovaquie: Svoboda; Kadlec, Gudas; Svehla, Prochazka; Sleg, Horava; Scerban, Smehlik; Jelinek, Janicky, Lubina; Toupal, Veselovsky, Liba; Rosol, Lang, Kastak; Augusta, Hrbek, Zemlicka.

Notes: la Suisse sans Honegger ni Brasey (blessés). Tirs sur la latte de Janicky (12e/16e), tir sur le poteau de Jelinek (12e).

#### REBELOTE

Déjà champion olympique à Calgary, il y a quatre ans, Uwe-Jens Mey a conservé son titre, à Albertville, en s'imposant sur 500 mètres.

Le champion de l'ex-RDA a ainsi imité son illustre prédécesseur allemand, Erhard Keller, qui avait obtenu un tel doublé en 1968 et 1972.

#### CLASSEMENT

500 m, messieurs: 1. Mey (All) 37"14. 2. Kuroiwa (Jap) 37"18. 3. Inoue (Jap) 37"26. 4. Jansen (EU) 37"46. 5. Miyabe (Jap) et van Velde (Ho) 37"49. 7. Golubiev (CEI) 37"51. 8. Chelesovski (CEI) 37"57. 9. Chen (Ch) 37"58. 10. Yoon-Man (CdS) 37"60. (si)

#### KOSS EN BREF

Nom: Koss.  
Prénom: Johann Olav.

Né le: 29 octobre 1968.

Mensuration: 1,87 m, 84 kg.  
Palmarès: champion olympique sur 1500 m 1992. Champion du monde du combiné 1990 et 1991. Champion d'Europe du combiné 1991. Vainqueur de la Coupe du monde sur 1500 m 1991. Recordman du monde du 3000 m (3'57"52), du 5000 m (6'41"73), du 10.000 m (13'43"54) et du grand combiné (157,396 p).

## AUTRES MATCHES

#### Groupe A

● ÉTATS-UNIS - POLOGNE 3-0 (0-0 2-0 1-0)

Méribel: 6100 spectateurs. Arbitre: M. Malletroit (Fr).  
Buts: 35e McEachern (Young, Sacco) 1-0. 38e Sweeney (Lachance) 2-0. 54e McInnis (Heinze) 3-0.  
Pénalités: 4 x 2' contre les Etats-Unis, 3 x 2' contre la Pologne.

● FINLANDE - SUÈDE 2-2 (0-1 1-0 1-1)

Méribel: 6100 spectateurs. Arbitre: M. Adam (EU).  
Buts: 4e Näslund (Rydmark) 0-1. 22e Nieminen (Selänne, Skriko) 1-1. 43e Skriko (Mäkelä, à 5 contre 4) 2-1. 56e Rundqvist (Loob) 2-2.  
Pénalités: 5 x 2' contre les deux équipes.

● ALLEMAGNE - ITALIE 5-2 (2-0 0-2 3-0)

Méribel: 5343 spectateurs. Arbitre: M. Morozov (CEI).  
Buts: 3e M. Rumrich (Holzmann) 1-0. 11e M. Rumrich 2-0. 31e Morocco (Camazzola) 2-1. 34e Pellegrino 2-2. 50e Fischer (Truntschka) 3-2. 59e M. Rumrich 4-2. 60e Draissail (Hegen, à 5 contre 4, l'Italie sans gardien) 5-2.  
Pénalités: 4 x 2' contre l'Allemagne, 8 x 2' plus 10' (Camazzola) contre l'Italie.

#### CLASSEMENT

1. Etats-Unis	4	4	0	15	4	8
2. Suède	4	3	1	19	8	7
3. Finlande	4	2	1	17	8	5
4. Italie	4	1	0	3	15	2
5. Allemagne	4	1	0	3	7	2
6. Pologne	4	0	0	4	4	26

#### Groupe B

● CANADA - CEI 4-5 (2-3 0-1 2-1)

Méribel: 6100 spectateurs. Arbitre: M. Adam (EU).  
Buts: 9e Mironov (Bykov, Kravchuk, à 5 contre 4) 0-1. 12e Archibald (Hynes, à 4 contre 4) 1-1. 14e Lindros (à 4 contre 4) 2-1. 15e Prokhorov (Bortchevski, à 4 contre 4) 2-2. 16e Petrenko (Zamnov, Mironov) 2-3. 35e Kravchuk (Butsaev) 2-4. 44e Tippett (Hannan) 3-4. 49e Hannan (Brost, Tippett) 4-4. 53e Kravchuk (à 4 contre 4) 4-5.  
Pénalités: 6 x 2' contre la Canada, 4 x 2' contre la CEI.

● FRANCE - NORVÈGE 4-2 (1-0 0-0 3-2)

Méribel: 6100 spectateurs. Arbitre: M. Lipa (Tch).  
Buts: 2e Dunn (Saunier) 1-0. 45e Bozon (Almasy, à 5 contre 4) 2-0. 46e Hoff (Salsten, à 5 contre 4) 2-1. 50e Dunn (Barin) 3-1. 55e Rath 3-2. 60e Bozon (dans le but vide) 4-2.  
Pénalités: 8 x 2' contre la France, 7 x 2' contre la Norvège.

#### CLASSEMENT

1. Canada	5	4	0	1	28	9	8
2. CEI	5	4	0	1	32	10	8
3. Tchécoslov.	5	4	0	1	25	15	8
4. France	5	2	0	3	14	22	4
5. Suisse	5	1	0	4	13	25	2
6. Norvège	5	0	0	5	7	28	0

#### LA SUITE DU TOURNOI

Mardi: 13.00 Norvège - 5e groupe A (match de classement). 17.00 Canada - 4e du groupe A (quart de finale). 21.00 1er du groupe A - France (quart de finale).  
Mercredi: 13.00 Suisse - 6e du groupe A (match de classement). 17.00 CEI - 3e du groupe A (quart de finale). 21.00 2e du groupe A - Tchécoslovaquie (quart de finale).





Athlétisme - Championnats suisses en salle à Macolin

# Ganguillet et Moser boulets d'or

L'athlétisme suisse est entré dans une période difficile. Ces championnats n'avaient plus l'intensité des précédents. Ceci est peut-être à mettre sur le compte des absents tels Gunthör, Protti et Gasser.

Les sprints ont pourtant été spectaculaires à souhait avec deux ex-æquo sur 60 m hommes et deux femmes qui se sont affrontées nettement sous le record national sur cette même discipline. Martha Grossenbacher a littéralement déclassé ses rivales dans la phase de départ pour ensuite apprivoiser le titre

avec une mince avance sur Sara Wüst.

Dans la grande salle de Macolin, le jet de poids a été une affaire neuchâteloise puisque la Chaux-de-Fonnière Nathalie Ganguillet a retrouvé l'essentiel de son efficacité pour envoyer son engin à 15 m 22. Ce fut nettement suffisant pour contenir les ambitions de sa rivale Ursula Emmenegger qui se contenta de 14 m 44. Nathalie Ganguillet constatait avec raison que ses appuis n'avaient pas été suffisamment réglés pour espérer approcher les seize mètres. Il n'en demeure pas moins que l'athlète de l'Olympic accrochait son douzième titre national.

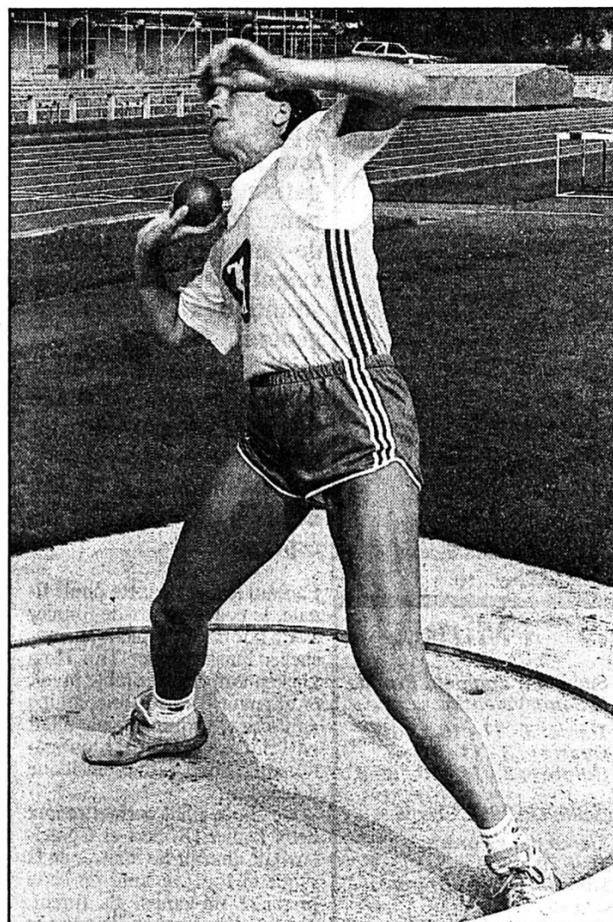
Le moins qu'on puisse écrire, c'est que le cépiste Claude Moser s'est aligné avec des inten-

tions de prétendant à la succession de Werner Gunthör. La tonicité et la qualité technique de son cinquième essai ont ruiné la sérénité du Zurichois Erb, en tête jusque-là. Mesuré à 16 m 62, Claude Moser nous a semblé avoir encore une marge de progression qui lui vaudra d'autres titres dans cette spécialité.

## KARINE GERBER EN TRAJECTOIRE

Après une qualification à sa mesure, la junior de l'Olympic Karine Gerber affrontait en finale du 800 m ce qu'il y a de mieux dans le pays présentement à savoir: Aurelia Scalabrin, Regula Scalabrin et Katy Orthaber. La course s'annonçait rude du fait qu'Aurelia Scalabrin cherchait sa qualification pour les championnats d'Europe à la faveur du dévouement de sa sœur. Aurelia Scalabrin décrocha le titre avec un remarquable chrono de 2'03"65. Pour la petite Chaux-de-Fonnière, les circonstances n'étaient guère favorables parce que lancées sur des bases trop élevées, comme en attesta son passage de 1'01"89 au 400 mètres. Elle effectua l'autre moitié du parcours à l'énergie pour signer tout de même son meilleur chrono en salle avec 2'13"11, assorti d'une 4e place, devant la Tessinoise Pagani nettement supérieure sur les tables de la saison passée.

A noter dans le panorama neuchâtelois la médaille de bronze d'Olivier Berger, en longueur, où il fut mesuré à 7m 17. Sa camarade Carole Jouan est parvenue en demi-finale du 60 m avec un temps de 7"92, alors que l'olympienne Natacha Is-



Nathalie Ganguillet

Sans rivale hier à Macolin.

(Schneider)

cher connaissait l'élimination tant sur 60 m en 7"98 que sur 200 m en 26"11.

Outre une foulure de la che-

ville gauche, la Chaux-de-Fonnière n'était pas au bénéfice d'une préparation méticuleuse.

(jr)

**L'IBF ne veut plus de Tyson** - La Fédération internationale de boxe (IBF) ne reconnaîtra plus Mike Tyson, reconnu coupable de viol, comme l'un des prétendants à la couronne mondiale des poids lourds à partir de ses classements du mois de mars. «L'IBF a pour politique de ne pas reconnaître un boxeur qui est en prison ou qui risque une peine de prison», a annoncé Bob Lee, le président de l'IBF. (si)

## BRÈVES

### Ski nordique

#### Sandoz sans concession

Daniel Sandoz, de La Chaux-du-Milieu, a remporté le 15 km du Turchet.

### Cyclisme

#### Un bouquet pour Wegmüller

Le Suisse Thomas Wegmüller a remporté en solitaire le GP de Naquera, en Espagne. Au terme d'une échappée solitaire de 125 km, il a précédé l'Allemand Peter Hulse de 1'30".

### Gözl comme prévu

L'Allemand Rolf Gözl n'a pas été délogé de sa place de leader du Tour méditerranéen, dont l'ultime étape est revenue au Hollandais Jean-Paul Van Poppel. Au classement final, Gözl s'impose avec une avance de 22'17" sur le Français Ronan Pensec.

## TV-SPORTS

### TSR

09.55 Jeux olympiques. Ski nordique: 4 x 5 km dames.

19.00 Fans de sport.

Jeux olympiques.

23.00 Fans de sports.

Jeux olympiques.

### DRS (chaîne sportive)

12.00 Jeux olympiques.

Ski alpin: Super-G dames.

12.55 Jeux olympiques.

Ski nordique: saut 90 m combiné par équipes.

### TSI (chaîne sportive)

20.30 Jeux olympiques.

Patinage artistique: libre danse.

### DRS

21.00 Olympiastudio.

### TSI

22.40 Albertville 92.

### TF1

07.15 Jeux olympiques.

11.55 Jeux olympiques.

13.25 Jeux olympiques.

20.30 Jeux olympiques.

22.00 Jeux olympiques.

00.05 Club JO.

### A2

10.30 Jeux olympiques.

19.00 Journal des JO.

### FR3

13.00 Jeux olympiques.

22.55 Journal des JO.

### ZDF

09.45 Jeux olympiques.

La journée en direct.

19.20 ZDF-Olympia-Studio.

### Eurosport

06.00 Jeux olympiques.

La journée en direct.

## Les champions

### MESSIEURS

60 m: Doll (DTC Zurich) et Burkart (DTC Zurich) 6"72. 200 m: Widmer (CARE Vevey) 21"38. 400 m: Simasotchi (CARE Vevey) 48"37. 800 m: Geissbühler (TV Bösingen) 1'49"15. 1500 m: Jenkel (TVL Berne) 3'54"58. 60 m haies: Niederhäuser (LC Zurich) 7"88. Hauteur: Friedli (Herzogenbuchsee) 2 m 12 m. Perche: Lübbers (TVU Zurich) 5 m 20. Longueur: Ulrich (TVL Berne) 7 m 32. Triple-saut: Piffaretti (SG Lugano) 14 m 94. Poids: Moser (CEP Cortaillod) 16 m 62.

### DAMES

60 m: Grossenbacher (TVU Zurich) 7"27 (record de Suisse en salle, ancien 7"34 par elle-même). 200 m: Anliker-Aebi (LV Langenthal) 23"85. 400 m: Breuers (Herzogenbuchsee) 58"50. 800 m: Scalabrin (STV Frauenfeld) 2'03"65. 60 m haies: 1. Baumann (LC Zurich) 8"04. Hauteur: Ellinger-Stiefel (LG Künsnacht-Erlenbach) 1 m 86 m. Longueur: Shönenberger 6 m 03. Triple-saut: Schenker 12 m 12. Poids: Ganguillet (Olympic La Chaux-de-Fonds) 15 m 22. (si)

La Fédération allemande frappe fort

## Quatre ans pour Krabbe

Après l'immense scandale provoqué par le dopage du Canadien Ben Johnson aux Jeux de Séoul, en 1988, le sprint mondial est encore touché à son sommet, avec la suspension, samedi, pour quatre ans, de l'Allemande Katrin Krabbe, championne du monde des 100 et 200 m à Tokyo, pour manipulation lors d'un contrôle antidopage.

Selon le Comité directeur de la Fédération allemande (DLV), réuni en séance extraordinaire à huis-clos, à Darmstadt, la championne du monde, sa camarade de club de Neubrande-

burg et vice-championne du monde du 400 m, Grit Breuer, ainsi que Silke Möller, licenciée à Rostock, ancienne championne du monde du 100 et 200 m en 1987 sous le nom de Gladisch, se sont rendues «coupables de manipulation lors d'un contrôle antidopage effectué le 24 janvier à Stellenbosch (Afrique du Sud), au cours d'un stage d'entraînement».

L'analyse et la contre-expertise des prélèvements d'urine des trois championnes s'étaient révélées «tout à fait identiques», donnant à penser qu'il y a eu tricherie. (si)

Natation - Le CNCF se distingue à Bienne

## Belle récolte de médailles

En déplacement hier à Bienne à l'occasion d'un meeting, les 26 nageurs du CNCF ont parfaitement rempli leur contrat, puisqu'ils ont récolté pas moins de 12 médailles (6 en or, 2 en argent et 4 en bronze). Voilà de quoi ravir l'entraîneur du club, Etienne Dagon.

A tout seigneur tout honneur, commençons par l'or. Lorine Evard a récolté deux médailles, la première dans le 100 m brasse (1'17"00) et la seconde lors du 200 m brasse (2'44"80).

Joël Perret n'a pas fait de détail en s'adjugeant trois médailles. Une dans le 100 m dauphin (1'00"30), une seconde dans le 200 m dauphin (2'18"00) et la troisième lors du 100 m dos (1'04"50). Dans le 4 x 100 m, les jeunes Chaux-de-Fonnières se sont brillamment comportées puisqu'elles ont grimpé sur la plus haute marche du podium avec un temps de 4'51"90. L'équipe était composée de Ka-

rin et Emmanuelle Hehlen, Lorine Evard et Manon Wenger.

L'argent ensuite avec deux médailles pour Manon Wenger, une dans le 100 m dauphin (1'12"40) et une autre dans le 200 m de la même discipline (2'41"10). Terminons avec le bronze avec une distinction pour Joël Perret dans le 50 m libre (25"50), une autre pour Emmanuelle Hehlen dans le 100 m libre (1'03"60), une également pour Valia Racine lors du 200 m brasse (2'51"00) et une pour le 4 x 100 m libre des messieurs (3'54"70), relais formé de Joël Perret, Basile Schwab, Olivier Ecabert et Cédric Evard.

Commentaire d'Etienne Dagon: «Le temps de Lorine Evard sur le 200 m brasse est excellent. Avec cette performance, elle peut espérer un podium lors des prochains championnats suisses.»

C'est tout le mal qu'on lui souhaite! (sp)

Volleyball - LNA: les matches et les défaites se suivent pour TGV-87

## Malgré une belle combativité...

### ●MTV NAEFELS - TGV-87 3-1 (15-9 7-15 15-11 15-9)

La semaine pensée, l'entraîneur Serge Lovis pensait que le déplacement en terre glaronaise apporterait quelque chose à l'équipe. Certes, ce ne fut malheureusement pas la victoire, mais tout de même un effort de concentration et, surtout, de la combativité.

TGV-87 allait vite mener 0-2 dans le premier set. Naefels revenait à 4-3 pour se détacher nettement jusqu'à 12-4. Moment de flottement chez les Jurassiens, durant lequel les points tombaient inévitablement.

Les maîtres de maison remportèrent la première manche 15-9 en 31 minutes, ceci malgré une riposte jurassienne qui sera bénéfique pour le début de la deuxième manche.

Le deuxième set a montré un Tramelan déterminé et le score

indiquait 4-8 pour les visiteurs. TGV-87 croyait à juste titre à ses chances et s'octroyait ainsi le deuxième set en 24 minutes, 7-15.

Scénario inverse dans la troisième manche, car c'était Naefels qui menait 8-3 puis 11-3. Bien que distancé au tableau d'affichage, TGV-87 allait entamer une course-poursuite, mais en vain, car les Glaronais allaient boucler ce set 15-11 en 27 minutes.

Au 4e set, le jeu entre les deux équipes allait être égal jusqu'à 8-6 pour Naefels. Un peu émusés, les joueurs tramelots allaient commettre quelques fautes et ainsi permettre à Naefels de prendre plusieurs longueurs d'avance jusqu'à 12-7.

TGV-87 gagnait alors encore deux points, mais devait concéder tout de même sa deuxième défaite du tour de relégation.

Dans ce match à caractère offensif et de bon niveau, le mentor tramelot relevait: «L'équipe s'est investie dans ce match. C'est très important pour l'avenir que les joueurs s'aident et communiquent positivement entre eux. Reto Ochsner a fait un bon match et, en travaillant encore bien à l'entraînement la semaine prochaine, j'aurai une équipe déterminée et prête à prendre ses responsabilités face à Amriswil samedi prochain à Tramelan».

Salle SGU Naefels: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Grzybok et Meyer.

MTV Naefels: Pierce, Gerson, Bogdanovski, Affentranger, Tizi, Schmid, Reumer, Gerster, Huber, Stauffer, Wolf.

TGV-87: Sandmeier, Da Rold, Borowko, Ochsner, Mac, Visinand, Von der Weid, Schnegg, Ischy. (nb)

## LE POINT

### MESSIEURS

LNA. Demi-finales des play-off (au meilleur des 5 matches). Troisième match: LUC - Lugano 3-1 (15-7 6-15 16-14 15-7). Jona - Sursee 3-1 (15-12 14-16 15-11 15-12). Lausanne et Jona sont qualifiés pour la finale avec cette troisième victoire.

Tour contre la relégation: Nâfels - TGV-87 3-1 (15-9 7-15 15-11 15-9). Amriswil - Chênois 2-3 (8-15 15-6 15-7 4-15 16-17). Classement: 1. Nâfels 17/18. 2. Chênois 17/14. 3. TGV-87 16/8. 4. Amriswil 16/4.

LNB. Groupe ouest, 13e journée: LUC II - Kôniz 1-3. Chênois II - Plateau de Diesse 0-3. Uni

Berne - Trois-Chêne 3-0. Meyrin - Colombier 3-0. Lavaux - Montreux 3-0.

Classement: 1. Plateau de Diesse 24. 2. Uni Berne 20. 3. Kôniz 20. 4. Meyrin 16. 5. Colombier 16. 6. Lavaux 12. 7. Montreux 12. 8. Trois-Chêne 6. 9. Chênois II 2. 10. LUC II 2.

### DAMES

LNA. Demi-finales des play-off (au meilleur des 5 matches). Troisième match: Genève-Elite - VB Bâle 1-3 (15-9 9-15 5-15 14-16). VB Bâle mène 2-1. BTV Lucerne - Uni Bâle 3-1 (16-14 6-15 15-8 15-5). BTV Lucerne a remporté cette série par 3-0.

Tour contre la relégation. Deuxième tour: Schaffhouse - Montana Lucerne 1-3 (11-15 15-7 10-15 2-15). Fribourg - Bienne 3-0 (16-14 15-5 15-8).

Classement (16 matches joués): 1. Schaffhouse 12. 2. Montana Lucerne 12. 3. Bienne 8. 4. Fribourg 2.

LNB. Groupe ouest: Gerlafingen - Genève-Elite II 3-0. Schönenwerd - Colombier 3-0. Uni Berne - Moudon 1-3. Uni Neuchâtel - Cheseaux 3-2.

Classement (13 matches joués): 1. Uni Bâle 22. 2. Uni Neuchâtel 20. 3. Cheseaux 18. 4. Moudon 18. 5. Uni Berne 18. 6. Schönenwerd 16. 7. Gerlafingen 8. 8. Guin 6. 9. Genève-Elite II 4. 10. Colombier 0. (si)

Basketball - LNB masculine: important succès pour le BBCC

## Espoirs concrétisés

### ● LA CHAUX-DE-FONDS - SAV VACALLO 118-106 (55-58)

Après avoir commencé le tour final contre la relégation par une surprenante défaite, les Chaux-de-Fonniers se retrouvaient dans une délicate situation au classement général. Samedi après-midi, l'équipe était confrontée aux Tessinois de SAV Vacallo dans un match qui promettait énormément... La réalité dépassa de beaucoup les espérances.

Face au leader de cette poule finale, le coach chaux-de-fonnier avait adopté une tactique inusuelle. Faisant jouer Tim Hoskins en tant que véritable pivot, et alignant d'entrée une équipe «musclée», l'équipe locale allait parvenir à s'assurer la domination du rebond, tant offensif que défensif.

Ce choix allait permettre aux deux Didier (Robert et Chatellard) de devenir les maîtres de la raquette tout au long de cette première mi-temps. Ils furent, avec un Tim Hoskins des grands jours, les poumons d'une équipe euphorique.

Les Tessinois, moins spectaculaires, se révélaient être des joueurs très adroits et savaient profiter de la taille de leur joueur italo-argentin. Le BBCC gardait constamment le contrôle des opérations et maintenait un avantage qui oscillait entre 5 et 10 points, mais ne donnait jamais l'impression de pouvoir déborder son adversaire.

Vacallo n'avait cependant pas

encore fait usage de son arme secrète. A six minutes de la pause, l'entraîneur tessinois Gary Stich fit son apparition sur le terrain. La physiologie du match s'en trouva profondément bouleversée. Considéré depuis le début de l'année comme joueur suisse, ce vétéran du basket helvétique allait démontrer qu'il n'avait rien perdu de son savoir-faire. Gary Stich allait ramener son équipe au niveau de sa rivale et lui permettre d'atteindre la pause avec trois petits points d'avance.

#### INTENSITÉ

La seconde période allait être d'une rare intensité. L'équipe locale revenait à égalité dès la 12e minute. C'est alors que les Tessinois connurent les pires ennuis. Avec Stich à nouveau sur le terrain, les visiteurs eurent le tort de vouloir précipiter les événements en tentant des shoots précipités qui allaient forcer le destin d'un match jusqu'alors très incertain.

Les balles ainsi perdues allaient permettre à l'équipe locale de s'envoler au score (13-0 entre la 12e et la 14e minute!) Les Tessinois, momentanément assommés, n'allaient pas capituler aussi facilement. Ils parvenaient à se reprendre et à éviter que la différence n'excède les 12 points. En fin de match, les visiteurs allaient, en commettant des fautes immédiatement après chacun de leurs tirs, obliger les Chaux-de-Fonniers à shooter des coups-francs dans l'espoir de récupérer le ballon sur un tir raté. Malheureusement pour eux, les joueurs locaux firent preuve en cette occasion d'une adresse salvatrice.

Transformant 14 coups-francs sur 18 dans les trois dernières minutes, ils allaient ainsi faire échouer le coup de poker désespéré des Tessinois.



Didier Robert

Une victoire qui fait plaisir.

(Impar-Galley)

On aura rarement vu une fin de match aussi longue et se dessiner au Pavillon des Sports. Les 11 fautes commises dans les trois dernières minutes y sont pour beaucoup!

Pavillon des Sports: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer et Bapst.

La Chaux-de-Fonds: Hoskins (49); Robert (29); Bottari (12);

Benoît (11); Chatellard (10); Forrer (6); Mueller (1); Bois; Grange; Mühlebach.

SAV Vacallo: Parizza (24); Stich (23); Vine (19); Zannoni (14); Jocchi (10); Bernasconi (8); Ghidossi (4); Stanga (4); Amman; Cristinelli.

Au tableau: 5e; 17-9; 10e: 27-22; 15e: 41-38; 25e: 66-70; 30e: 81-80; 35e: 100-92. (roro)

### LE POINT

#### MESSIEURS

LNA, tour final, 4e journée: SF Lausanne - FR Olympic 96-97. Vevey - Pully 92-104. Bellinzona - Union NE 93-95.

Classement: 1. Union NE 18 (+ 20). 2. FR Olympic 18 (+ 25). 3. Pully 16 (+ 9). 4. Vevey 16 (- 12). 5. SF Lausanne 16 (- 8). 6. Bellinzona 16 (- 4).

Tour de promotion-relégation LNA/LNB, 4e journée: Cossonay - Lugano 75-71. SAM Massagno - Champel 99-88. Monthey - St-Prex 107-68. CVJM Birsfelden - Bernex 116-88.

Classement: 1. Bernex 6. 2. SAM Massagno 6. 3. Monthey 4. 4. Lugano 4. 5. Cossonay 4. 6. St-Prex 4. 7. CVJM Birsfelden 2. 8. Champel 2.

LNB. Tour contre la relégation, 2e journée: Sion Wissigen - Chêne 104-80. Villars-sur-Glâne - Reussbühl 58-65. La Chaux-de-Fonds - SAV Vacallo 118-106.

Classement: 1. SAV Vacallo 14. 2. Chêne 12. 3. La Chaux-de-Fonds 10. 4. Reussbühl 8. 5. Villars-sur-Glâne 6. 6. Sion Wissigen 4.

Première ligue. Groupe 2: Lausanne- Uni Neuchâtel 92-85. Corcelles - Bulle 60-92. Grand Saconnex - Meyrin 80-81. St. Paul Morges - Pâquis 93-82. Blonay - Marly 92-72.

Classement: 1. Blonay 14/28. 2. Lausanne 13/20. 3. St. Paul Morges 14/20. 4. Marly 13/14. 5. Grand Saconnex 14/14. 6. Pâquis 12/12. 7. Bulle 13/12. 8. Meyrin 13/10. 9. Uni Neuchâtel 14/8. 10. Carouge 14/4. 11. Corcelles 14/4.

#### DAMES

LNA, 16e journée: Vevey - Pully 78-74. La Chaux-de-Fonds - City Fribourg 71-70. Wetzikon - Birsfelden 85-65. Baden - Bellinzona 66-61. Nyon - Fémina Lausanne 81-89.

Classement: 1. Bellinzona 30 (+ 327). 2. Fémina Lausanne 26 (+ 201). 3. Baden 24 (+ 162). 4. Wetzikon 16 (+ 20/+ 15). 5. Birsfelden 16 (- 78/- 15). 6. Pully 14 (- 65). 7. Nyon 12 (- 67). 8. City Fribourg 8 (- 146/+ 13). 9. La Chaux-de-Fonds 8 (- 169/- 13). 10. Vevey 6 (- 185).

frainet guère. Céline Perret (Lausanne) a ainsi fêté son premier titre dans le simple dames en remportant tous ses matches en trois sets... Une belle endurance, confirmée par Myriam Farine, dépossédée de son titre par la Vaudoise: «Elle ne cède jamais et c'est là une belle qualité. Si elle continue ainsi, elle ira loin!»

Déçue, la Chaux-de-Fonnière trouvait cependant une maigre consolation dans sa qualification pour la finale du mixte. Mais face à la paire saint-galloise Monnard/Hafner, elle s'avouait une nouvelle fois battue en trois sets, associée à Nicolas Bertschy. Une finale qui restera la seule disputée par une joueuse du lieu puisqu'en double dames Catherine Tripet et Béatrice Bourdin étaient stoppées au stade des demi-finales, laissant le titre à la doublette bâloise Alge/Striebel.

#### RÉSULTATS

Simple messieurs: Bertschy (Uni Berne) - Gerber (Lausanne) 16-18 15-12 15-1.

Simple dames: Perret (Lausanne) - Baumeyer (Wünnewil) 11-9 3-11 11-8.

Double messieurs: Gerber-Kraigher (Lausanne) - Keller-Richard (Lucerne) 18-17 13-15 18-16.

Double dames: Alge-Striebel (Uni Bâle) - Crippa-Perret (Lausanne) 18-14 15-8.

Double mixte: Monnard-Hafner (Gossau) - Bertschy-Farine (La Chaux-de-Fonds) 15-13 14-17 15-9. (jpr)

### PMUR

Samedi à Enghien, Prix de la Saint-Valentin.

Tiercé: 3 - 11 - 16.

Quarté+: 3 - 11 - 16 - 2.

Quinté+: 3 - 11 - 16 - 2 - 8.

#### Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:

1678,70 fr.

Dans un ordre différent:

255,40 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

29.906,30 fr.

Dans un ordre différent:

1306,50 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

50,60 fr.

#### Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:

1.023.466,80 fr.

Dans un ordre différent:

13.981,00 fr.

Bonus 4: 263,20 fr.

Bonus 3: 38,20 fr.

Hier à Vincennes, prix Vindex.

Tiercé: 4 - 16 - 14.

Quarté+: 4 - 16 - 14 - 5.

Quinté+: 4 - 16 - 14 - 5 - 11.

#### Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:

251,50 fr.

Dans un ordre différent:

30,70 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

3123,20 fr.

Dans un ordre différent:

274,90 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

6,50 fr.

#### Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:

190.470,00 fr.

Dans un ordre différent:

3809,40 fr.

Bonus 4: 73,80 fr.

Bonus 3: 4,80 fr.

Course suisse, hier à Saint-Moritz, Grand Prix BMW.

Tiercé: 7 - 3 - 1

#### Rapports

Tiercé dans l'ordre: 98,50 fr.

Dans un ordre différent:

10,90 fr.

### BRÈVES

#### Tennis

##### Quel marathon!

En finale du tournoi de Bruxelles, l'Allemand Boris Becker a battu l'Américain Jim Courier, numéro 1 mondial, sur le score de 6-7 (5-7) 2-6 7-6 (12-10) 7-6 (7-5) 7-5. Le match a duré 4 h 55!

##### Record pour Navratilova

Martina Navratilova a battu le record des victoires en tournoi (157) que détenait Chris Evert. Elle a en effet obtenu son 158e succès hier à Chicago, en battant en finale Jana Novotna (Tch) 7-6 (7-4) 4-6 7-5.

LNA féminine - Le BBCC s'impose d'un point face à City Fribourg

## Suspense jusqu'au bout

### ● LA CHAUX-DE-FONDS - CITY FRIBOURG 71-70 (35-42)

Que de sueurs froides ce week-end au Pavillon! Après avoir été dominées tout au long du match, les Chaux-de-Fonniers sont finalement parvenues à rattraper leurs adversaires trois minutes avant le coup de sifflet final. Le suspense fut à son apogée pour le public, qui a vu les filles du BBCC ne pas craquer et s'imposer d'un petit point.

Durant la première mi-temps, les Montagnardes s'efforcèrent

de garder un écart minime face à un adversaire plutôt musclé. Malgré une défense serrée, il n'était pas chose facile que de bloquer l'Américaine fribourgeoise.

Pourtant, alors que l'on aurait pu s'attendre au pire, les filles du BBCC firent preuve d'une volonté d'acier. Grâce à un bon jeu collectif, elles revenaient progressivement à la hauteur de leurs adversaires pour finalement les passer d'un point. Il restait trois minutes à jouer.

Pavillon des Sports à La Chaux-de-Fonds: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Errassas et Bongraz.

La Chaux-de-Fonds: G. Chatellard (7), Ducommun, Foss (34), R. Chatellard (2), Rodriguez (14), Longo (5), Krebs (9). City Fribourg: Glaisen (3), Seydoux (4), Bibbo, Flechlin, Arquint, Gneben (6), McCarthy (10), Antiglio, Monn (8), Winters (39).

Notes: Sorties pour 5 fautes: R. Chatellard (23e) et Krebs (37e). Paniers à 3 points par Gneben (32e) et McCarthy (3e, 22e). Deux fautes techniques à Gneben (32e) et Longo (33e). (rf)

LNA masculine - Tour final: Union NE toujours en tête

## La magie opère toujours

### ● BELLINZONA - UNION NE 93-95 (54-51)

Il ne reste que 10 secondes de jeu, le score est de 93 partout, Union NE est à l'attaque. Margot contourne la raquette par la droite, fait un petit crochet vers l'intérieur et shoote. Le tir vient s'écraser dans le cercle. Les Tessinois, paralysés, ne remettent même pas la balle en jeu.

La sirène hurle, toute l'équipe neuchâteloise, banc compris, saute et danse sur le terrain. Union NE remporte sa quatrième victoire consécutive dans le tour final et sa première victoire au Tessin ces deux dernières saisons.

Equipe de rêve sur le papier (trois Américains dont un naturalisé, deux internationaux et un banc étoffé), Bellinzona est le symbole de ces équipes construites plus par l'argent que par les hommes, une équipe où l'on parle volontiers de rendement, de rapport qualité-prix.

#### ÉQUIPE HUMAINE

Aussi jeune que l'équipe tessinoise, Union NE a pourtant quelque chose d'infiniment plus important, une entente, une amitié saine qui lient les joueurs, le coach, les dirigeants, les spectateurs. En bref, Union NE est une équipe avant tout humaine.

C'est ce détail qui crée la magie de la victoire comme ce

week-end et comme ceux d'avant.

A l'équipe de rester sobre maintenant pour avoir encore plus soif les week-ends qui restent.

Salle des arts et métiers: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Donnet et Caillon.

Bellinzona: Hug (8), Durham (17), Spiegel (10), Gregorio (7), Davis (35), Mascitelli (1), Zahno, Dell'Acqua, McCord (11), Runkel (4).

Union NE: Tovornik (30), Jackson (13), Gojanovic (18), Siviero (4), Margot (25), Isotta (3), Lambelet (2). (nh)

Badminton - Le 34e tournoi des Espoirs

## Les Chaux-de-Fonniers décevants

Grands dominateurs de l'édition précédente, les Chaux-de-Fonniers n'ont guère brillé cette année durant «leur» tournoi. Ils laissent ainsi les trois titres acquis l'an dernier et ne placent qu'une seule des leurs - Myriam Farine - dans une finale. Les espoirs ont fait place à une certaine déception.

Réunie durant tout le week-end dans les halles des Crétets, l'élite suisse des joueurs C et D, âgés de moins de 25 ans, a montré que le badminton helvétique jouit d'une bonne santé parmi la jeunesse. Mais les Chaux-de-Fonniers, d'ordinaire bien en vue et évoluant en sus à domicile, n'ont guère profité de l'aubaine.

Chez les garçons, Fabrice Huggler (C1), tête de série et seul joueur du lieu à être sorti des qualifications, n'a pas porté les couleurs du BCC bien loin, échouant en huitième de finale face au Lucernois Keller (D2). Une défaite qui propulsait le Lausannois Gerber en finale contre un vieux routinier du tournoi chaux-de-fonnier, le Bernois Bertschy. Inusable, ce dernier faisait valoir son expérience pour s'adjuger un premier titre en simple, en trois sets et sans grand panache. La finale du double messieurs, très serrée et de bonne qualité, a vu quant à elle la victoire de la paire vaudoise Krautiger/Gerber, lequel disputait sa deuxième finale de l'après-midi.

Le tableau féminin a consacré l'avènement d'une joueuse que les matches-marathon n'ef-



# RÉSOLUTION

LINTAS ZÜRICH SBW 792



**Société de  
Banque Suisse**

UNE IDÉE D'AVANCE

Gustav Weder

44-5620

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

**Cadres en assemblée**

La section régionale de l'Association suisse des cadres (ASC), a tenu son assemblée générale samedi, au Restaurant du Raymond. Ces assises ont permis d'aborder des thèmes d'une urgente actualité.

Page 17

Le Locle

**Alliance verte franco-suisse**

Un centre de compostage est envisagé sur l'actuelle décharge du Clos-aux-Veaux, en face du cimetière du Locle. Il s'agit là d'un projet centralisé régional et transfrontalier, pour le traitement des déchets organiques des districts de Morteau, du Locle, voire de La Chaux-de-Fonds. Les travaux pourraient commencer cet automne encore.

Page 18

Marathon des Bois

**Les Loclois font la loi**

Samedi, chacun croyait que le 7e Marathon des Bois allait boire la tasse. Un retour du froid, un brin de poudreuse et le courage des dirigeants du club de déplacer l'épreuve aux Breuleux ont transformé le doute en excellente cuvée. A la clef, quelque 240 coureurs et des Loclois pour faire la loi.

Page 24



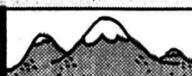
Météo:  
Chutes de neige résiduelles, quelques éclaircies. Temps froid.

Demain:  
Temps assez ensoleillé mais très froid.

Lac des Brenets  
751,45 m

Lac de Neuchâtel  
429,00 m

Fête à souhaiter lundi 17 février: SYLVAIN



0°  
Lever: 7 h 35  
Coucher: 17 h 58

-2°  
Lever: 17 h 14  
Coucher: 6 h 44

-12°  
2000 m



L'Impartial

Votations fédérales à Neuchâtel, le Jura et le Jura bernois

# Une sensibilité commune

## EXPERIMENTATIONS ANIMALES

NEUCHÂTEL:

OUI 35,97%  
NON 64,03%

JURA:

OUI 27,2%  
NON 72,8%

JURA BERNOIS:

OUI 36,88%  
NON 63,12%

SUISSE:

OUI 43,70%  
NON 56,30%



## CAISSES-MALADIES

NEUCHÂTEL:

OUI 38,91%  
NON 61,09%

JURA:

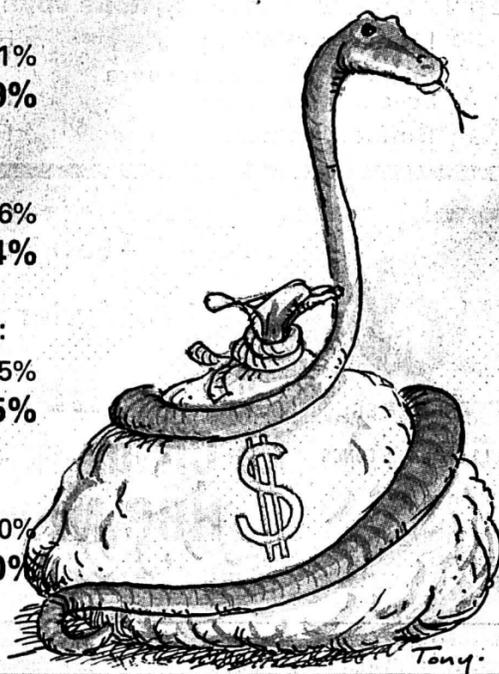
OUI 41,6%  
NON 58,4%

JURA BERNOIS:

OUI 44,95%  
NON 55,05%

SUISSE:

OUI 39,30%  
NON 60,70%



Les deux objets fédéraux soumis à la sagacité des électeurs neuchâtelois, jurassiens et du Jura bernois ont suscité le même élan unanime en faveur du rejet.

Ainsi, l'initiative «pour une assurance-maladie financièrement supportable» a été largement refusée par le corps élec-

toral d'une région affichant une sensibilité commune.

Objet «mesurable», l'initiative des caisses-maladie ne faisait pas le poids face aux propositions de refonte totale de la loi sur l'assurance-maladie issue de la commission Schoch; elle a été refusée par 61,09% des suffrages exprimés dans le

canton de Neuchâtel, 58,4% dans celui du Jura et 55,05% dans le Jura bernois.

Chargée d'un facteur «émotionnel» évident, l'initiative «pour une réduction stricte de l'expérimentation animale» n'a pourtant pas eu plus de chance. Elle a été rejetée par 72,8% du corps électoral jurassien,

64,03% de celui de Neuchâtel et 63,12% du Jura bernois, alors que le canton de Berne, dans son ensemble, était l'un des rares cantons à accepter l'initiative avec 51,9% des suffrages! (ms)

● Lire en pages 21, 23 et 24

La Chaux-de-Fonds: la bouchoyade comme jadis au Musée paysan

## «Dans le cochon, rien ne se perd!»

Même pour un cochon, mourir n'est pas une partie de plaisir. Celui qui a été sacrifié samedi matin au Musée paysan a eu au moins l'honneur ultime de faire revivre la tradition. Il a été tué et dépecé selon les règles de la bouchoyade à la ferme, sous les yeux d'un public attentif.

Le groin s'agitant et reniflant dubitativement les alentours, ce cochon est arrivé de sa ferme des Convers, amené par le paysan-boucher qui l'avait élevé. En fait, c'était une truie; «heureusement, ont dit les connaisseurs, anciens agriculteurs ou bouchers venus voir la scène; si c'était un verrat, l'odeur ferait fuir tout le monde».

Cette femelle de 6 mois a mis toute la force de ses 106 kg à tenter de s'échapper. Sans succès et le coup de grâce lui a été donné, propre en ordre, sous l'œil officiel du vétérinaire de service, M. Alain Rutti. «Nous donnons des autorisations occasionnelles pour ce genre de manifestations, expliquait-il, et je suis tenu de contrôler que la mise à mort soit faite de manière conforme».

Tradition toujours, l'action s'est déroulée devant la ferme-musée, à côté de la chaudière à bois laissant échapper la vapeur d'eau bouillante. Devenu inerte et saigné pour récolter le liquide destiné au boudin, le cochon a été déposé dans le cuveau - ou

échaudoir pour certains - et copieusement ébouillanté. A l'aide d'un va-et-vient vigoureux de chaînes, ses soies recouvertes de poix ont été enlevées et, sur le trabuchet, claie spéciale, le boucher l'a rasé de près. Tout rose comme les cochons porte-bonheur, il a perdu sa tête avant d'être pendu et coupé en deux. Non sans que le vétérinaire n'ait contrôlé la qualité de la viande. Petite entaille dans le foie, coup d'œil sur les intestins, observation de la rate, c'était O.K. Voilà de la bonne viande, dûment tamponnée.

Avec des couteaux dangereusement affûtés, le boucher a entamé le rituel du découpage. «Dans le cochon rien ne se perd» disaient les observateurs spécialistes, généreux d'anecdotes sur le sujet. «A l'époque on tuait le lundi» et voilà pourquoi le mardi reste jour du boudin. «Bien meilleur quand il n'est fait que de sang de porc, mais on n'en a plus assez». «On ne devait pas tuer sous le signe des poissons, sinon le fumé se faisait mal, attirant les vers» dit un autre. Cette truie avait leurs faveurs. «Jambons bien ramassés, juste la bonne couche de graisse, c'est du beau butin!» De s'extasier encore sur tel ou tel morceau, salivant déjà sur les saucisses et autres atriaux qui allaient suivre.

I.B.



Rituel de la bouchoyade

Le paysan-boucher, M. René Rufener, a retrouvé les gestes d'antan. (Impar-Gerber)

## Mühleberg: le canton de Berne dit «non»

La centrale nucléaire de Mühleberg autorisée définitivement à fonctionner et parallèlement à augmenter sa production de quelque 10%? L'électorat bernois ne le souhaite pas, en tous les cas, qui l'a dit (timidement il est vrai) ce week-end à son Gouvernement. Lequel Gouvernement transmettra aux autorités fédérales, seules habilitées à prendre une décision en la matière.

Autres verdicts issus ce week-end des urnes bernoises: les bateaux à vapeur des lacs oberlandais bénéficieront d'un soutien étatique et presque «élastique», tandis que les impôts sur les véhicules à moteur demeureront à leur niveau actuel, n'en déplaise au Parti des automobilistes.

A Saint-Imier, près de la moitié des ayant-droits se sont déplacés aux urnes pour suivre les propositions de leurs autorités. Salle de spectacle et collège secondaire bénéficieront rapidement de soins adéquats; la première sera sans doute réutilisable dans à peine plus d'un an, tandis que le second devrait être chauffé normalement dès l'hiver prochain.

A Roggenbourg enfin, une très large majorité des votants ont réaffirmé une fois encore leur fidélité à Berne, qui ne souhaite vraiment pas suivre le Lauffonais vers Bâle-Campagne. (de)

● Lire également en page 23

**DIVERS**

QUINCAILLERIE  
**P.-A. KAUFMANN & FILS**  
MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2  
☎ 039/23 10 56

Votre quincaillerie  
au  de la ville



Pensez-y!  
28-012191

**Musée d'histoire et Médailleur**  
Exposition  
**Les fêtes fédérales hier et aujourd'hui**

Visite commentée  
Mercredi 19 février à 20 h 15  
Entrée libre  
Exposition ouverte jusqu'au 1er mars  
Parc des Musées  
☎ 039/23 50 10  
132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**MANORA RESTAURANT** La Chaux-de-Fonds  
Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 22 heures  
**Du 17 février au 2 mars, nous vous proposons:**

Moules marinières	Fr. 8.90
Filets de perche au beurre avec sa garniture	Fr. 13.90
Buffet Mongolia	Fr. 13.90

132-12544

Handball - Pavillon des Sports  
**Mardi 18 février à 20 heures**

**HBC**  
**La Chaux-de-Fonds - HBC Neuchâtel**

SERRE 90  
LA CHAUX-DE-FONDS  
☎ 039/23 00 55  
☎ 039/23 00 45  
132-12163

**enSi** école neuchâteloise de soins infirmiers  
organise une  
**séance d'information**  
le 19 février 1992, à 17 h 30  
concernant les programmes de formation d'

**infirmier(ère) diplômé(e)**  
en vue de l'entrée en formation en automne 1993;

**infirmier(ère)-assistant(e)**  
en vue de l'entrée en formation en automne 1992.

Jeunes filles et jeunes gens, nous vous attendons à  
**Ecole neuchâteloise de soins infirmiers**  
Rue de la Prévoyance 80  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039 27 20 01

132-12576/4x4

**IMMOBILIER**

**À REMETTRE**  
petit commerce  
d'alimentation générale

Région Le Locle. Ecrire sous chiffres 157-800541 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

**8%**

**RENTABILITÉ GARANTIE CANNES**  
dès SFr. 128 000.-

Appartements 1, 2 et 3 pièces dans parc résidentiel, piscine, restaurant.

**SIMERSAN SA**, Grand-Rue 38, 1814 La Tour-de-Peilz  
Tél. 021/944 97 52  
Fax 021/944 01 80.

22-1296

Vous cherchez de la

**capacité de production**

pour vos montres de qualité.

**Nous vous offrons:**

- une équipe travaillant très soigneusement;
- une grande expérience dans les calibres à quartz;
- une flexibilité appréciable.

Un essai vous convaincra certainement.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone au 038/24 33 22, int. 14

450-101359

**GASTRONOMIE**

RESTAURANT  
**au britchon**

☎ 039/23 10 88 - Claude-Alain Jacot  
**Festival de pâtes**

132-12374

**OFFRES D'EMPLOI**

**ENTILLES SA**  
GARAGE ET CARROSSERIE  
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT-TALBOT  
engage pour août 1992

**apprenti(s) mécanicien(s) en automobiles**  
**apprenti tôlier en carrosserie**  
**apprenti peintre en automobiles**

Faire offre ou se présenter:  
avenue Léopold-Robert 146,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 42.

132-12006

**ARBED**  
**ARBED S.A., Luxembourg**

**7 1/4%** **Emprunt 1992-2002**  
**de francs suisses 150 000 000**

Le produit net de cette émission est destiné au financement du plan d'investissement 1992-1994.

Titres:	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.
Coupons:	Coupons annuels au 6 mars
Durée:	10 ans
Remboursement anticipé:	Remboursement anticipé possible la première fois en 2000 à 101%, avec prime dégressive de 1/2% p. a.; pour des raisons fiscales en tout temps au pair.
	L'emprunt sera remboursé entièrement le 6 mars 2002 au plus tard.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève
Prix d'émission:	101 1/2% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Fin de souscription:	19 février 1992, à midi
Libération:	6 mars 1992
Numéro de valeur:	597.442
Restrictions de vente:	USA: The Bonds have not been and will not be registered under the U. S. Securities Act of 1933 and are in bearer form and subject to U. S. tax law requirements. Subject to certain exceptions, the Bonds may not be offered, sold or delivered within the United States of America or to U. S. persons.

Les prospectus détaillés sont à disposition auprès des banques et établissements financiers suivants:

- |                                |  |   |
|--------------------------------|--|---|
| <b>Banque Populaire Suisse</b> | <b>Union de Banques Suisses</b>                | <b>Banque Générale du Luxembourg (Suisse) S. A.</b> |
| <b>CBI-TDB</b>                 | <b>Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S. A.</b> | <b>Groupement des Banquiers Privés Genevois</b>     |
| <b>Union Bancaire Privée</b>   |  |   |
- 44-4201

Christine Arnothy

**Vent africain**

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Le récit d'une rencontre, des mois plus tôt, avec une Américaine de passage à Paris. Je devais avoir l'air franc et optimiste.

- Voyez-vous comment c'est, la vie... Elle est tombée amoureuse et m'invite aux USA pour me présenter à ses parents.

- Ça se fait encore?

- Quoi?

- Présenter aux parents?

- Un Français avec une situation modeste, un ingénieur sans espoir de prix Nobel, c'est pire pour les Américains qu'un extraterrestre. Je dois les séduire et les convaincre que je pourrai m'installer sans problème de langue aux USA.

L'oncle plissa les yeux.

- Pourquoi voudrait-elle de toi?

- Vous le lui demanderez... Elle est plutôt jolie et elle a de l'argent...

J'étais légèrement dégoûté de mon récit, mais, pour le vieux, l'affaire devait paraître simple, et surtout crédible.

- Tu lui as dit que ta mère était allemande?

- Quel intérêt? On n'en est pas encore aux recherches généalogiques, d'ailleurs ce genre de chose ne les intéresse pas. Il y a un tel mélange de populations...

- N'empêche, remarqua-t-il avec

une méchante grimace, si ton pauvre père avait réfléchi, il n'aurait pas ramené une Allemande...

- C'est une vieille histoire, mon oncle.

- Vieille ou pas, tu es bien là... Alors que veux-tu? De l'argent?

- Oui.

- Tu engloutis mes économies, c'est une histoire sans fin. Veux-tu me faire croire que je dois continuer à me ruiner pour rentrer enfin dans mes frais? Je bluffai.

- Si l'affaire se termine par un mariage, je vous rembourse aussitôt en une seule fois, plus les intérêts.

Le blanc de ses yeux était parcouru de veinules éclatées.

- Il faut m'écrire tout cela, tu pourrais disparaître dans la nature sans laisser de traces...

- Mon oncle, la somme que je vous dois est une goutte d'eau dans sa for-

tune...

Je rendais l'inconnue riche et généreuse.

- Elle a tant d'argent?

- Elle en a beaucoup...

Il sourit:

- Tout peut arriver dans la vie, et tu es plutôt beau garçon... Si tu promets de m'inviter à ton mariage, j'allonge encore quelques sous. J'aimerais voir ce que c'est, l'Amérique.

- Je vous le promets.

- Écris-le... Attention, signe ce que tu écris, parfois tu oublies, peut-être exprès.

Il partit en trotinant chercher une feuille dans une pile en désordre sur son petit bureau. Je griffonai sur un bloc grand format des phrases imbéciles: «En cas de mariage avec une Américaine, je te promets solennellement une invitation aux USA».

(A suivre)

L'Association suisse des cadres en assemblée

## Condamnés à être les meilleurs!

La section régionale de l'Association suisse des cadres (ASC), présidée par M. Denis Gogniat, a tenu son assemblée générale, samedi, au Restaurant du Reymond. En plus de l'ordre du jour statutaire, les assises ont permis d'élargir la réflexion à des thèmes d'une urgente actualité.

Abordant la situation économique actuelle, M. Charles-H. Augsburger, président du Conseil communal, a situé le caractère de la récession, pas spécifiquement horlogère, mais d'un ordre plus général. Rien à voir avec la crise des années 1930. On observe une meilleure résistance que par le passé, les esprits sont lucides, plus combattifs. Pas d'effet de blocage aujourd'hui, M.

Augsburger a décrit les nombreux chantiers en cours, d'Espacité au Tunnel sous La Vue-des-Alpes, symbole d'accessibilité à la région. De plus, ce tunnel, représente un tracé sur une route plus large encore, celle qui reliera Berne à Besançon et permettra aux Montagnes de se positionner différemment. Un avenir qu'il n'est plus possible de concevoir sans les villes voisines, suisses et transfrontalières.

S'adressant aux membres qui, pour la plupart, occupent des postes clés dans l'économie régionale, M. Augsburger a entériné les souhaits du Conseil d'Etat de ne recourir au licenciement d'un ouvrier, que lorsque le cas est devenu absolument indispensable. Il est préférable de faire usage du chômage partiel, même jusqu'à un pourcentage élevé.

### ATOUT: QUALITÉ

Le rapport du président Denis Gogniat, éminemment lucide,



### La table du comité

M. Denis Gogniat (troisième depuis la gauche), réélu à la présidence. (Impar-Gerber)

rappelle que, selon de récentes études internationales, le pays a rétrogradé de la 2e à la 4e place. «C'est à vous-mêmes que vous devez votre défaite...», a dit un Japonais célèbre. Changer de structure, c'est changer de mentalité. «L'atout de notre pays, c'est la qualité».

J.-C. Ducastel, trésorier, a présenté les comptes, parfaitement tenus selon les vérificateurs, laissant apparaître une augmentation de fortune de 2140 francs.

Se sont succédés les rapports

des responsables d'activités, de cours de perfectionnements professionnels, donnés en collaboration avec le CPJN, sous la direction de spécialistes.

M. Pierre Etique, conseiller national, directeur de l'Ecole de commerce de Porrentruy, a parlé de croissance industrielle considérée, non pas comme un but en soi mais en équilibre avec les limites de la nature. «Investir dans la technologie, c'est bien, mais celle-ci ne sera rentable que si les hommes seront capables de l'assumer... Nous sommes

condamnés à être les meilleurs...». L'objectif aujourd'hui est de maintenir la présence de la Suisse sur le marché européen, réserve faite de toutes les procédures de ratification par les Chambres, le peuple et les cantons, sans pour autant – dans l'esprit de M. Etique – adhérer à la Communauté européenne.

Hommage aux jubilaires, programme d'activité 1992, exposé de M. Dal Busco sur le thème des nouvelles structures ASC: l'assemblée 1992 n'a pas manqué de substance. D. de C.

### Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain PORTNER  
Denise de CEUNINCK

### BRÈVES

#### Convention de proximité

Composée d'élus de part et d'autre de la frontière, une Commission de Proximité est née l'année dernière, cherchant à examiner les modalités d'une coopération transfrontalière renforcée. L'inventaire des thèmes propres à faire l'objet d'actions concertées et la désignation des sujets les plus urgents ont mené à l'élaboration d'une convention qui sera signée le 28 février prochain. (ib)

#### Dans un champ

M. M. E. de la ville circulait en voiture, hier à 17 h 10, rue L.-J.-Chevrolet en direction ouest. A la hauteur du Service des automobiles, il a heurté une voiture stationnée. Cette dernière a fait un demi-tour, tandis que la voiture M. E. terminait sa course dans un champ.

#### Le Valanvron

##### Conducteur blessé

Un automobiliste de la ville, M. C. C., circulait hier à 13 h de la ville au Valanvron. Quelque 100 m après avoir quitté la route principale, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est déporté à gauche et a fini sa course contre un arbre sur le bord de la route. Blessé, le conducteur a été transporté par ambulance à l'Hôpital.

#### Les Convers

##### Passagère blessée

Une automobiliste de Montézellon, Mlle A. M., circulait, vendredi à 20 h 10, route des Convers de La Chaux-de-Fonds à Renan. A la hauteur du Restaurant Le Hameau, son véhicule a glissé et heurté l'auto de M. F. S. de Renan qui circulait en sens inverse. Légèrement blessée, la passagère de l'auto F. S. a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, qu'elle a pu quitter.

### AGENDA

#### Combat pour la photo

Directeur-conservateur du Musée de l'Elysée, musée de la photographie, à Lausanne, M. Charles-Henri Favrod s'était illustré lors de la guerre d'Algérie, entretenant des liens privilégiés avec le FLN et jouant un rôle d'intermédiaire avec la France. Consacrant désormais sa vie à la photographie, il parlera de sa passion aujourd'hui à 20 h 30, au Club 44. (ib)

### PARTI PRIS

## Réveillons-nous!

La section régionale de l'Association suisse des cadres (ASC) s'enorgueillit, à fin décembre 1991, d'un effectif de 331 membres, dont 180 membres actifs et 151 vétérans. Une soixantaine d'entre eux ont pris part, samedi, à l'assemblée générale. Parmi eux, une seule femme.

Prétendre, comme se positionne elle-même l'ASC, que l'association recouvre l'ensemble de l'économie, qu'elle a une dimension de forum, qu'elle constitue un lieu privilégié d'échanges, de connaissances, apparaît abusif aujourd'hui, sans l'expérience des femmes cadres. La section régionale de l'ASC en compte actuellement un nombre infime parmi ses membres.

Denise DE CEUNINCK

### Les voisins conviés à Foyer-Handicap

## Franchir les murs

Alors que leur maison prend gentiment son rythme de vie, les résidents de Foyer Handicap recevaient samedi la visite des habitants du quartier. Une fleur faite à leurs voisins, avant les journées portes-ouvertes des 9 et 10 mai prochains.

Samedi dernier, les premiers résidents et le personnel ont concrètement mis en marche l'ouverture sur l'extérieur voulue dans la maison. Avec succès et lors de deux visites guidées, plus de 130 personnes de tous âges ont découvert ce qu'abritaient ces murs élégants; ils ont pris l'apéro en dégustant de délicieuses petites choses concoctées dans l'atelier de cuisine par les handicapés, qui se recommandent pour répondre aux commandes des intéressés.

Ces voisins ont été ravis de

cette prise de contacts privilégiée. Une vieille dame cherchait encore ce qu'était devenu l'ancien bâtiment, une autre s'est extasiée sur l'équipement technique à disposition. Meublés par les locataires, dont 18 sont déjà installés, les studios ont des marques personnelles sympathi-



ques; Cedric a choisi un mobilier moderne, son voisin préférant le rustique. Réunis dans la cafétéria et la grande salle à manger, les visiteurs ont appris que ce lieu leur reste ouvert entre 9 h et 20 h; le café y est bon, surtout accompagné de pâtisseries. (ib - photo Impar-Gerber)

### 200 interprètes pour Fugain

## Chante, la vie chante!

Une alternance subtile de balades, de mots, d'images, sur fond de musiques tendres ou chaloupées. Les chansons de Michel Fugain plaisent. 200 chanteurs et musiciens neuchâtelois en ont fait un supershow.

Le résultat est logique: le spectacle a plu à tant et tant de monde que ce fut un succès, chaleureusement applaudi samedi soir à la Salle de musique. Deux heures de spectacle ininterrompu. Afin que la lumière soit et que la musique sonne, les interprètes ont repris le chemin des gammes. La Chanson du Pays de Neuchâtel, La Tarentelle, la Brévarde, Acousmie, Les Amis du jazz, la fanfare d'Auvergnier, ont mis le

paquet. Les plus belles chansons sont au programme, «Les années guitare» «Viva la vida» «Fais comme l'oiseau»... et les autres. Cuivres étincelants, claviers de velours, entrent en action et, dans la magie d'une mise en scène réglée aux petits oignons par Benoit Roche, les éclairages vivifient les évolutions des groupes. Une solide dose de plaisir de vivre se répand sur la scène et dans la salle. Accompagné par l'un ou l'autre ensemble instrumental, chaque chœur chante ses mélodies préférées, tandis que les autres choristes laissent libre cours à leurs velléités dansantes et colorées.

On admire l'initiative, mais

surtout l'immense travail que représentent les arrangements vocaux et instrumentaux. Ceux-ci ont été réalisés par Pierre Huwiler, Rudi Frei, Henri Du Pasquier, Jean-C. Oudot, Armand Nicoud. On relève l'excellente préparation des ensembles vocaux qui ont assumé tout le programme par cœur. Un vrai travail de pros. La couleur des voix solistes (Laure-Anne Ruch, Pierre Huwiler) a donné un charme mordoré aux exécutions.

Et comme l'amitié figure, en plus, au générique... alors à samedi!

● Samedi 22 février, 20 h. Temple du Bas, Neuchâtel.

### Daniel Rupp à la Galerie du Manoir

## Sites aléatoires

Couleurs fugitives, prises entre apparition et disparition, échange d'énergies, la peinture de Daniel Rupp, gestuelle, débouche sur un univers joyeux, structuré, lieu de toutes les expérimentations. Les toiles, mouvementées, jamais confuses, évoquent des parcelles de vie, où des forces ordonnées tiennent tête à l'assaut des marées. Daniel Rupp travaille le grand, le petit format, passe, sur toile, de l'acrylique à la tempera, à d'autres matériaux.

Daniel Rupp a fait des études d'arts décoratifs à La Chaux-de-Fonds, il vit et travaille à Chézard. Il a exposé à Zurich, Bâle, Lyon, Perpignan, Canet. Il a créé un environnement pour les abattoirs de Sierre, convertis en disco.

Le vernissage, hier soir à la Galerie du Manoir, auquel prenaient part M. Jean-Martin Monsch, directeur des Affaires culturelles, M. Claude Gfeller, conservateur du Musée des beaux-arts du Locle, a rassemblé amateurs d'art et amis. (DdC - photo Impar-Gerber)



● Galerie du Manoir. Chaque jour de 15 à 19 h, samedi de 10 à 17 h; fermé le dimanche. Jusqu'au 11 mars.

### SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Coop 1, Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseigner.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseigner.

### NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

Pour le jour de la St-Valentin nous avons été comblés par la naissance de nos petits

**ANTHONY**  
et  
**SÉBASTIEN**

le 14 février 1992  
Isabelle et Alfonso  
BAQUERA-VILLARD  
Cardamines 20  
2400 Le Locle

Projet de centre de compostage transfrontalier

# Alliance verte franco-suisse

Un centre de compostage est envisagé sur l'actuelle décharge du Clos-aux-Veaux, en face du cimetière. Il s'agit là d'un projet centralisé régional et transfrontalier, pour le traitement des déchets organiques des districts de Morteau, du Locle, voire de La Chaux-de-Fonds. Les travaux pourraient commencer cet automne encore.

Ce projet transfrontalier n'est pas une première. Exemple: la piste de fond entre le Chauffaud Suisse et France; l'épuration des eaux du Chauffaud traitées par la step du Locle; ou ces habitants du Chauffaud suisse alimentés par les eaux du Chauffaud français...

La commune du Locle a besoin d'une centre de compostage. Mandaté, le bureau ABC (ABC Conseil S.A.) a publié en juillet 91 une enquête préliminaire. Objectif: créer une station transfrontalière de compostage. En fait, commente le conseiller communal Charly Débieux, Le Locle s'est finalement prononcé pour une solution régionale, après que La Chaux-de-Fonds ait opté pour le système Cotton, avec station-pilote.

Cependant, à la demande des Travaux publics du Locle, le bureau ABC a étendu son étude aux districts de Morteau et de

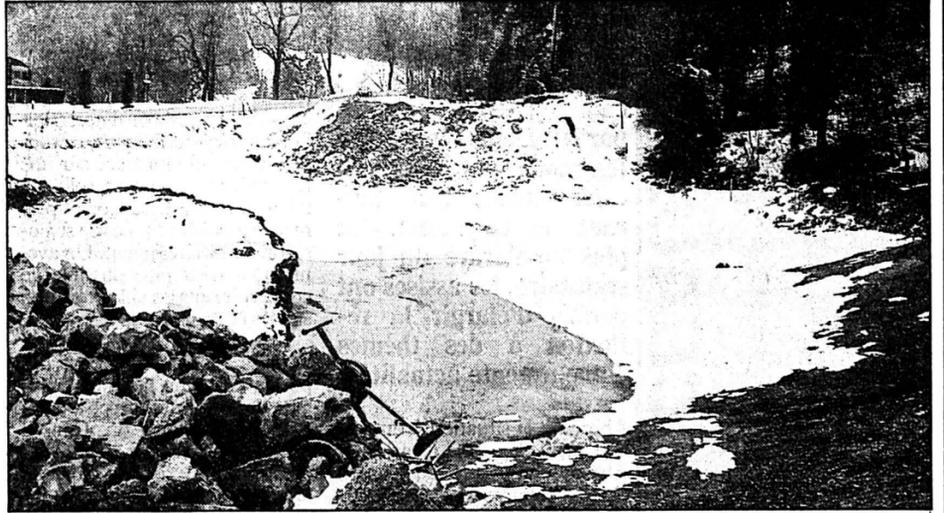
La Chaux-de-Fonds, puisqu'à son égard, «Le Locle pourrait faire le joint comme station régionale».

Consultées, toutes les communes du district du Locle, à une exception près, ont été intéressées. De même pour le district de Morteau avec ses principales communes, soit Morteau, Vilers-le-Lac, les Fins, Montlebon, les Gras, les Combes...

## AVANTAGES EN TOUS GENRES

Question lieu d'implantation, la zone industrielle n'a pas été retenue, compte tenu du terrain encore à disposition et des sommes investies pour l'équiper. Solution envisagée: le Clos-aux-Veaux, où se trouve actuellement une décharge de matériaux inertes. Un site qui cumule les avantages: facilement atteignable par route, hors des périmètres de protection des eaux, en amont de la step et avec un collecteur à proximité, d'où un raccordement aisé de l'installation au réseau d'assainissement de la commune. De plus, indique M. Débieux, on pourrait envisager par la suite une collaboration avec le jardinier-paysagiste du cimetière.

La collecte des déchets pourrait se faire, notamment, par ramassage spécial à domicile, collecte par containers, dépôt direct sur le site du compostage, ou collecte centralisée avec mise en place d'une déchetterie. Celle-ci pourrait être installée sur les lieux même de la station de compostage, précise M. Débieux.



La décharge du Clos-aux-Veaux.

Solution choisie comme lieu d'implantation du futur centre de compostage. (Favre)

Cependant, relève le rapport du bureau ABC, quel que soit le mode de collecte envisagé, «le ramassage doit être organisé de telle sorte qu'il offre aux particuliers un confort au moins équivalent à celui dont il bénéficie pour la récolte des ordures ménagères».

Le bureau ABC indique dans ses conclusions que ce projet est économiquement rentable, puisque se répercutant sur le coût de l'incinération des ordures ménagères. Il ressort d'une analyse comparative que le coût du traitement des déchets organiques par compostage est largement

inférieur à celui de l'incinération, dans tous les cas de figure!

Quant au calendrier des travaux, il faudra notamment attendre que la décharge soit remblayée. M. Débieux estime que dans le meilleur des cas, les travaux pourraient démarrer dans le courant de l'automne. CLD

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVE

Les roses de la Saint-Valentin

Amoureux, les Loclois!

Bonne journée pour les fleuristes de la Mère-Commune. Les Loclois, à l'évidence, n'ont pas peur d'être sentimentaux et même chaque année davantage. L'un des fleuristes du lieu nous a même dit qu'on pouvait comparer cette Saint-Valentin à une fête de Pâques, question ventes. Les clients sont de tous âges, ce qui est bien réconfortant. Et si les messieurs surpassent encore les dames, celles-ci n'hésitent pas non plus à offrir un bouquet. Les fleurs les plus prisées, ce sont les roses bien sûr...rouges de préférence! (Imp)

## AGENDA

Les Brenets  
Assemblée  
du Chœur mixte

L'assemblée générale du Chœur mixte des Brenets aura lieu ce soir lundi 17 février à 19 h 30 à la salle de la Cure. Elle sera suivie d'un souper canadien. (Imp)

## Le tri, ça paie!

On compte grosso modo 400 kg de déchets par habitant et par année, dont le tiers composé de déchets organiques. Ceux-ci pour la plupart partent soit à la décharge des Frêtes (qui déclare bientôt forfait) soit à Cridor. Et ça coûte cher. Un exemple: en 1990, les trois grandes surfaces du Locle avaient vendu 74.560 kg de litière pour petits animaux. A y ajouter un quart ou un tiers des 130.000 kg qu'avait vendu un supermarché voisin et on arrive à un total de près de 105.000 kg. Tout ça sans compter les déchets organiques ménagers ou de jardin.

Mais les Loclois font des efforts. En ville, on récupère, par année, environ 2000 kg de piles, 2150 kg d'aluminium, 17.000 kg d'huile minérale et végétale, 164.510 kg de papier, 52.000 kg de carton, 12.000 kg de boîtes de conserves (ramassage organisé depuis mars 1991) et 318.600 kg de verre! Le tout finirait dans les fours de Cridor si aucun tri n'était effectué. Or, les communes doivent payer les déchets brûlés au prorata des habitants, soit au Locle, à peu près 200 fr la tonne... dont le 25 à 30% de déchets compostables. Là, l'écologie rime avec l'économie. (cld)

Vallée de La Brévine: routes sous l'eau

## On ne passe plus!

Les importantes précipitations de ce dernier week-end, liées à une très forte fonte des neiges, ont provoqué en maints endroits passablement d'inondations. Elles sont dues principalement au fait que le sol, encore gelé, ne peut absorber cette im-

portante masse liquide. Il en résulte la formation de gouilles assez impressionnantes. Une fois de plus, la vallée de La Brévine est la plus touchée.

Samedi en début de soirée, la police cantonale s'est vue dans l'obligation de fermer la route

conduisant de La Brévine à La Chaux-du-Milieu. Le passage n'est en effet plus possible à la hauteur de la Combe-de-la-Racine (photo paf). L'accès du Bas-du-Cerneux au Cachot est pour sa part coupé depuis mercredi. Enfin, il est recommandé aux automobilistes de ne pas emprunter les chemins de traverse de la vallée, car ils sont très dangereux. (paf)



## SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE  
Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE  
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE  
☎ 31 10 17.

GILBERT COSANDEY

Bijoutier

Service à domicile gratuit

Le Locle - ☎ 039/31 42 57  
157-14147

Chapelle des Bayards

Vendredi 21 février 1992

dès 20 heures

Match aux cartes

par équipes.

Inscriptions:  
☎ 038/66 13 07 ou 038/66 16 57.  
Organisation: Société de Tir L'Union  
157-800564

## DIVERS

Boucherie Centrale  
Le Locle

Vacances  
annuelles

du 17 au 29 février

Réouverture: lundi 2 mars

Merci de votre compréhension.  
157-800565

## IMMOBILIER

A VENDRE AU LOCLE  
Quartier des Primevères  
appartement 4½ pièces  
avec garage

(105 m<sup>2</sup> + cave), comprenant 2 chambres, 1 salle à manger, 1 bureau, salon avec cheminée, grand balcon, cuisine en chêne massif entièrement équipée, cave. Dans une petite copropriété, ensoleillement maximum. Ecrire sous chiffres X 132-715637 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A vendre  
en France  
ferme  
à rénover

avec 10 ares  
de terrain  
à 20 minutes de  
Montbéliard.  
Tél.  
0033/84 20 23 69  
157-900901

A VENDRE  
dans petit immeuble en copropriété  
un grand appartement de

4-5 pièces, d'une surface de 120 m<sup>2</sup>

Cuisine agencée, cheminée de salon, balcon et garage.  
Situation: Point-du-Jour.  
Conditions avantageuses.

Pour renseignements et visite s'adresser à:  
GÉRANCIA & BOLLIGER SA, av. Léopold-Robert 12,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

SNGCI

132-12057

Publicité intensive, Publicité par annonces

## FUST CUISINES / BAINS

MARA

Appareils et montage incl.

7990.-

Cuisine stratifiée. Appareils encastrables de marque Bauknecht: lave-vaisselle GSI 1352, cuisinière ESN 1480, réfrigérateur KDIC 1511, hotte et éviers Franke.

Appelez-nous pour convenir d'un entretien avec un de nos spécialiste



### LE SERVICE FUST

- En permanence, cuisines d'exposition à prix coutant
- Garantie de 5 ans sur les meubles
- Rénovation prise en charge
- Offre immédiate par ordinateur en fonction de vos désirs
- Grand choix d'appareils de toutes marques

Fust

CUISINES/BAINS ELECTROMENAGER  
LUMINAIRES TV-HIFI-VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 Tél. 038 25 53 70  
Bienna, rue Centrale 36 Tél. 032 23 88 77  
Yverdon, rue de la Plaine 9 Tél. 024 21 86 16  
05-2569-11/4x4

depuis 1969  
vite résolues  
dettés  
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.  
2012 NEUCHÂTEL  
038 33 69 70  
450-018

132-12385  
tout pour la vue...  
novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039 23 39 55

L'annonce, reflet vivant du marché

SOGIM SA

A louer au Locle Bellevue 4A et 4B:  
studios neufs

Fr. 510.-, charges comprises

appartements de 3 pièces

Dès Fr. 910.-, charges comprises.

Machine à laver et séchoirs collectifs.

S'adresser à:

SOGIM SA  
Société de gestion immobilière  
Avenue Léopold-Robert 23-25  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

CONNAISSANCE  
DU MONDE



LE RHIN

La vie d'un fleuve

FILM DE  
JACQUES MARS

En Suisse: la naissance  
du fleuve  
En Alsace: Strasbourg et  
le Rhin sauvage  
En Allemagne: histoire,  
traditions et châteaux  
Contes et légendes du  
Rhin romantique  
En Hollande: de Rotterdam  
à la Mer du Nord

LE LOCLE  
Musée des Beaux-Arts  
Lundi 17 février  
à 20h00

CHAUX-DE-FONDS  
MIH  
mardi 18 février  
à 16h00 et 20h00

Prix des places: Fr. 12,-  
location à l'entrée  
**service culturel  
migros**  
VIDEOTEX: TAPEZ \*4003#

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Combattez



la chute des  
cheveux!

Des cheveux dans le peigne, le lavo-  
bo, sur l'oreiller - un signal d'alar-  
me qu'on ne saurait méconnaître.  
Nous vous aidons. Immédiatement.  
De manière compétente. Notre traitement individuel est de  
loin préférable aux essais avec toutes  
sortes de remèdes. Car nous  
disposons d'une grande expérience  
et de la méthode éprouvée dans  
la lutte contre la chute des cheveux  
et la calvitie.  
**Première consultation GRATUITE.** Téléphonez-nous, nous  
vous donnons volontiers ren-  
dez-vous.



Genève Rue du Port 8 022 28 87 33  
Lausanne Rue du Bourg 8 021 20 45 43  
Sion Rue du Rhône 26 027 22 36 26  
Fribourg Grand Places 16 037 23 27 53  
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71  
Bienne Rue Neuve 19 032 22 33 45  
Bâle Elisabethenstr. 7 061 272 30 55  
Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil,  
Soleure, St-Gall, Thoun, Winterhour, Zurich  
Ouvert sans interruption dès 10h



TOYOTA PREVIA SUPER SALOON.

# Parfaite: à la dimension de vos rêves.

Si la Previa répond parfaitement à tous les besoins en matière d'habitabilité, c'est par exemple parce que cette Toyota est le premier monospace à moteur logé sous le plancher. Ainsi placé, son groupe propulseur, organes annexes compris, de même que sa suspension qui prend très peu de place, n'empiètent pas sur l'habitacle. D'où une parfaite habitabilité. De surcroît, l'agencement à variations multiples de la Previa permet de convertir, en deux temps, trois mouvements, cette confortable limousine à huit places en une voiture à cinq places offrant une énorme soute à bagages. Son moteur multi-soupapes à injection électronique lui procure un maximum de performances pour un minimum d'essence: 11,4 l aux 100 km (en circulation mixte, selon OEY-1). Sa ligne futuriste, tout en lui conférant un aérodynamisme d'une rare

perfection, la rend aussi très commode et fonctionnelle. L'équipement de série de la Previa

**TOYOTA PREVIA: PARFAITE  
PAR SON HABITABILITÉ ET  
SA DIVERSITÉ.**

Previa Super Saloon, 7 places, 3 portes, plus une latérale coulissante, 2438 cm<sup>3</sup>, 97 kW (132 ch), fr. 41 200.- (illustr.); Previa XL, 8 places, fr. 32 400.-, Previa XL 4x4, fr. 36 200.-. Previa GL, 8 places, fr. 35 700.-, Previa GL 4x4, fr. 39 500.-. En option: climatiseur, fr. 2200.-; boîte automatique à 4 rapports (GL à deux roues motrices et Super Saloon), fr. 2000.-. Garantie totale de 3 ans ou 100 000 km; 6 ans contre la corrosion perforante.

Toyota Leasing: téléphone: 01-495 2 495.

Super Saloon comprend non seulement un double toit panoramique, des jantes en alliage léger et un freinage A.B.S., mais encore des lave-glace électriques à l'avant, un verrouillage central, deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, un volant à quatre branches, réglable en hauteur, une direction assistée, un lecteur de cassettes stéréo, une radio numérique à décodeur pour informations routières et 6 haut-parleurs, etc. Essayez donc la Previa pour savoir si elle répond aussi à l'idée que vous vous faites de la perfection.



LA PERFECTION AUTOMOBILE



TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311

A vendre  
voiture de direction  
**OPEL ASTRA GSi 16V**  
01.92. 1800 km. TO + VE.  
Garantie d'usine. ☎ 039/28 21 32  
132-504374

**Déclarations d'impôts (NE)**  
Exclus comptabilités. Remplies à votre domicile, sans dérangement. Discretion assurée. Fr. 40.- par déclaration. Prenez rendez-vous au **039/26 56 73**  
470-398

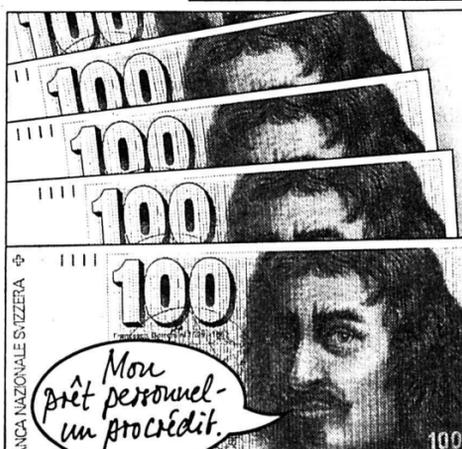
Atelier de polissage haut de gamme de La Chaux-de-Fonds, plusieurs années d'expérience  
**cherche séries**  
Ecrire sous chiffres X 132-716524 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

LES MINUTES DE PLAISIR PAR TELEPHONE  
**156** ou **5020**  
440-2906  
UNE NOUVELLE HISTOIRE TOUS LES JOURS

À VENDRE  
**MAGNIFIQUE  
PROPRIÉTÉ**

Sise dans un lieu remarquable entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds.  
Cette construction est située en zone protégée qui gardera à l'avenir son cachet actuel.  
Surface habitation et jardin: 1420 m<sup>2</sup>  
Ensoleillement maximum.  
Pour tous renseignements et visite, s'adresser à:  
**GÉRANCIA & BOLLIGER SA**, av. Léopold-Robert 12,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

**SNGCI** 132-12057



Mon prêt personnel - un Procrédit.

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No .....  
NP/Domicile .....  
Date de naissance ..... Signature .....  
A adresser dès aujourd'hui à  
**Banque Procrédit** ou téléphoner  
**25, Av. L.-Robert** **039 - 23 16 12**  
**2301 La Chaux-de-Fonds** 08.00 à 12.15 heures  
13.45 à 18.00 heures

**Xprocrédit**  
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.  
3-4325/4-4

Morteau et Pontarlier: le ski à l'école, thème de formation des instituteurs

## Tous pour «la glisse»

Faire coïncider la formation continue, lieu de recherche et d'innovation pédagogique, des instituteurs et la pratique journalière d'une classe, même si elle se déroule sur une piste de ski, c'est ce que viennent de réaliser dix instituteurs et institutrices des circonscriptions de Pontarlier et Morteau et les 52 élèves de l'Ecole du Centre de Villers-le-Lac.

Contenu original pour un stage de formation: «La glisse». A l'heure des jeux olympiques et de leur attrait sur les enfants, l'accent a été mis sur la rénovation de l'apprentissage des techniques du ski, celui-ci reposant sur la matérialisation de situations aptes à développer les capacités de skieurs débutants, débrouillés ou confirmés.

Implanté au Chauffaud pour le ski de fond et au Meix Meusy pour le ski alpin, ce stage avait comme principaux objectifs: apporter ou réapprendre à chaque enseignant les techniques ou gestes de base du ski; donner des situations d'apprentissage très précises grâce auxquelles l'enseignement dispensé sera agréable, varié et juste; utiliser les moyens audiovisuels actuels pour mieux analyser les situations présentées aux élèves et permettre de les modifier ou de les adapter; réfléchir sur un enseignement le plus attrayant et le plus efficace possible pour l'enfant.

### ÉCOLIERS COBAYES

Encadrés par les conseillers pédagogiques, Mme Vernet, Mrs Pasteur, Mina et Joly, les instituteurs stagiaires avaient pour mission de préparer par groupes de niveau des séquences de ski destinées à être appliquées sur le terrain l'après-midi par les élèves. Les cobayes, en l'occurrence les enfants de Villers-le-Lac, ont ainsi bénéficié chaque après-midi d'une véritable classe



### Ski à l'école

Un stage de formation original.

(Very)

de neige sans avoir à subir les inconvénients d'un long déplacement. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, les 52 élèves du CM2 répartis en trois groupes ont été pris en charge par les stagiaires afin de vivre les situations élaborées lors des préparations du matin.

La fin de l'après-midi voyait les enseignants se confronter à leur

tour aux situations que leur proposait l'encadrement. Le samedi matin, dernière demi-journée du stage, a été consacrée à l'évaluation des capacités des enfants acquises au cours de la semaine. Les résultats enregistrés ont démontré la valeur, la richesse et l'efficacité d'une telle démarche pédagogique dans l'apprentissage des techniques du ski.

A l'heure où règne une cer-

taine effervescence dans les écoles rurales des circonscriptions du Haut-Doubs, les instituteurs ont montré leur souci premier d'apporter aux enfants le meilleur enseignement possible et notamment dans les domaines de l'éducation physique et sportive au travers de l'activité ski très importante dans notre région.

(r.v.)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETTE  
Philippe JÉCHOUX  
Jean-Pierre COUR  
Eric DOTAL  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY

### BRÈVE

#### République du Saugeais Citoyens olympiques

La République du Saugeais compte deux nouveaux citoyens d'honneur depuis jeudi dernier: les médaillés olympiques, Fabrice Guy de Mouthé et Sylvain Guillaume de Champagnole. Mme Gabrielle Pourchet, la présidente de la république, a eu là une lumineuse idée, mais sa joie serait encore plus grande si le 21 février, Isabelle Mancini de Montbenoit montait sur le podium à l'issue du 30 km dames.

### TAPIS VERT

#### Tirage du 15 février

Dame de pique  
Sept de cœur  
Roi de carreau  
Valet de trèfle

#### Tirage du 16 février

Dix de pique  
Huit de cœur  
As de carreau  
Dix de trèfle

Morteau: tradition du bonhomme de Carnaval

## Picsou vedette des conscrits 92



### Conscrits de Morteau

En queue de pie et haut de forme en compagnie de leur mascotte «Picsou».

(Very)

A Morteau, la tradition veut que les jeunes gens et les jeunes filles qui ont vingt ans dans l'année, construisent en grand secret et avec l'aide de Modeste, un personnage (le bonhomme de Carnaval) qui pendant une journée est promené dans toute la commune avant d'être, le soir venu, brûlé sur la place publique donnant ainsi le départ à une nuit de fête.

Les conscrits de la classe 92, n'ont pas dérogé à la tradition et samedi, toute la ville de Morteau a découvert «Picsou». En effet, c'est le célèbre personnage des dessins animés de Walt Dis-

ney que les jeunes Mortuaciens ont choisi pour mascotte. Après trois mois de construction, dans le secret d'une grange, d'une remise ou d'un hangar, les conscrits se sont totalement libérés samedi, jour où ils ont sorti leur bonhomme dans la rue. La complicité des habitants de Morteau était totale avec la cinquantaine de conscrits qui agitaient devant les badauds et les automobilistes de passage, leurs cagnottes dans laquelle chacun s'est fait une joie de glisser une pièce.

Les commerçants de Morteau avaient également tenu à marquer leur complicité et une quarantaine d'entre eux avaient dé-

coré leur vitrine sur le thème des dessins animés de Walt Disney.

La pluie continue et même la neige n'ont en aucun cas refroidi l'ardeur de la jeunesse mortuacienne qui durant toute la journée a fait sillonner les rues de la ville à «Picsou» avant de se rendre en cortège de la Mairie au Champ de foire où eut lieu le sacrifice suprême du bonhomme de Carnaval 92. Ensuite c'est à la salle des fêtes, au son de la musique, que les conscrits et de nombreux jeunes qui les avaient rejoints, ont passé une nuit blanche. Mais il est vrai qu'«on n'a pas tous les jours vingt ans...» (r.v.)

### OFFRES D'EMPLOI



**Intermedics S.A.**  
A company of **SULZERmedica**

Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des technologies médicales. Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde.

Distribués dans plus de 45 pays, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.

Nous cherchons un

## technicien en microtechnique

ou titre équivalent

Notre nouveau collaborateur se verra attribuer différentes tâches pour la mise en fabrication de nouveaux produits en collaboration directe avec notre bureau technique et nos ingénieurs.

Il devra également suivre et assurer le bon fonctionnement des équipements et procédés utilisés par le personnel de production.

Nous demandons de notre futur collaborateur:

- expérience dans un domaine similaire;
- connaissances en électronique;
- connaissances d'anglais.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre munie des documents usuels à:

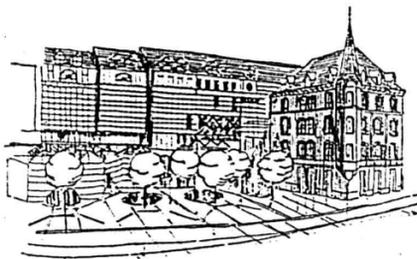
**Intermedics S.A.**,  
ressources humaines, Mme Tosalli  
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle

157-14300

### IMMOBILIER

**CENTRE-VILLE  
NEUCHÂTEL**

**À LOUER**



Après **DENNER SUPERDISCOUNT**, une boulangerie, un fleuriste, un chocolatier, plusieurs boutiques de mode, un centre informatique, un coiffeur... **serez-vous parmi les personnes qui profiteront des quelques surfaces restantes dans le**

## CENTRE COMMERCIAL ÉCLUSE 2000

Nous recherchons encore les commerces suivants:

- un cordonnier;
- un pressing;
- un photographe;
- un auto-shop;
- une bijouterie/horlogerie;
- un revendeur hi-fi et électroménager;
- une pharmacie;
- un marchand de chaussures;
- une agence de voyages;
- un magasin de jouets.

RENSEIGNEMENTS:

**PARKING  
SOUTERRAIN  
150 PLACES**

28-1324

**CLAUDE MAYOR 038 24 22 52**

### MINI-ANNONCES

#### ● demandes d'emploi

Jeune homme portugais avec permis cherche emploi **BON MANGÈVRE**. Libre tout de suite. ☎ 039/23 15 64

132-504331

**MÉCANICIEN-RÉGLEUR**, machines automatiques/CNC, 20 ans expérience, permis frontalier, recherche emploi stable. Ecrire sous chiffres L 132-716546, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

**MAÇON-CARRELEUR** ferait quelques heures dans la maçonnerie, carrelage, etc. ☎ 039/28 53 29, soir.

132-501778

**PEINTRE DIPLÔMÉ** cherche travail intérieur-extérieur. Natel 077/31 46 28.

132-504402

**URGENT! JEUNE DAME AVEC PERMIS B** cherche heures de ménage ou autres. ☎ 039/26 93 06.

132-500272

Jeune femme cherche travail comme **LIVREUSE, MAGASINIÈRE, LOGICIENNE, MÊME À MI-TEMPS**. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 58 72.

132-504409

#### ● à vendre

**ACCORDÉON CHROMATIQUE, SUPERBE INSTRUMENT** 120-b, registres, état de neuf, prix à discuter. ☎ 039/31 52 27.

132-503932

#### ● immobilier

A sous-louer à La Chaux-de-Fonds, de mars à mai 1992, **3 PIÈCES MEUBLÉ**, quartier Hôpital. Loyer Fr. 500.- maximum. ☎ 039/28 43 59.

132-504396

A louer au Locle, **DIVERS LOCAUX ET ATELIERS**, surface 100 à 350 m<sup>2</sup>. ☎ 039/31 56 70

157-900911

A louer **APPARTEMENT 6 PIÈCES + GARAGE**, à Sonvilier. ☎ 022/776 59 46

132-502568

**LA FERRIÈRE**, à louer avril ou à convenir **DUPLX 5½ PIÈCES**, jardin, dans site arborisé. Ecrire sous chiffres L 132-716460 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

A louer à La Chaux-de-Fonds **SUPERBE DUPLX 4½ PIÈCES** neuf avec 2 chambres à coucher, living, mezzanine, 2 salles d'eau, cuisine agencée habitable + 2 dépendances intérieures. Ascenseur, vue et tranquillité. Libre tout de suite. Fr. 1390.- + charges. Tél. à Peseux 038/31 81 81.

28-1389

Centre ville (Promenade 3) **MAGNIFIQUE CAVE VOUTÉE** 49 m<sup>2</sup> avec accès direct sur la rue du Rocher. Loyer à discuter selon finitions. Usage de dépôt, cave, artisanat. ☎ 038/42 44 14.

28-503760

Centre ville, immédiatement **GRAND 3 PIÈCES** (100 m<sup>2</sup>) avec cheminée, cuisine agencée habitable. Fr. 1250.- + 150.- charges ou Fr. 1000.- + 150.- charges avec petite conciergerie. 1 mois gratuit. ☎ 038/42 44 14.

28-503760

Centre ville, immédiatement **GRAND STUDIO NON MEUBLÉ** Fr. 750.- + 80.- charges, 1 mois gratuit. Ev. meublé Fr. 980.- tout compris. ☎ 038/42 44 14.

28-503760

Centre ville, immédiatement **PETIT 2 PIÈCES** rénové. Fr. 710.- + 80.- charges, év. meublé Fr. 980.- tout compris. ☎ 038/42 44 14.

28-503760

Particulier loue **BUREAU, COMMERCE, ETC., GRANDE SURFACE OUVERTE**, 1er étage, Balance 3. La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 69 22 repas.

132-500502

**GRAND 3 PIÈCES** rénové, Balance 3, La Chaux-de-Fonds. Fr. 1050.- + charges. ☎ 039/28 69 22 repas.

132-500502

#### ● marché de l'occasion

Achète **GOLF GLS OU GTI** après 1981, non expertisée. ☎ 039/61 10 70.

132-503961

**AMATEURS DE MOUNTAIN BIKE** vélo neuf. Fr. 399.-. ☎ 038/53 51 49 - 038/53 31 55.

132-504238

**Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)**  
Annonces commerciales  
exclues

Résultats des votations fédérales dans le canton

# Un double non sans équivoque

**Le corps électoral neuchâtelois a inscrit son scrutin dans celui de la majorité nationale en refusant par 23.825 voix (61,09%) contre 15.172 l'initiative des caisses-maladie et par 25.024 voix (64,03%) contre 14.060 celle pour une stricte réduction de l'expérimentation animale. Un score net et sans appel qui dénonce les vices rédhibitoires dont étaient visiblement entachées les deux initiatives.**

Bien que tout le monde soit concerné par la constante hausse des primes des assurances-maladie, l'initiative des caisses-maladie avait le défaut majeur de ne pas s'attaquer au vrai problème, celui de la constitution des coûts de la santé eux-mêmes. Malgré un énoncé prometteur, l'initiative «pour une assurance-maladie financièrement supportable» n'avait rien d'une panacée et, surtout, en-

gendrait une forte hausse des subventions à la seule intention des caisses devenues, en fait et en droit, monopolistiques...

Des 62 communes du canton, quatre ont néanmoins accepté l'initiative. Il s'agit du Locle (54,88%), des Brenets (51,75%), de Môtiers (58,42%) et de Travers (52,84%). La ville de La Chaux-de-Fonds avec 3980 voix (47,8%) en faveur de l'initiative s'est approché de la parité alors que le chef-lieu, Neuchâtel, s'est inscrit dans la moyenne cantonale (61,09% de votes négatifs) en refusant le texte des initiants par 4366 voix, ou 60,94%.

On relèvera encore que les trois districts du Bas (Neuchâtel, Boudry et le Val-de-Ruz) ont refusé plus largement l'initiative que les trois du Haut (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et le Val-de-Travers). Les trois premiers inscrivent des résultats en-dessous de la moyenne cantonale, les trois derniers en dessous...

### EXPÉRIMENTATION

«Chat échaudé craint l'eau froide», selon le dicton bien connu. En matière d'expérimentation animale, la Suisse offre le standard technique et éthique de protection des animaux voués aux expériences le plus élevé du

monde. Il paraissait difficile aussi de sacrifier la recherche fondamentale dans le domaine de la pharmacologie qui reste l'un des derniers fleurons scientifiques et industriels national à l'heure des grands chambardements.

Le récent déménagement d'un laboratoire de Ciba-Geigy en France voisine a aussi pesé lourd dans le verdict négatif d'un canton où le chômage sévit avec vigueur et qui ne pouvait faire fi des risques économiques d'un durcissement de la loi, même si ce n'est pas dans ce secteur que les Neuchâtelois excellent.

Ce second scrutin n'aura finalement reçu l'aval que d'une seule commune: Brot-Dessous, dans le district de Boudry, par 20 voix contre 17... La commune de La Chaux-de-Fonds a tout de même offert 3358 (40,2%) suffrages à l'initiative, ce district étant le seul à rester en dessous de la moyenne cantonale (64,03% de refus) avec 60,35% de votes négatifs.

Avec 38,53%, le taux de participation est plus que satisfaisant dans la mesure où il s'agissait d'objets fédéraux!

M.S.

## Drogue et sida: du nouveau bientôt à Neuchâtel?

### «Un «flash-box», s.v.p.!»

Très décrié dans le public et certains milieux politiques, le projet-pilote «flash-box» introduit à Saint-Gall par l'Association suisse contre le sida (ASS) a parfaitement atteint son objectif. L'ASS entend maintenant introduire le set standard de matériel d'injection dans les autres cantons.

Le «flash-box» ressemble à un paquet de cigarettes. Il contient deux seringues, une aiguille de rechange, des tampons, de l'ascorbine et un préservatif. Message de prévention contre le sida, adresses de contact et incitations à se rendre dans un centre de conseil y sont adjoints sur une feuille d'information.

L'expérience pilote de vente du «flash-box», réalisée par

l'ASS dans cinq communes saint-galloises, vient de s'achever avec la publication d'un rapport d'évaluation de l'Office fédéral de la santé publique. En acceptant le projet, les communes avaient la crainte de se voir submergées par la demande des consommateurs. Or, après trois mois de vente ou de distribution, elles ont pu constater que les problèmes liés à la toxicomanie restaient stables.

Cette action de l'ASS a été ressentie dans divers milieux comme une incitation à la consommation de la drogue... C'était oublier la mission première de l'association qui se mobilise contre l'extension du sida. Son projet ne vise qu'à toucher une des fractions de la population les plus menacées par le vi-

rus VIH. La toxicomanie (problème pris en charge par d'autres associations) ne la concerne qu'en tant que facteur propagateur du sida. Or, la façon la plus efficace de lutte consiste bien à fournir le matériel idoine en informant par la même occasion.

Le projet-pilote a été financé par l'ASS et accompagné scientifiquement par l'Office fédéral de la santé publique. Il a été mené sur la base de statistiques policières, de sondages auprès des spécialistes et des expériences du groupe sida Saint-Gall - Appenzell.

Le «flash-box» a répondu à l'objectif qui était de toucher les consommateurs de drogue vivant hors des grands centres urbains et ceux qui sont socialement intégrés. Il a permis aux toxicomanes qui souhaitent garder l'anonymat d'éviter les explications avec le vendeur, mais a par ailleurs donné l'occasion à ceux qui cherchaient un contact d'engager un entretien.

«La prochaine phase du projet va consister à l'introduction du «flash-box» dans les autres cantons», précise Jean-Jacques Thorens, président de l'ASS. «Le set pourra se vendre ou se distribuer dans les drogueries et pharmacies, chez les médecins, mais aussi dans les kiosques, peut-être même chez les grands distributeurs, voire en automate ou par simple envoi postal». Toute communauté publique engagée dans la lutte contre le sida peut donc aujourd'hui profiter de ce nouvel outil préventif.

A.T.



«Flash-box» pour la prévention du sida  
En vente prochainement dans les kiosques neuchâtelois? (Impar-Galley)

## Hans Thomann à la Galerie des amis des arts

### La matière humaine

Il a fallu se fendre de quelques mots d'allemand, samedi à la Galerie des amis des arts, pour accueillir et présenter au public neuchâtelois Hans Thomann, jeune artiste fort connu outre-Sarène exposé pour la première fois en Suisse romande.

Fasciné par la matière brute, et plus encore avec le contact que l'homme entretient avec celle-ci, Hans Thomann réunit ces deux attirances en travaillant le ferroment pour représenter, et réinterpréter, des objets-symboles

très courants (la pelle) en leur insufflant une dimension nouvelle. Dans ce domaine, ses deux «Tables», combinant le bois, le ciment et le fer, et où se devinent des silhouettes moulées, sont sans doute les pièces les plus représentatives de cet art particulier.

Peinture, dessin, sculpture, les modes d'expression exploités sont multiples, mais l'univers exploré reste le même, sombre et tourmenté. L'absence totale de couleurs renforce cette impres-

sion de désolation apparente, bien qu'elle ne la suscite pas à elle seule. C'est peut-être dans la manière de traiter la figure humaine que réside la «signature» de Hans Thomann. Les corps, les têtes, les bustes, parfois les organes, paraissent suspendus dans la toile, et il est impossible de discerner s'ils sont en devenir ou sur le point de disparaître. (ir)

● Hans Thomann, à la Galerie des amis des arts, jusqu'au 22 mars.

	VOTATIONS FÉDÉRALES			
	Initiative sur l'expérimentation animale		Initiative des caisses-maladie	
	OUI	NON	OUI	NON
<b>Neuchâtel</b>				
Neuchâtel .....	2638	4521	2798	4366
Hauterive .....	244	372	210	401
Saint-Blaise .....	228	618	217	630
Marin-Epagnier .....	249	493	241	498
Thielle-Wavre .....	34	98	26	104
Cornaux .....	114	266	121	256
Cressier .....	133	265	128	271
Enges .....	25	66	29	63
Le Landeron .....	342	582	302	627
Lignières .....	52	167	58	159
<b>Total .....</b>	<b>4059</b>	<b>7448</b>	<b>4130</b>	<b>7375</b>
<b>Boudry</b>				
Boudry .....	410	614	345	668
Cortailod .....	338	630	328	636
Colombier .....	388	757	320	828
Auvernier .....	160	342	154	350
Peseux .....	490	808	480	813
Cor.-Cormondrèche .....	304	703	305	694
Bôle .....	185	365	142	405
Rochefort .....	78	208	58	227
Brot-Dessous .....	20	17	18	19
Bevaix .....	299	549	244	595
Gorgier-Chez-le-Bart .....	150	340	179	310
Saint-Aubin-Sauges .....	172	329	178	319
Fresens .....	22	51	10	61
Montalchez .....	22	39	11	50
Vaumarcus .....	15	49	17	47
<b>Total .....</b>	<b>3053</b>	<b>5801</b>	<b>2789</b>	<b>6022</b>
<b>Val-de-Travers</b>				
Môtiers .....	62	129	111	79
Couvét .....	214	351	262	300
Travers .....	89	211	158	141
Noiraigue .....	63	81	65	81
Boveresse .....	30	61	39	53
Fleurier .....	247	487	314	418
Buttes .....	50	91	51	90
La Côte-aux-Fées .....	59	123	57	126
Saint-Sulpice .....	38	61	36	62
Les Verrières .....	64	143	74	135
Les Bayards .....	14	73	17	71
<b>Total .....</b>	<b>930</b>	<b>1811</b>	<b>1184</b>	<b>1556</b>
<b>Val-de-Ruz</b>				
Cernier .....	203	362	219	344
Chévard-Saint-Martin .....	125	287	120	286
Dombresson .....	104	184	92	192
Villiers .....	46	49	41	54
Le Pâquier .....	26	44	22	46
Savagnier .....	74	156	72	159
Fenin-Vilars-Saules .....	41	115	34	120
Fontaines .....	69	146	60	159
Engollon .....	7	19	9	16
Fontanemelon .....	158	198	149	207
Les Hauts-Geneveys .....	77	153	66	156
Boudevilliers .....	44	114	43	116
Valangin .....	29	94	34	89
Coffrane .....	53	120	50	124
Geneveys-s/Coffrane .....	120	173	94	199
Montmollin .....	56	86	41	101
<b>Total .....</b>	<b>1232</b>	<b>2300</b>	<b>1146</b>	<b>2368</b>
<b>Le Locle</b>				
Le Locle .....	1055	1648	1485	1221
Les Brenets .....	112	173	148	138
Le Cerneux-Péquignot .....	20	88	28	80
La Brévine .....	31	108	35	103
Bémont .....	9	28	8	29
La Chaux-du-Milieu .....	23	99	24	97
Les Ponts-de-Martel .....	89	243	94	238
Brot-Plamboz .....	16	54	11	58
<b>Total .....</b>	<b>1355</b>	<b>2441</b>	<b>1833</b>	<b>1964</b>
<b>La Chaux-de-Fonds</b>				
La Chaux-de-Fonds .....	3358	4995	3980	4347
Les Planchettes .....	16	44	23	38
La Sagne .....	57	184	87	155
<b>Total .....</b>	<b>3431</b>	<b>5223</b>	<b>4090</b>	<b>4540</b>
<b>Récapitulation</b>				
Neuchâtel .....	4059	7448	4130	7375
Boudry .....	3053	5801	2789	6022
Val-de-Travers .....	930	1811	1184	1556
Val-de-Ruz .....	1232	2300	1146	2368
Le Locle .....	1355	2441	1833	1964
La Chaux-de-Fonds .....	3431	5223	4090	4540
<b>Total général .....</b>	<b>14060</b>	<b>25024</b>	<b>15172</b>	<b>23825</b>
<b>Participation: 38,53%</b>				

**Rédaction de NEUCHÂTEL**  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVES

### Neuchâtel

#### Piscine homologuée

La Fédération suisse de natation vient de confirmer, à la direction des sports de Neuchâtel, l'homologation de l'ensemble des équipements sportifs des piscines du Nid-du-Crô, soit le bassin olympique, le bassin couvert ainsi que les plongeurs extérieurs et intérieurs. La piscine est homologuée en catégorie A. Elle offre donc aux organisateurs, selon la définition de la classification des installations de natation de compétition, le maximum de possibilités: championnats d'Europe juniors, championnats internationaux de classification européenne, etc. La direction des sports estime que la natation de compétition dans la région connaîtra ces prochaines années, un essor réjouissant. (comm-cp)

### Saint-Blaise

#### Exposition scolaire

Le Prix Nicole Thorens a été décerné aux élèves de la classe de développement, comme nous l'avons déjà relaté lors de la cérémonie de la Fête de Saint-Blaise. Le prix a récompensé un excellent travail sur le cheval, préparé dans le cadre des cours de connaissance de l'environnement. Le public peut en voir la qualité dans le hall d'entrée du collège de Vigner où les travaux sont exposés jusqu'au 28 février. (at)

### Gorgier-Chez-le-Bart

#### Cherche champions

Le 11 mars prochain, à 17 h 30 à la salle communale de Gorgier, seront remis les mérites sportifs et culturels. Les organisateurs recherchent encore des champions. Toute personne ayant obtenu l'une des trois premières places dans un concours ou un tournoi de club cantonal ou fédéral est priée de prendre contact avec l'administration communale de Gorgier-Chez-le-Bart jusqu'au 18 février. (comm)

### Neuchâtel

#### Mimosa: un succès

La 44e vente de mimosa organisée par la Croix-Rouge, section Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz et qui s'est déroulée les 31 janvier et 1er février derniers a permis de réunir une somme de 12.000 francs rien que pour la ville de Neuchâtel. (comm-cp)

Val-de-Ruz: fondues, raclettes et ramequins «Douze Heures» durant à Cernier

# Du fromage, en veux-tu en voilà!

Cent vingt kilos de fromage – sans compter les trous – plus de deux cents ramequins, le tout arrosé d'une centaine litres de vin blanc, en plus des cent cinquante dives bouteilles... Au bout du compte, cela nous donne, bien les «Douze Heures du fromage», onzièmes du genre, organisé samedi dernier à Cernier. Kiwanis et Lion's Clubs du Val-de-Ruz, organisateurs, fondus dans le caquelon.

Pour le moins originales, les «Douze Heures du fromage» ont attiré – à l'odeur – tous les mordus de fondues, raclettes et ramequins de la région à la salle de gymnastique de Cernier. Sur le coup des douze heures justement, on ajoutait des tables pour accueillir de nouveaux convives. Ils étaient plus de 250. Et volaient les caquelons, les fourchettes, les raclettes, les ramequins et autres gâteaux au fromage sur les rythmes de la

fanfare L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin. Se sont ensuite succédés les trente musiciens du groupe folklorique «Rosas Portugal» puis, en soirée, les 18 musiciens du «68 Jazz Band». Ambiance assurée de 10 h à 22 h. Pâtisseries «maison», roue des millions – une tombola qui rapporte gros – tout a marché comme sur des roulettes.

Les hommes à la plonge – l'un d'entre eux ne cachait pas qu'il «adorait ça» – leur dame à la vente, ou l'inverse. Au total, 80 personnes enthousiastes ont fait en sorte que prenne la fondue moitié-moitié, façon Kiwanis et Lion's Clubs du Vallon. Combien de caquelons? Pas moins de 158, offert par la Fédération suisse pour la promotion du fromage. Avis aux intéressés!

«En général, on récolte entre 8 et 9000 fr, expliquait André Brauen, président du Kiwanis Club. Cette année, on espère atteindre les 10.000 fr». Vu le succès de la manifestation, qui tourne sur un budget de 28.000 fr environ, on devrait y arriver sans trop de peine.

Et qui sont, cette année, les heureux bénéficiaires de la foire du gommeux? La Ludothèque du Val-de-Ruz et la Fondation



Les «Douze Heures du fromage» à Cernier

Entendu: «Est-ce que tu as encore faim? - Non, merci, sans façon. L'odeur, ça nourrit...» (Schneider)

d'aide et de soins à domicile qui se partageront donc la moitié d'une meule de fromage. Joli coup!

A signaler que, chaque année,

la Ludothèque du Val-de-Ruz organise une animation pour les enfants histoire de laisser en paix les parents qui travaillent tout comme ceux qui s'empif-

frent de fromage. Bonne idée. Après onze ans, le moment était venu de remettre une «lèche» de fromage dans les caisses de la ludothèque. S. E.

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

## BRÈVES

### La Vue-des-Alpes Distingués skieurs nordiques

Les skieurs nordiques du Ski-Club de La Vue-des-Alpes se sont rendus le week-end dernier à Steg au Lichtenstein afin de participer à une épreuve de Coupe Suisse. Les meilleurs spécialistes du pays étaient au rendez-vous. Les coureurs du Giron jurassien se sont très bien comportés. Deborah Mägerli s'est classée 9e et Cédric Stadelmann, 17e. Les autres concurrents, René et Jacques Mesot, Florian Ludi et Stéphane Colin ont également obtenu un bon classement. (ha)

### Cernier Du nouveau au comité de l'APSSA

Changement au sein du comité de l'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents (APSSA). En remplacement de Gabriel Ruedin, Jean-Bernard Vermot assumera dorénavant le secrétariat et la liaison avec le corps enseignant. Quant à Jean-Michel Gobat, il a accepté, récemment, lors de l'assemblée de l'APSSA, à Cernier, d'assumer la fonction de trésorier jusqu'à ce que le comité lui trouve un successeur. Il reste cependant conseiller scientifique de l'association. (se)

## DÉCÈS

Les Verrières  
Mme Camélia Fatton, 1907

## Course populaire de ski de fond à La Côte-aux-Fées

### Contre vent et marée

Il fallait être vraiment courageux pour participer à la dixième journée populaire de ski de fond samedi après-midi à La Côte-aux-Fées. Ils ont pourtant été une soixantaine d'enfants et d'adultes à s'élancer contre vent et marée sur une boucle de 1,5 kilomètre qui naviguait entre terre, neige et eau. Joli tout de même!

Le style libre ou pas de patineur était de mise pour cette course organisée par la Société des pistes de fond de la localité depuis sa fondation, il y a une dizaine d'années. «Elle est considérée comme une fête des familles, l'occasion de donner un peu d'animation dans le village.

Et les gosses peuvent se mesurer entre eux. Elle permet aussi de renflouer très succinctement la caisse», expliquait Denis Steiner, un des membres de l'association.

Philippe Leuba commentait non sans humour les exploits des skieuses et skieurs; s'adressant d'abord aux quelques spectateurs: «Il est autorisé de sortir les mains de ses poches pour applaudir et encourager les concurrents; ça réchauffe!»; puis aux sportifs: «Est-il possible que l'on se dépêche un peu, le speaker a froid».

Clou de la manifestation, le relais à l'américaine. Intéressant

de constater qu'il n'y a pas d'âge ni de complexes à se faire pour pratiquer le ski de fond. Jeunes et moins jeunes, de tous les niveaux, ont effectué le tracé à leur rythme et avec bonhomie. C'est comme disait une personnalité bien connue des milieux sportifs: «L'essentiel, c'est de participer».

### LES RÉSULTATS

Catégorie minimes (1 boucle): 1. Simon Lattmann, 7'53"; 2. Chantal Lattmann à 23"; 3. Garry Cernohorsky à 45". Catégorie OJ I (1 boucle): 1. Aline Leuba 8'54"; 2. Anne Lambelet à 13"; 3. Anne-Sophie Gerber à 31".

Catégorie OJ II (2 boucles): 1. Steve Tesarik, 15'02"; 2. Caroline Leuba à 3'08"; 3. Géraldine Schoeni à 5'03".

Catégorie OJ III (2 boucles): 1. Gilles Piaget, 15'35"; 2. Céline Schoeni à 3'06".

Relais à l'américaine, 2 X 3 boucles. Catégorie dames: 1. Suzanne Bezzola et Isabelle Jaeger, 39'44"; 2. Claudine Gysler et Katia Leuba à 12'36". Catégorie mixte: 1. Christine et Jean-Louis Mouraux, 32'44"; 2. Doris et Rudi Lattmann à 5'47"; 3. Elisabeth et Jean Martin à 19'39". Catégorie hommes: 1. Didier Kohler et Serge Gander, 26'04"; 2. David et André Maire à 3'07"; 3. Jean-Michel Junod et Denis Margot à 3'41". (paf)



Relais à l'américaine

Des skieurs courageux pour une course très disputée. (Favre)

## Fleurier: bal des aînés de Pro Senectute

### La Saint-Valentin en point de mire

A la Fleurisia, on y danse! Et on y a du plaisir!

Hier après-midi, la nouvelle salle de spectacle de Fleurier était pleine d'un public enthousiaste, venu «s'éclater» au bal organisé par Pro Senectute et animé par l'orchestre loclois «Les Décibels».

Pour célébrer dignement la Saint-Valentin et afin de pallier le manque chronique de messieurs, deux «Cupidon» ont fait valser les dames seules.

Voilà quatre ans que Pro Senectute met sur pied ce genre de manifestation dans toutes les régions du canton.

### CHANGEMENT DE JOUR

«Auparavant, elles avaient lieu en semaine. Toutefois, nous nous sommes vite rendus compte que le dimanche était le jour idéal car bien souvent, les personnes – âgées en particulier – souffrent de solitude. Ces ren-

contres sont donc l'occasion d'établir des contacts et permettent de repartir avec une énergie toute neuve», explique Danièle Guillaume-Gentil, responsable du service.

Les participants vivent donc un moment de gaieté et de communication avec l'extérieur dans un esprit convivial: «Nous avons nos fidèles clients; ceux qui nous suivent partout, quelles que soient les conditions météorologiques».

### COLLABORATION EXTÉRIEURE

«Il y a les nouveaux, ceux qui hésitent parce qu'ils n'aiment pas ou n'osent pas danser», poursuit l'animatrice.

A Fleurier, le service des boissons a été assuré bénévolement par le groupe «Jeunesse Express». Un vœu de la fondation de collaborer aussi avec les sociétés du cru. (paf)

### VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE  
☎ 117.

### COUVET

● HÔPITAL  
maternité et urgences:  
☎ 63 25 25.

### VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE  
PHARMACIE  
en cas d'urgence ☎ 111  
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ  
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

## OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de transports,  
cherche

### employé de bureau

Connaissance ordinateur, indispensable, avec permis de conduire.  
Ecrire sous chiffres P 132-716728,  
à Publicitas, case postale 2054,  
2302 La Chaux-de-Fonds 2

### À SAINT-IMIÉ

Nous louons tout de suite ou date à  
convenir

### 3 appartements de 3 pièces

(éventuellement en duplex, avec  
galerie).  
Grand salon avec cheminée, cuisine  
américaine agencée, nouvellement  
renové.  
Loyer dès Fr. 650.- + charges.  
Renseignements et visite par:

Etudes immobilières

**BAL.**  
20, rue Plänke  
2502 Bienne ☎ 032 22 04 42

## IMMOBILIER

### A LOUER

### Neuchâtel Appartement de 3 pièces

★ Rue des Parcs 137  
★ Libre dès le 1er mars 1992  
★ Loyer Fr. 1020.- + charges

### LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15



22-3392

### A louer aux Geneveys-sur-Coffrane

A mi-chemin (10 min) de Neuchâtel et  
de La Chaux-de-Fonds, à proximité de  
l'école, des commerces et de la gare,  
centre sportif et piscine couverte au vil-  
lage. Vue magnifique sur les Alpes!

### 4 pièces, 94 m<sup>2</sup>

Places dans garage collectif: Fr. 80.-  
Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

28-486

**Régie Immobilière**  
F. Bernasconi & Cie  
2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. 038 31 90 31

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer dès le 1er mai 1992

### magnifique appartement de 180 m<sup>2</sup>, 5 pièces

cuisine agencée, cheminée de salon,  
Crêt-Vallant 29 au Locle.  
Pour tous renseignements, s'adresser  
à: Géranche  
Roulet-Bosshart-Gautschi,  
☎ 039/23 17 84.

132-12263

Pour date à convenir, à remettre à La  
Chaux-de-Fonds, bon commerce de

### boulangerie pâtisserie

Appartement de 5½ pièces + jardin à  
disposition. Bail 10 ans. pour traiter:  
fonds propres Fr. 20.000.-.  
Ecrire sous chiffres C 22-783621 à  
Publicitas, case postale 3540,  
1002 Lausanne 2.

Police-secours:  
117

Divergences (relatives) entre Jura bernois et ancien canton

# Mühleberg: Berne dit non merci

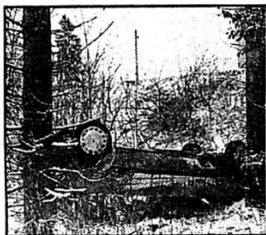
District de de Courtelary	VOTATIONS FÉDÉRALES				VOTATIONS CANTONALES					
	Initiative sur l'expérimentation animale		Initiative des caisses-maladie		Loi sur les vapeurs à aubes		Initiative sur la circulation routière et l'imposition des véhicules routiers		Arrêté sur l'exploitation et la production de la centrale nucléaire de Mühleberg	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont .....	190	263	207	242	160	247	133	285	235	192
Cormoret .....	59	112	67	103	68	84	62	96	93	66
Cortébert .....	75	76	81	68	53	69	38	95	64	74
Courtelary .....	128	192	160	161	147	140	104	195	155	148
La Ferrière .....	27	67	28	65	35	45	26	59	31	54
La Heutte .....	55	75	46	86	53	64	48	69	60	62
Orvin .....	92	164	102	151	122	110	98	141	112	115
Péry .....	153	236	166	221	160	194	131	229	205	161
Plagne .....	62	55	55	62	60	41	46	58	46	61
Renan .....	89	126	74	141	78	119	62	146	110	100
Romont .....	35	27	30	32	23	34	22	37	19	42
Saint-Imier .....	585	943	714	808	579	816	409	1011	738	726
Sonceboz-Sombeval .....	146	239	160	222	158	177	133	215	203	156
Sonvilier-Village .....	129	143	119	155	151	100	86	163	122	132
Sonvilier-Montagne .....	7	22	8	21	12	14	5	22	11	15
Tramelan .....	463	930	699	678	543	725	453	865	734	615
Vaufelin .....	52	81	58	77	55	55	47	69	67	51
Villeret .....	101	149	117	128	100	124	82	142	98	139
<b>TOTAL .....</b>	<b>2448</b>	<b>3900</b>	<b>2891</b>	<b>3421</b>	<b>2557</b>	<b>3158</b>	<b>1985</b>	<b>3897</b>	<b>3103</b>	<b>2909</b>
<b>Récapitulation des districts</b>										
Courtelary .....	2448	3900	2891	3421	2557	3158	1985	3897	3103	2909
Moutier .....	2271	4413	2994	3703	2549	3299	2165	3903	3125	3085
La Neuveville .....	713	982	723	967	799	736	592	960	773	826
<b>JURA BERNOIS .....</b>	<b>5432</b>	<b>9295</b>	<b>6608</b>	<b>8091</b>	<b>5905</b>	<b>7193</b>	<b>4742</b>	<b>8760</b>	<b>7001</b>	<b>6820</b>
Bienne .....	8209	6261	7319	7057	6991	6406	4385	9358	6329	7533
<b>TOTAL CANTON .....</b>	<b>159826</b>	<b>148054</b>	<b>130514</b>	<b>175240</b>	<b>158204</b>	<b>132228</b>	<b>86247</b>	<b>208460</b>	<b>143922</b>	<b>152150</b>
	Participation au scrutin: 44,64 %				Participation au scrutin: 42,59 %					

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

## BRÈVES

Les Reussilles  
Chance inouïe



Hier matin, une automobiliste de Tramelan, qui descendait des Reussilles en direction de Tramelan, a soudainement perdu le contrôle de son véhicule. Après être montée sur le trottoir, la voiture a dévalé un talus de plus de 4 mètres pour se retrouver sur le toit. Par chance, la conductrice s'en est sortie avec des contusions et un bras cassé. Quant à la voiture, elle a été entièrement démolie comme le démontre notre photo. (vu)

La Neuveville  
Générosité  
pour «Mon Repos»

Le comité des dames de «Mon Repos», réuni en assemblée, a notamment entendu sa présidente, Raymond Bourquin, relever l'immense travail des collectrices et la générosité de la population, qui permettent les «petits plus» améliorant la qualité de vie des 122 patients. Le comité a terminé par ailleurs l'aménagement du parc à animaux et envisage l'achat de meubles confortables pour les coins-séjour. (comm)

## BRAVO À

M. Numa Gressly,  
de Tramelan...

... qui vient d'entrer dans le club des nonagénaires tramelots. Le nouveau nonagénaire fut durant de longues années agent de la police municipale. Atteint dans sa santé c'est au home «Les Lauriers» à Saint-Imier qu'il réside actuellement. La traditionnelle attention des autorités tramelotes lui a été remise par une délégation du Conseil municipal. (vu)

Si la centrale nucléaire de Mühleberg obtient une autorisation définitive d'exploitation et le droit d'augmenter sa production, ce sera contre l'avis du peuple bernois. Les vapeurs à aubes seront soutenus étatiquement, tandis que le Parti des automobilistes n'est pas entendu, ce dernier objet remettant Alémaniques et Romands d'accord.

Les votes du Jura bernois et ceux de l'ancien canton sont en effet divergents, pour ce qui

concerne Mühleberg et les bateaux à vapeurs. Cette constatation chiffrée doit cependant être relativisée, tant il est vrai que les fameux bateaux, tout d'abord, n'ont reçu un véritable soutien que dans les régions directement concernées (environ 18.000 voix contre 9000 dans le district de Thoun, 6000 contre 3800 dans celui d'Interlaken), certaines autres zones «lacustres» se montrant tièdement solidaires (Bienne, La Neuveville).

Quoi qu'il en soit, l'Etat épongera donc le déficit annuel du «Blümlisalp» et du «Lötschberg».

**OURS DES VILLES ET  
OURS DES CHAMPS...**

Pour ce qui concerne Mühleberg, la plus ancienne centrale

nucléaire de Suisse, qui souhaite recevoir une autorisation définitive d'exploitation et le feu vert pour augmenter sa production, le peuple bernois dit non dans l'ensemble, le Jura bernois le contraire. Une opposition relative elle aussi, dans le sens où le détail des votes par districts démontre clairement que la majorité s'est faite dans les zones citadines.

Le score obtenu par l'initiative des automobilistes, enfin, est très significatif: un «non» très clair partout dans le canton. Et si les «oui» représentent tout de même pas bien loin d'un tiers des votants, tous ne reflètent pas une éventuelle sympathie pour ce parti, mais une normale tentation d'accepter une baisse de taxes...

**BIENNE ET TRAMELAN  
SEULS CONTRE TOUS**

Votations fédérales, maintenant, à commencer par l'initiative des caisses-maladie. Une initiative refusée dans le canton - avec 45.000 voix d'écart seulement, il est vrai - dans chaque district excepté celui de Bienne, dans chaque localité du district de Courtelary exceptée celle de Tramelan. Voilà pour les particularités régionales.

Autre particularité, mais bernoise celle-là: l'acceptation de l'initiative pour réduire les expérimentations animales, par quelque 12.000 voix. Contrairement au reste du pays, le canton de Berne aurait effectivement voulu voir inscrit dans la loi que seules les expérimentations nécessaires à la médecine sont en-

core autorisées; un vote positif qui provient essentiellement des zones urbaines, une fois encore (districts de Berne, Bienne, Thoun, Berthoud, notamment), le Jura bernois s'y opposant clairement. Le Jura bernois et tout spécialement le district de Moutier d'ailleurs, ainsi qu'on le remarque sur le tableau ci-dessus.

A relever, dans le Jura bernois toujours, que le groupe «Potentiel», une toute jeune association régionale prônant notamment l'abandon du nucléaire, juge ce vote cantonal inespéré ou presque. En espérant bien sûr que les instances fédérales tiendront compte de la volonté exprimée par le peuple bernois. (de)

Roggenbourg

## Des fidèles

L'électorat de Roggenbourg a réaffirmé ce week-end sa fidélité au canton de Berne. Se prononçant sur une initiative communale, 78 citoyens, contre 22 - sur 171 ayants droit, 100 se sont déplacés aux urnes - ont effectivement donné mandat à leurs autorités de tout mettre en œuvre pour que la petite bourgade alémanique puisse demeurer dans le canton de Berne et non

pas rejoindre, avec le district de Laufon, celui de Bâle-Campagne.

On rappellera que le village de Roggenbourg avait déjà changé de district, sur sa demande, à la création du canton du Jura; il avait choisi de quitter celui de Delémont pour celui de Laufon, afin de demeurer bernois. Plus fidèle... (de)

Bienne

## Oui à la nouvelle usine hydro-électrique

Par 10.270 oui contre 1876 non, les citoyens biennois ont accepté un crédit de 12,4 millions de francs destiné à la construction d'une nouvelle usine hydraulique. Par 9193 oui contre 3743 non, ils ont aussi adopté le nouveau règlement sur l'organisation du traitement des déchets, à l'usine de la Mûra. Ce nouveau

règlement rend possible l'introduction d'une taxe régionale sur les sacs d'ordures.

Une fois construite, la nouvelle usine électrique sur le cours de l'Aar permettra de produire 25,3 millions de kilowatts/heure par an. Cela représente un dixième de la consommation de la ville de Bienne. (ats)

## Saint-Imier: crédits approuvés

C'est clairement que l'électorat imérien a confirmé ce week-end les choix faits préalablement par ses autorités: la salle de spectacle sera reconstruite - plus belle qu'avant mais tout en respectant une saine prudence financière - tandis que le collège secondaire bénéficiera d'un assainissement devenu urgent.

Les crédits relatifs à ces deux objets ont effectivement été acceptés par 1087 voix contre 439 (et 8 bulletins blancs), et par 999 oui contre 522 non (13 blancs) respectivement. Sur 3325 électeurs inscrits, 1534 se sont rendus aux urnes, soit un

peu moins de la moitié. Pour le collège secondaire, l'électorat a ainsi approuvé un crédit de 2,33 millions de francs, soit le montant nécessaire à la première étape de l'assainissement: réfection des toitures et installation d'un nouveau chauffage essentiellement. Les votants ont donc estimé, comme les autorités unanimes, qu'il faut entreprendre au plus vite les travaux que nécessite ce bâtiment, chauffé par des radiateurs électriques provisoires depuis l'hiver dernier rappelons-le. Confiance est donc faite aux spécialistes, et notamment à l'EPFL, qui ont étudié l'état de

l'immeuble et du sous-sol, avant de suggérer son assainissement.

Quant à la salle de spectacle, elle sera donc reconstruite telle qu'avant son incendie, moyennant pourtant quelques améliorations appréciables, au niveau de l'accoustique, de l'isolation, des installations scéniques, de l'accès (pour les handicapés comme pour le matériel lourd), de la sécurité, etc.

Le feu vert donné, les travaux pourront commencer bientôt; et si tout se passe comme prévu par l'architecte, la salle sera réutilisable au printemps 93. (de)

## SERVICES

**SAINT-IMIER**

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE  
☎ 42 11 22.

**COURTELARY**

- MÉDECINS

Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

**CORGÉMONT**

- MÉDECINS  
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.  
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

**SONCEBOZ**

- MÉDECIN  
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

**TRAMELAN**

- MÉDECINS  
Dr Graden ☎ 97 51 51.  
Dr Meyer ☎ 97 40 28.  
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES  
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.  
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE  
lu 15 h 15-16 h 30 (1/2 hockey), ma  
13 h 45-15 h 30 (public).

## Votations fédérales

## Jurassiens dans la ligne

Cette fois, les citoyens jurassiens se sont surtout singularisés par leur désintérêt envers les objets soumis au vote. La participation jurassienne au vote est inférieure d'un quart à la moyenne suisse, bien que les objets en cause présentaient un réel intérêt. Depuis l'avènement du canton, les Jurassiens ont démontré à plusieurs reprises qu'ils ont perdu le sens de la chose civique. Cette évolution semble hélas dépourvue d'antidote.

liste et de l'extrême gauche. Toutes les communes rejettent cet objet.

L'initiative des caisses-maladie est aussi rejetée, à presque trois contre deux. On dénombre pourtant une douzaine de communes acceptantes: Lajoux et Montfavergier aux Franches-Montagnes; Coeuve, Cornol, Courchavon, Granfontaine et Fontenais en Ajoie; Bassecourt, Ederswiler, Vermes et Vicques à Delémont.

L'initiative fait ses meilleurs résultats dans quelques fiefs socialistes, mais pas dans tous. Elle est néanmoins rejetée dans les trois districts, le plus nettement en Ajoie. Le vote franc-montagnard n'a rien de singulier. Le canton du Jura émet certes le rejet le moins net des cantons romands, mais c'est une maigre consolation.

## UN ÉLECTORAT EN MOUVEMENT?

La question est posée de savoir si ces résultats mettent un terme

à la réputation des Jurassiens de «voter à gauche et d'élire à droite» qui, dans le passé, résultait pour une bonne part de la participation aux urnes. Les éléments de réponse ne sont pas nombreux. Mais, comme dans les scrutins fédéraux les plus récents, il apparaît que le centre et la droite parviennent à mieux faire passer leurs recommandations que ce n'était le cas dans le passé.

## TRÈS NET ÉCHEC

Sinon, l'initiative des caisses-maladie, soutenue par la gauche, le centre gauche et les syndicats, auraient dû passer la rampe. Or, elle subit un très net échec dans le canton.

Il faut y voir aussi un des effets de la dispersion des forces de gauche qui ne mettent pas sur pied des comités qui appuient leurs objectifs, ce qui a été fait par la droite aussi bien à propos des caisses-maladies que de la restriction des expérimentations sur les animaux. V. G.

District des Fr-Montagnes	VOTATIONS FÉDÉRALES			
	Initiative sur l'expérimentation animale		Initiative des caisses-maladie	
	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont .....	16	48	26	36
Les Bois .....	56	152	105	106
Les Breuleux ...	69	261	165	165
Chx-des-Breuleux	10	22	8	22
Les Enfers .....	11	26	13	23
Epauvillers .....	7	58	13	52
Epiquez .....	5	29	11	24
Les Genevez ....	27	86	56	56
Goumois .....	6	12	2	15
Lajoux .....	38	82	63	60
Montfaucon ....	27	67	44	47
Montfavergier ..	3	12	9	5
Muriaux .....	32	57	29	61
Le Noirmont ...	82	275	165	191
Le Peuchapatte .	8	16	11	13
Les Pommerats .	13	45	23	34
Saignelégier ....	115	317	214	218
Saint-Brais .....	10	56	21	42
Soubey .....	5	39	7	38
<b>TOTAL .....</b>	<b>540</b>	<b>1660</b>	<b>985</b>	<b>1208</b>
<b>Récapitulation par district</b>				
Fr.-Montagnes ..	540	1660	985	1208
Delémont .....	2181	5260	3226	4203
Porrentruy .....	1638	4744	2452	3926
<b>TOTAL</b>	<b>4359</b>	<b>11664</b>	<b>6663</b>	<b>9337</b>

Participation moyenne: 34,9%

Rédaction du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

## Delémont

## Sueurs froides

Plus de peur que de mal pour un automobiliste qui circulait tranquillement à Delémont, hier vers 15 h 30. Le malheureux s'est soudain trouvé nez à nez avec une caravane en perdition. Mal arimée par le conducteur d'une voiture circulant en sens inverse, la caravane livrée à elle-même n'a pu éviter la collision frontale. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont importants. (ats)

## Delémont

## Nouvel incendie

Un incendie a éclaté samedi matin vers 5 heures au Café du Commerce, plus exactement sur la terrasse derrière l'immeuble, à Delémont. La rapide intervention des pompiers a permis de maîtriser le sinistre et de réduire les dégâts. Les causes ne sont pas élucidées. (comm-vg)

## Montfaucon

## Premières perce-neige

Petit rayon de soleil en cette période de giboulées: Albert Thiévent qui aime à courir les sentiers du Doubs a trouvé du côté de Soubey ses premières perce-neige. (mgo)

## AGENDA

## Étalons francs-montagnards Tests à Avenches

C'est demain mardi 18 février que se déroulera à Avenches le final du nouveau test en station pour les jeunes étalons franches-montagnards de trois ans. Les 14 étalons en compétition seront soumis dès 9 h à deux épreuves: test sous la selle le matin et test d'attelage l'après-midi. C'est la première fois qu'une telle épreuve est mise sur pied. (mgo)

## Impôts Permanence de la FJSC

La Fédération jurassienne des syndicats chrétiens (FJSC) met sur pied à l'attention de ses membres et de toute autre personne des permanences d'impôts. Celles-ci se tiendront: à Delémont, les jeudi 20 et lundi 24 février au Secrétariat de la FJSC de 18 h à 20 h 30; à Porrentruy, le mercredi 19 février au Secrétariat de la FCOM de 18 h à 20 h 30; au Noirmont, le mercredi 26 février à l'Hôtel du Soleil de 19 h à 21 h. (mgo)

## Septième édition du Marathon des Bois

## Les Loclois font la loi

A voir la soupe qui coulait sous les sapins samedi matin, chacun croyait que le 7e Marathon des Bois allait boire la tasse. Un retour du froid, un brin de poudre et le courage des dirigeants du club de déplacer l'épreuve aux Breuleux ont transformé le doute en excellente cuvée. A la clef, quelque 240 coureurs et des Loclois pour faire la loi.

Casse-tête pour Pierre Donzé et Gilbert Méroz, chefs de course et de piste de cette 7e édition. Le temps capricieux a fait douter jusqu'au bout de la mise sur pied de l'épreuve.

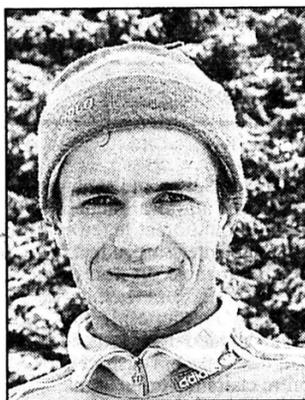
Enfin, le fait de déplacer le parcours dans les forêts des Breuleux a été judicieux. Même si l'eau commençait à remonter par endroit, la piste était idéale. Certes, le marathon de 42 kilomètres s'est mué en deux boucles de 15 km mais on skiait. Autre souci, les neiges vieilles et fraîches ont causé bien des soucis de fartage. C'est là que les vieux renards ont sorti le grand jeu.

Sur 30 kilomètres, la victoire de Vincent Feuz du Locle est logique. Il s'est détaché assez rapidement. On pensait que ses compères Harald Kaempf de Mont-Soleil et autre Daniel Galster des Verrières colleraient à son ski un moment. Il n'en a rien été. On notera à ce titre que Galster a perdu un ski en début d'épreuve et que Rosat a abandonné.

Sur 15 kilomètres, victoire logique là aussi de Christophe Frésard et de Jérôme Châtelain. C'est au sprint que tout s'est joué entre les deux fondeurs de Saignelégier.

## LA FRONDE

On notera enfin un vent de fronde. Lors de la prise des inscriptions, les deux francs que chaque coureur verse à la Fédération suisse (FFS) à titre de soutien, seraient retenus. Le gi-



Les Breuleux

Le Loclois Vincent Feuz, vainqueur des 30 km. (Impar-Gogniat)

ron jurassien entend ainsi protester énergiquement contre la fédération centrale qui s'est montrée pingre dans l'envoi de coureurs de fond aux JO. A quoi sert-il de cotiser si on envoie pas de représentants aux Jeux? A coup sûr, cette affaire ne va pas en rester là.

## RÉSULTATS

30 km hommes: 1. Vincent Feuz (Le Locle), 1 h 17'27. 2. Jean-François Junod (Boudry), 1 h 19'57. 3. Laurent Singelè (Le Locle), 1 h 20'07. 4. Ari Sonderegger (Bienne), 1 h 20'33. 5.

Daniel Galster (Les Verrières), 1 h 21'46.

30 km dames: 1. Ruth Luthi (Blonay), 1 h 31'04. 2. Marie-Claude Châtelain (Saignelégier), 1 h 38'29. 3. Véronique Beuret (Saignelégier), 1 h 42'29.

15 km hommes: 1. Christophe Frésard (Saignelégier), 35'45. 2. Jérôme Châtelain (Saignelégier), 35'49. 3. Denis Chevillat (La Sagne), 39'21. 4. Hans Dousse (Brünisried), 39'31. 5. Yves Luisier (Genève), 39'32.

15 km dames: 1. Isabelle Opplinger (Mont-Soleil), 47'10. 2. Marie-Claire Dreyfuss (Genève), 50'25. 3. Cédrine Châtelain (Saignelégier), 51'07.

Catégorie garçons: 1. Jean-Noël Froidevaux (Saignelégier), 15'04. 2. Johan Dockx (La Chaux-de-Fonds), 15'10. 3. Philippe Poltera (Genève), 15'16. 4. Michael Schmid (La Brévine), 15'24. 5. Emmanuel Matthey (Le Locle), 15'36.

Catégorie filles: 1. Noëlie Matthey (Le Locle), 17'3. 2. Leila Baeriswil (Genève) 18'01. 3. Janine Lauenstein (Cormondrèche), 18'04.

Catégorie handicapés: 1. Jacqueline De Darde (La Chaux-de-Fonds), 21'32. 2. Claude-Alain Perrenoud (La Chaux-de-Fonds), 30'45. 3. Jean-Pierre Bill (La Chaux-de-Fonds), 30'45. (Mgo)

## L'ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DU CERNEUX-PÉQUIGNOT

a la grande tristesse de faire part du décès de

## Monsieur Pierre GAUTHIER

membre fondateur, ancien président et papa de Gérard, membre du comité ADCP.

Combien vous avez droit à notre gratitude et à notre reconnaissance pour nous avoir entourés de tant de gentillesse, lors du départ de notre cher époux, papa, grand-papa et parent

## MONSIEUR EDOUARD HUGGLER

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs nous ont été un précieux réconfort et nous vous disons simplement merci.

MADAME FABIENNE HUGGLER-FELLMANN  
JEAN-CLAUDE ET CATHERINE HUGGLER-ZUBER  
ET FAMILLE

## LE COMITÉ DE LA MEGAMICRO

a le regret de faire part du décès de

## Stéphane BERGER

fils de notre membre et ami du Bureau, M. Daniel Berger

## Scrutins communaux

## Tous acceptés

Les résultats des scrutins communaux mis sur pied dans le canton du Jura constituent en eux-mêmes des surprises, par la netteté des diverses acceptations.

C'est ainsi que les électeurs de Bassecourt ont accepté le nouveau règlement des ouvrages collectifs par 462 voix contre 213, le tarif de l'eau porté de 50 à 60 centimes par m<sup>3</sup> par 454 voix contre 256 et le budget, qui prévoit 243.000 francs d'excédent de charges, par 464 voix contre 241.

A Delémont, avec une participation de 30,8%, le budget de

1992 qui présente pourtant un excédent de charges de près de 2 millions, a été accepté par 1540 voix contre 896.

Enfin, à Porrentruy, les citoyens ont consenti dans la foulée un crédit en faveur du passage sous-voie de la Rochette de 3,09 millions par 1126 voix contre 567, un crédit de 1,38 million pour l'achat des terrains Lachat par 1004 voix contre 680 et enfin, le budget de 1992 qui présente un excédent de charges de 521.000 francs par 1120 contre 542. La participation au vote a atteint ici 33%.

V. G.

## SERVICES

## SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES  
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

- AMBULANCE  
☎ 51 22 44.

- MÉDECINS  
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.  
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.  
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

## LE CERNEUX-PÉQUIGNOT



Madame Raymonde Gauthier-Cuenot;

Gilles et Eliane Gauthier-Dietrich et Martin, à Montmollin,

Pascal et Elisabeth Gauthier-Bonnet, Emile, Alice et Louise,

Fabienne et Manuel Thum-Gauthier et Léa, au Locle, Pierre Gauthier,

Gérard Gauthier et son amie Stéphanie Pochon;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Gauthier-Mercier;

Monsieur Raymond Cuenot, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Pierre GAUTHIER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, parrain, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui subitement, dans sa 58e année.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT, le 16 février 1992.

Un office religieux sera célébré le mercredi 19 février, à 14 heures, en l'Eglise du Cerneux-Péquignot, suivi de l'inhumation.

Domicile mortuaire: Village 15  
2414 Le Cerneux-Péquignot

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser aux «Perce-Neige», ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages.

Ps. 23, v. 1-2

Madame et Monsieur Gérald Fromageat-Perrin et leur fille, à Onex;  
Monsieur et Madame Gilbert Perrin, à Clarens;  
Monsieur Fernand Perrin et son amie, Madame Claudine Mast;  
Monsieur Roland Perrin et son amie, Madame Antoinette Cornamusaz;  
Monsieur et Madame Jean-Claude Perrin et leurs enfants, à Yverdon;  
Monsieur et Madame Georges Perrin et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Paul-Emile PERRIN

leur très cher frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 57e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 15 février 1992.

Le culte sera célébré le mardi 18 février, à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivi de l'incinération.

Le défunt repose au Pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. Fernand Perrin  
Girardet 15  
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Association des Invalides, Le Locle, ccp 23-3832-3.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

†

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions le Seigneur pour

## Mademoiselle Denise NICOLET

qui a rejoint la Maison du Père vendredi, dans sa 77e année, après une courte maladie.

Les familles affligées:

Thérèse et Ami Scholler-Nicolet, à Bienne, leurs enfants et petits-enfants;  
Madeleine Nicolet, à Champigny sur Marne (France), ses enfants et petits-enfants, et son compagnon;  
Anne-Marie et René Schmid-Nicolet, à Neuchâtel, leurs enfants et petit-enfant;  
Carmen Nicolet-Méroz, ses enfants et petit-enfant;  
Madeleine Nicolet-Quenet, ses enfants et petits-enfants;  
Arthur Burkhard-Nicolet, ses enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 février 1992.

L'Eucharistie sera célébrée au Centre funéraire, mardi 18 février à 8 h 30, suivie de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Famille Bernard Huguenin-Nicolet  
Charrière 24

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LES VERRIÈRES

Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur Claude Fatton, Les Verrières;  
Madame et Monsieur Michel Hawrylko-Fatton, à Marin et leurs enfants;

Monsieur et Madame Doriano Franzoso-Hawrylko et leurs enfants Emmanuelle et Alexis, à Fontainemelon;

Monsieur Patrick Hawrylko, à Marin;

Madame Marguerite Angermeier-Nacht à Zurich, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu César Fatton-Zurbuchen;

Madame Denise Jorrioz, à Neuchâtel,

les familles Nacht, Landry, Guyot, Puthon, Hirschy, Zurbuchen, Rothen, Etienne, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Camélia FATTON née NACHT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 85e année.

LES VERRIÈRES, le 15 février 1992.

Je lève les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.

Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Psaume 121.

Le culte sera célébré au Temple des Verrières mardi 18 février, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite à Neuchâtel.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: La Vy-Jeannet  
2126 Les Verrières

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à Pro Infirmis, ccp 20-2995-1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa, tu as fait ton devoir ici-bas, mais hélas tu nous fus trop tôt enlevé. Il faut être prêt à la joie et à la douleur à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu, parfois même au possible et à l'impossible.

Madame Christiane Calame-Kohler:

Denis et Bettina Calame-Laupper, leurs enfants Michel et Chris,

Josiane Calame et son ami Dominique Delahaye, à Bordeaux,

Myriam et Thierry Dutranoy-Calame, leurs enfants Gilles et Cédric;

Monsieur et Madame William Calame-Yerly, Les Planchettes:

Madame Suzanne Nater-Calame, à Saint-Imier et famille,

Madame et Monsieur Marcel Jacot-Calame, à Sonceboz et famille,

Monsieur et Madame Pierre Calame-Tschanz et famille, Les Planchettes;

Monsieur Roland Kohler, à Métzeral, France;

Monsieur et Madame Paul Kohler-Guillaume et famille, à Charquemont;

Monsieur Fernand Kohler, à Métzeral, France,

ainsi que les familles parentes, alliées et les amis, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Charles CALAME

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, fils, frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 5 février en Thaïlande, dans sa 55e année, après un tragique accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 février 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 19 février, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 15, rue Président-Wilson

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SECTION SYNDICALE SEV VPT TC  
La Chaux-de-Fonds

a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue et ancien membre du comité

## Monsieur Charles CALAME

dont elle gardera un souvenir ému.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

132-504415

Nul ne sait ce que la vie nous réserve.

Madame Lucie Mathys;

Les descendants de feu Alfred Mathys-Wenger;

Madame Pierrette Schaerer:

Anne et Emmanuel Vuille, Matthieu, Maxime, Antoine et Roman,

Isabelle et Antoine Zuend,

Marie et Pascal Guinand, Cécile, Julie, Zoé et Emile,

Claire Schaerer et Esmail Afshar;

Les descendants de feu Charles Calame,

Les descendants de feu Wilhelm Schärer,

ainsi que les familles parentes, alliées et les amis, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Albert MATHYS

enlevé à leur tendre affection samedi, à l'âge de 87 ans, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 février 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 19 février, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Pierrette Schaerer  
Collège 27  
2017 Boudry

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à Pro Senectute, ccp 20-9170-3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

trn

les transports régionaux neuchâtelois

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA COMPAGNIE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CHAUX-DE-FONDS

ont le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Charles CALAME

conducteur TC

leur fidèle collaborateur et collègue depuis 25 ans.

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme jouissant d'une grande estime.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

132-12478

LA BRÉVINE

Le soir étant venu, Jésus dit: passons sur l'autre rive. Marc 4, v. 35

Monsieur Marcelin Matthey-Doret:

Madame et Monsieur Gilbert Ramseyer-Matthey-Doret, à Bevaix, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur John Matthey de l'Etang-Matthey-Doret, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean Matthey-Doret-Bays, aux Planchettes, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Fernand Matthey-Doret-Boss, leurs enfants, au Locle;

Mademoiselle Lucy Matthey-Doret, au Locle;

Madame et Monsieur René Gerber-Matthey-Doret, à Bevaix;

La famille de feu René Matthey-Doret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Jane MATTHEY-DORET née MATTHEY-DORET

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 89e année.

LA BRÉVINE, le 15 février 1992.

Sur Dieu reposent mon salut et ma gloire.

Le rocher de ma force, mon refuge, est en Dieu.

Ps. 62, v. 8

Le culte sera célébré le mardi 18 février, à 14 heures, au Temple de La Brévine, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Domicile mortuaire: Village 208  
2125 La Brévine

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à la Paroisse de La Brévine, ccp 23-3333-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A. La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
☎ (039) 210 210 Rédaction.  
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 210 360.  
Tirage contrôlé (REMP) 31.183.

Régie des annonces: Publicitas  
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.  
Le Locle ☎ (039) 311 442.



Suisse romande	France 1	Antenne 2	France 3	La Sept
<p>8.55 Les annonces de Lylia 9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 A cœur ouvert (série) 9.50 Les annonces de Lylia 9.55 Ski nordique 11.25 Le joueur de singes 11.50 La famille des collines (série) 12.00 Ski alpin (Chaîne alémanique) 12.45 TJ-midi 12.55 Ski nordique 13.15 La vendetta (série) 13.35 Dallas (série) 14.25 Le lion d'Afrique Téléfilm de K. Connor, avec B. Dennehy, B. Adams. 16.10 Arabesque (série) 16.55 Les Babibouchettes 17.05 L'île aux ours (série) 17.20 Cocotte minute (série) 17.45 Mac Gyver (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Fans de sport 19.30 TJ-soir - Météo 20.10 Spécial cinéma</p>	<p>7.00 TFI matin 7.15 Résumé des JO 7.20 Club Dorothée vacances 8.30 Téléshopping 9.00 Club Dorothée vacances 11.25 Jeopardy 11.55 Spécial sport JO Super-G dames. 12.55 A vrai dire 13.00 Journal 13.25 Résumé des JO Météo - La Bourse 13.40 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.30 Côte ouest (série) 15.20 Remington Steele (série) 16.15 Tribunal (série) 16.40 Club Dorothée 17.40 Les professionnels (série) 18.30 Une famille en or 18.55 Santa Barbara (feuilleton) 19.25 La roue de la fortune 20.00 Journal 20.30 Résumé des JO Météo - Tapis vert 20.50 Coluche, pour un soir encore Divertissement.</p>	<p>6.05 Falcon Crest (feuilleton) 6.30 Télématin 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton) 9.00 Top models (série) 9.25 Tiny Toons 9.50 Pince-moi, je rêve 10.30 JO d'Albertville 12.00 Les craquantes (série) 12.25 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.45 Les enquêtes du commissaire Maigret 15.15 La chance aux chansons 16.10 Des chiffres et des lettres 16.35 Vos droits au quotidien 16.50 Giga 18.05 L'homme qui tombe à pic (série) 18.55 INC 19.00 Le journal des JO 19.35 La caméra indiscreète 20.00 Journal 20.40 Le journal du trot - Météo 20.50 La storia Dernière partie. Mussolini est mort. Les Américains occupent l'Italie.</p>	<p>8.00 Continentales 10.30 Parole d'école 11.00 Les découvertes de Mascarines 11.25 Femmes, femmes 11.55 L'homme du jour 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Jeux olympiques d'Albertville 15.30 Le Père Dowling (série) 16.25 Zapper n'est pas jouer 18.00 Une pêche d'enfer 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 20.10 La classe</p>	<p>10.00 et 12.00 Cours d'anglais 16.30 Occidentales Série documentaire de quatre émissions réalisée par Barrie Gavin (1986 - 69'). 3. La flûte de jade. 17.30 Zweikampf (combat singulier). Téléfilm policier allemand de Gert Steinheimer, (1987 - 1 h 25). Thomas Wünsche est retraité. Il est connu et estimé de tous. Un jour, il assassine sa femme. Personne ne le soupçonne, sauf un voisin, commissaire, qui vient de prendre sa retraite lui aussi. Un duel mortel s'engage alors... 19.00 La troisième dimension Documentaire de Heinz Peter Schwerfel (1987 - 52'). 20.00 Paul-Emile Victor: un rêveur dans le siècle Documentaire réalisée par Jean-Louis Comolli (1990). Deuxième partie: De Pôles en Pôles (52'). Paul-Emile Victor raconte le début des expéditions polaires françaises puis leur considérable développement après la Seconde Guerre mondiale.</p>
<p><b>A 20 h 15</b> <b>Un monde sans pitié</b> Film d'Eric Rochant (1989), avec Hippolyte Girardot, Mireille Perrier, Yvan Attal. Hippo se définit lui-même comme un glandeur professionnel. A 28 ans, son souci majeur est de ne pas en avoir.</p>	<p><b>A 22 h</b> <b>Spécial sport JO</b> Patinage artistique Isabelle et Paul Duchesnay, champions du monde en titre, aimeraient certainement être plus âgés de quelques heures. C'est que, depuis cet été, il y a eu pour les superfavoris de ces Jeux une succession d'incidents.</p>	<p><b>A 22 h 15</b> <b>Quelqu'un derrière la porte</b> Film de Nicolas Gessner (1971), avec Charles Bronson, Anthony Perkins, Jill Ireland. Vers 1971 en Grande-Bretagne. Un neurochirurgien réputé recueille chez lui un amnésique et en fait l'instrument d'une machination diabolique. Durée: 90 minutes.</p>	<p><b>A 20 h 45</b> <b>Terminator</b> Film de James Cameron (1984), avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn, Linda Hamilton. Un cyborg arrive à Los Angeles avec la mission d'éliminer une jeune femme qui doit donner le jour au futur chef des survivants de la race humaine. Durée: 105 minutes.</p>	<p><b>A 21 h</b> <b>Once more</b> Film de Paul Vecchiali, (1988 - 1 h 22). Avec Jean-Louis Roland, Florence Giorgetti, Pascale Rocard. Louis quitte brusquement sa femme et sa fille et devient homosexuel. A force d'aventures, il attrape neuf ans plus tard le sida. Un film sur l'amour, le couple et ses avatars.</p>
<p><b>RADIO</b> <b>RTN</b> 6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos SSR. 10.15 Jeu. 10.30 Info-santé. 11.30 Sans blague. 11.45 Jeu. 12.00 Pêche melba. 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Patchwork. 20.00 Sport-contacts. 21.00 Au gré des vents. 23.00 Préludes. 24.00 Relais SSR.</p>	<p>20.30 Patinage artistique (Suisse italienne) 21.45 Deux ou trois choses qu'elles disent d'elles 22.50 TJ-nuit. 23.00 Fans de sport 23.30 Hôtel 23.45 Mémoires d'un objectif Mobutu Sese Seko: auto-portrait. 0.50 Bulletin du télétexte</p>	<p>23.00 L'amour en danger Pourquoi m'as-tu trompée? 0.05 Club JO 1.10 TFI nuit 2.05 C'est déjà demain (série) 2.25 Côté cœur (série) 2.50 L'homme à poigne (série) 3.45 Les ateliers du rêve 4.40 Intrigues (série) 5.05 Musique 5.10 Histoires naturelles</p>	<p>22.35 Soir 3 22.55 Journal des JO 23.25 Océaniques 0.40 Pégase 1.10 Face au toril 1.40 Mélanuit <b>Demain à la TVR</b> 9.05 Top models 9.25 Ski nordique 9.55 Ski alpin (DRS) 11.50 La famille des collines 12.45 TJ-midi 12.55 Hockey sur glace (TSI) 13.15 La vendetta 13.35 Dallas 13.55 Ski alpin (DRS) 14.25 Ski nordique</p>	<p>22.30 Regard sur la folie Court métrage de Mario Ruspoli, (1962 - 47'). 23.00 Cent ans de jazz Documentaire réalisé par Claude Fléouter (1988 - 52').</p>
<p><b>TCR</b> Téléciné</p>	<p><b>5</b> La Cinq</p>	<p><b>6</b> La Six</p>	<p><b>Suisse alémanique</b></p>	<p><b>Suisse italienne</b></p>
<p><b>La Première</b> 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.05 Olympique-atout. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre. 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Relais de la Télédiffusion.</p>	<p>15.00 Coupe suisse de scrabble (en clair) 15.30 Cette semaine à Hollywood 15.35 L'année du dragon Film policier américain de Michael Cimino 17.45 Flammes sur l'Adriatique Film de guerre franco-yougoslave d'Alexandre Astruc 19.10 Ciné-journal suisse (en clair) 19.15 Coupe suisse de scrabble 19.40 Mister Belvédère</p>	<p>6.00 Le journal permanent 7.15 Youpi Dessins animés. 9.00 Portrait des passions françaises 9.30 Dominique 10.00 Service des affaires classées 10.30 Lunes de miel 10.55 Tendresse et passion 11.25 Cas de divorce 11.55 Que le meilleur gagne 12.45 Le journal - Météo 13.20 L'inspecteur Derrick 14.25 Bergerac 15.20 Soko, brigade des stupés 16.15 Shérif fais-moi peur 17.05 Youpi l'école est finie 18.10 Deux flics à Miami 19.05 La loi est la loi 20.00 Le journal - Météo</p>	<p>10.15 Schulfernsehen. 12.00 Olympische Winterspiele 1992. 15.30 Kaländer. 16.00 Tagesschau. 16.05 Forum. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Wer Hass sät... 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Musig-Plausch. 21.00 Olympiastudio. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Soldat ohne Vaterland (film). 24.00 Nachtbulletin.</p>	<p>8.20 Il cammino della libertà. 8.55 Bianco e nero e sempreverde. 9.50 Albertville '92. 13.15 TG-tredici. 13.25 Creature di Dio. 14.30 Viaggio infinito. 15.30 Il paria. 16.30 Archivi del tempo. 17.00 Marina. 17.25 Tivutiva? 18.00 Mister Belvedere. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Pattinaggio artistico. 20.30 Volo Kal 007: cronaca di una strage. 21.55 Rebus. 22.25 TG-sera. 22.40 Albertville '92.</p>
<p><b>Espace 2</b> 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine. 18.05 A l'affiche. 18.15 CD-nouveautés. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Concert du monde. 22.30 Silhouette: L'absinthe, boisson d'apocalypse, de P.-A. Delachaux. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.</p>	<p><b>A 20 h 05</b> <b>Nea</b> Film français de Nelly Kaplan, avec Sami Frey, Micheline Presle, Heinz Bennent et Ingrid Caven, (1976 - 107'). 21.50 Ciné-journal suisse 21.55 Roméo et Juliette Film italien de Renato Castellani d'après Shakespeare avec Laurence Harvey, Susan Shantall et Flora Robson, (1954 - 134').</p>	<p><b>A 20 h 50</b> <b>Vengeance aveugle</b> Téléfilm américain de Timothy Galfas, (1976 - 89'). Avec Mike Connors, Robert Reed, Trace Brooks Swope, etc. Travis et Amy Gren sont parti camper quelques jours à la campagne pour fêter l'annonce de la grossesse d'Amy. Mais ce petit séjour romantique tourne au drame. Amy est attaquée et violée par trois hommes alors que Travis est parti pêcher.</p>	<p><b>ARD</b> <b>Allemagne 1</b> 14.02 Die Sendung mit der Maus. 14.30 Es war einmal... Amerika. 15.03 Hoppla, hier kommt Merton! (film). 16.20 Cartoons im Ersten. 16.30 Um jeden Preis. 17.00 Länderreport. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Dingsda. 21.00 Monitor. 21.45 Miami Vice. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Hunder Meisterwerke. 23.10 Ein Prachtexemplar (film).</p>	<p><b>RAI</b> <b>Italie 1</b> 11.05 I grandi fiumi. 12.00 Piacere Raiuno. 12.30 TG 1-Flash. 13.30 Telegiornale. 14.30 L'albero azzuro. 15.00 Hallo Kitty Show. 15.30 Grandi mostre. 16.00 Big! 17.30 Parola e vita. 18.05 Vuol vincere? 18.30 Ora di punta. 19.35 Una storia. 20.00 Telegiornale. 20.40 Un milione di miliardi. 22.20 Alfred Hitchcock presenta. 22.45 TG 1-Linea notte. 23.00 Emporion.</p>
<p><b>Suisse alémanique</b> 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 DRS-Olympia-Studio. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 14.00 Siesta. 17.00 Welle Eins. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Platzkonzert. 20.00 Wunschkonzert. 22.00 Olympiawelle. 23.00 Musikkoffler. 1.00 Nachtclub.</p>	<p><b>CANAL ALPHA +</b> 20.00 Journal de la semaine 20.25 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire Emission de Jean-Pierre Jelmini. 20.30 Un cosaque devenu chrétien (I) D'origine cosaque, Viktor Klimenko, célèbre chanteur finlandais, interprète quelques-unes de ses plus belles chansons et explique comment il a trouvé le chemin du salut en Jésus-Christ.</p>	<p>22.35 Jack Kilian: l'homme au micro 23.30 Lou Grant 0.20 Le journal de la nuit 0.30 Cas de divorce 1.00 Lunes de miel 1.25 Dominique</p>	<p><b>ARD</b> <b>Allemagne 2</b> 9.00 Tagesschau. 9.03 ML - Mona Lisa. 9.45 XVI. Olympische Winterspiele Albertville. 17.35 Heute. 17.45 Ein Fall für zwei. 19.00 Heute. 19.20 ZDF-Olympia-Studio. 23.45 Ein Mann kämpft allein (film). 1.20 Heute.</p>	<p><b>tve</b> <b>Internacional</b> 14.00 Cita universal. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario-1. 15.30 Maria de Nadie. 16.10 No te rias que es peor. 16.50 Pasando. 17.30 Cajon desastre. 17.55 El instante mas largo. 18.20 Pasa la vida. 19.25 Cervantes. 20.05 De tal palo... 20.30 Telediario-2. 21.05 El precio justo. 22.30 Los años vividos. 23.30 Peligrosamente juntas. 0.30 Diario noche. 0.45 Punto de vista.</p>
<p><b>fm</b> <b>France musique</b> 7.33 Les matins chics. 9.08 Les mots et les notes. 11.35 Laser. 12.35 Les démons de midi. 13.30 Dépêche-notes. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.03 Espace contemporain. 14.35 Concert. 16.03 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.13 Domaine privé. 19.27 Un fauteuil pour l'orchestre. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert. 23.10 Ainsi la nuit... 0.35 L'heure bleue.</p>	<p><b>Fréquence Jura</b> 7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Boulevard de l'opérette. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.05 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Histoire de mon pays. 19.00 Café des arts. 20.00 Couleur 3.</p>	<p><b>Radio Jura bernois</b> 8.20 Musique aux 4 vents. 9.15 Revue de presse régionale. 9.30 Jazz panorama. 10.15 Magazine régional. 11.00 Saga des gens d'ici. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Revue de presse. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 15.05 Musique aux 4 vents. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Hippy days. 19.30 Les horizons classiques.</p>	<p><b>Allemagne 3</b> 16.30 Wasserkraft und Industrie. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.59 Spass mit Tricks und Tips. 18.23 Philipp. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Pssst...! 19.30 Teleglobus. 20.00 Lindenstrasse. 20.30 Montagsreportage. 21.00 Nachrichten. 21.15 Tennis Classics. 21.30 Ein Hauch von Zärtlichkeit (film). 23.05 Nachtausgabe. 0.20 Aktuell.</p>	<p><b>tv5 europe</b> 7.00 Journal français. 7.40 F comme Français. 8.00 Journal canadien. 8.30 Selection one World channel. 9.00 Eurojournal. 10.00 Peaux de vaches, film. 11.30 Porte ouverte. 11.55 Interruption des programmes. 16.05 Journal. 16.15 7/7. 17.15 Magazine culinaire. 17.45 F. comme Français. 18.00 La compète. 18.30 Journal. 19.00 Carré vert. 19.30 TJ suisse. 20.00 Enjeux/Le point. 21.00 Journal. 21.30 Tous à la une. 23.00 Journal. 23.20 Ciel! mon mardi!</p>

Petite balade discographique

# Quelques jalons de la musique sacrée

**Chez Vivaldi, la production instrumentale a trop longtemps occulté la musique sacrée. La réparation de cette lacune, nous la devons essentiellement à Vittorio Negri, qui enregistra fréquemment «I Musici» en notre ville.**

En termes quantitatifs, la musique d'église que voici (il ne s'agit que de celle pour solistes) comprend douze œuvres dont sept, de dimensions limitées, demeureraient inédites. Comme dans les Concertos, on y trouvera une inspiration jaillissante dans laquelle se glissent un certain nombre de facilités d'écriture. Vittorio Negri, grand connaisseur et humble serviteur du prêtre Roux, s'est entouré de l'Orchestre de chambre du Concertgebouw et, parmi les solistes, de Margaret Marshall, soprano dont la voix a légèrement perdu de son égalité et de Jochen Kowalski, alto masculin au timbre superbe. Une très intéressante publication en trois volumes dont on demandera le détail à son disquaire (le vol. III connaît une réussite inférieure aux deux précédents). Philips 432 088-2, 432 091-2 et 432 104-2. 1991. Technique: vol I: fort bonne. Pour les autres: bonne.

## MESSES BRÈVES DE BACH

Frappante, leur construction: un Kyrie suivi d'un Gloria immanquablement constitué de deux chœurs encadrant trois airs pour soliste! Brèves, ces Messes le sont donc en fonction de leur contenu tronqué et non de leurs dimensions qui demeurent toutefois modestes. Autre particularité: Bach reprend, pour une très grande part, la musique de quelques-unes de ses Cantates allemandes qu'il adapte aux textes latins. Notons dans BWV 233 et 235 des chœurs de toute beauté. La discographie des Messes brèves n'est guère abondante, mais l'interprétation de Ph. Herreweghe, entouré d'excellents solistes dont A. Mellon, du Chœur et de l'Orchestre du Collegium de Gand, constitue d'emblée un modèle de phrasé et d'atmosphère. Virgin Classics VC 7 91213-2 (BWV 233 et 236) et 7 91118-2 (BWV 234 et 235 + Sanctus BWV 238). 1990/1991. Technique: respectivement fort bonne et bonne.

## MOTETS DE BRUCKNER

Quels joyaux! Un art qui unit à ce degré la spiritualité la plus haute et l'écriture la plus maîtrisée suffirait à faire passer son auteur à la postérité. Si vous êtes à la recherche d'un enregistrement qui n'englobe pas les Messes, le Te Deum et le Psalme 150, retenez la version de l'En-

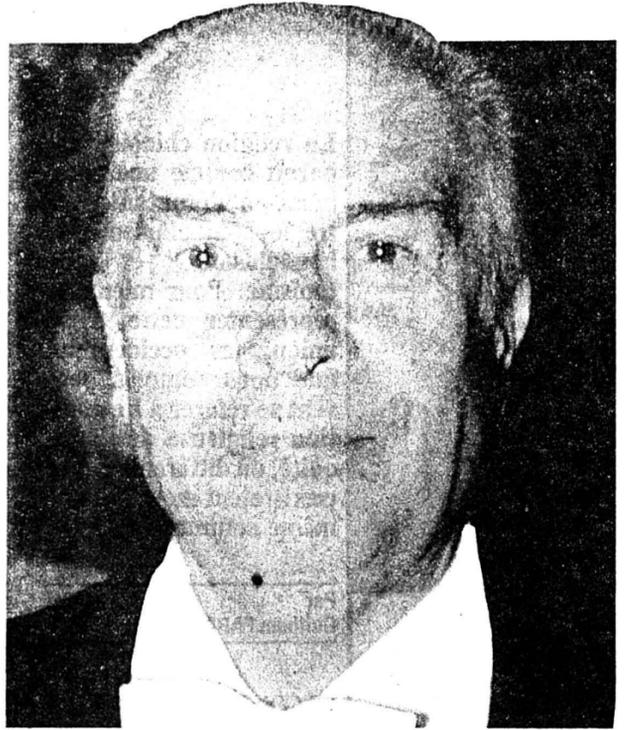
semble vocal de Fribourg-en-Brigau, dir. W. Schäfer. C'est une réussite exemplaire. Christophorus 74501. 1984. Technique: fort bonne.

## REQUIEM DE DURUFLÉ

Ce maître français décédé en 1986 nous laisse quatre Motets sur des chants grégoriens. Ce sont ces pages d'un style accompli que nous fait entendre l'Ensemble vocal «Audite Nova», direction J. Sourisse. L'œuvre maîtresse du disque, c'est toutefois le Requiem, également construit sur des thèmes grégoriens et qui n'a rien à envier en émotion discrète et en perfection formelle à celui de Fauré auquel on l'associe d'ailleurs souvent. L'Ensemble précité collabore pour la circonstance avec le Chœur et l'Orchestre Colonne. Les solistes étant Teresa Berganza et J. van Dam (peu sollicités) et le chef Michel Corboz, l'on mesure le niveau de l'interprétation. A l'orgue: Ph. Corboz. Erato 2292-45230-2. 1986. Enregistrement public. Technique: fort bonne.

## LE CHŒUR DES XVI

De la musique de notre siècle, on découvrira encore un disque plein en écoutant l'ensemble susnommé qui fut récemment l'hôte prestigieux de la «Cécilienne». Entre Poulenec, représenté par ses Litanies à la Vierge noire et ses Quatre petites prières



Vittorio Negri chef, musicologue et ancien producteur. (sp/Philips)

de Saint-François d'Assise, et Britten par son Hymn to Saint-Cecilia et Rejoice in the Lamb trouvant place Penderecki et les Suisses Burkhard et Gesseney (Psalme 81 dédié au Chœur des

XVI). Un programme éclectique, exigeant, magnifique, qu'A. Ducret et ses chanteurs dominent avec une aisance confondante. Artlab 90665. 1991. Technique: bonne. J.-C. B.

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22) 20 h 30, Divertimento (de J. Rivette avec E. Béart, Michel Piccoli) 16 ans.
- CORSO (p 23 28 88) 18 h 45, 21 h, Le dernier Samaritain (de T. Scott avec Bruce Willis), 16 ans.
- EDEN (p 23 13 79) 18 h 30, 21 h, Tous les matins du monde (d'A. Cornéau avec G. Depardieu, J.-P. Marielle), 12 ans.
- PLAZA (p 23 19 55) 16 h, 18 h 30, 20 h 45, L'amant (de J.-J. Annaud avec Jane March, T. Leung), 16 ans (son dolby stéréo).
- SCALA (p 23 19 18) 16 h, 20 h, JFK (d'O. Stone avec K. Costner), 12 ans.

### NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Le dernier samaritain (de T. Scott avec Bruce Willis), 16 ans.
- APOLLO 2 15 h, 17 h 45, 20 h 15, L'amant (de J.-J. Annaud), 16 ans.
- APOLLO 3 15 h, 20 h 45, Le ciel de Paris (de M. Béna avec S. Bonnaire, P. Blain), 16 ans. 18 h, Paysage dans le brouillard (de T. Angelopoulos).
- ARCADES 15 h, 20 h, JFK (d'O. Stone avec K. Costner), 12 ans.
- BIO 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en VO esp. s/t fr.-al., Talons aiguille (de P. Almodovar, avec V. Abril), 16 ans.
- PALACE 17 h 45, 20 h 30, For the boys (de Marc Rydell, avec Bette Midler et James Caan).
- REX 15 h, 18 h, 20 h 30, V.I. Warshawski, un privé en escarpins (de J. Kanew, avec K. Turner), 16 ans.
- STUDIO 15 h, 18 h, 20 h 30, Frankie et Johnny (de G. Marshall, avec Al Pacino et Michelle Pfeiffer), 12 ans.

### COUVET

- COLISÉE relâche.

### SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR relâche.

### TRAMELAN

- CINÉMATOGRAPHE relâche.

### BÉVILARD

- PALACE relâche.

### LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE relâche.

De Steinlen à Chinnet à l'Hermitage de Lausanne

## L'âge d'or de l'art vaudois

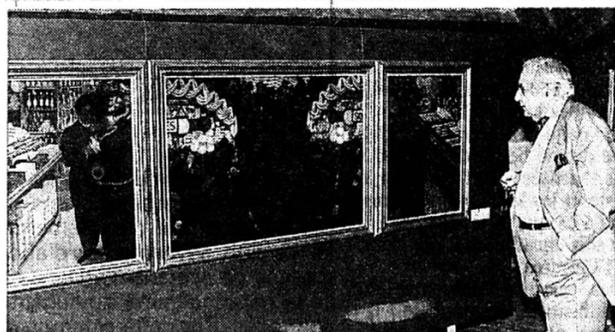
La Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, a verni une exposition «Cinquante ans d'art vaudois - 1890-1940». Ouverte jusqu'au 10 mai, elle présente 150 chefs-d'œuvre de 21 peintres et sculpteurs.

Six à neuf des meilleurs toiles, dessins ou aquarelles de chaque artiste ont été réunis grâce à des musées, collectionneurs ou descendants des artistes. Ils illustrent les travaux de deux générations de créateurs dans la première moitié du XXe siècle, une époque cruciale de l'art moderne.

### LES MAÎTRES

Comme un rappel, voici quelques tableaux de François Boccion, puis on découvre Félix Vallotton, dont la contribution au nabisme (groupe créé en 1888 des peintres nabis influencés par l'école de Pont-Aven, le japonisme et l'enseignement de Gustave Moreau) est essentielle, et Théophile-Alexandre Steinlen, figure marquante de la vie parisienne. Quant à Abraham Hermanjat, il a exercé une influence directe en révélant la peinture moderne à ses élèves.

René Auberjonois est une figure emblématique de la vie vaudoise, liée à Ramuz. Louis



Félix Vallotton Sa contribution au nabisme fut essentielle (asl)

Soutter, sous une autre forme, illustre bien la richesse et les difficultés du développement artistique dans le Pays de Vaud. Alice Bailly a vécu à Paris au moment où l'avant-garde faisait de cette ville la capitale de l'art.

### LAC ET CAMPAGNE

Gustave Buchet, dont l'apport au purisme est important, a lui aussi passé par la capitale française, de même que le portraitiste et paysagiste Rodolphe Théophile Bosshard et Wilhelm Gimmi. Les Rollois Charles Clément et Charles Chinnet ont travaillé dans des directions dif-

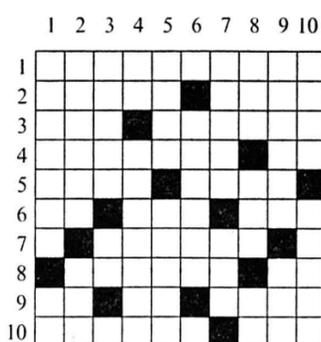
férentes, le premier représentant la campagne et le second le lac.

Marcel Poncet a mis le meilleur de son art dans ses natures mortes et ses grands lavis. Raoul Domenjoz et Steven-Paul Robert, enfin, qui ont tous deux œuvré à Paris jusqu'en 1939, sont restés fidèles au figuratif, tout en développant des créations très personnelles.

Des sculptures d'Edouard-Marcel Sandoz, Milo Martin, Casimir Reymond, Pierre Blanc et Jean Clerc évoquent l'aspect plastique de la création au cours de cet «âge d'or» de l'art en terre vaudoise. (ats)

## MOTS CROISÉS

No 215



**Horizontalement:** 1. Utiliser son énergie. 2. Chemin creux. - Partie du bassin. 3. Se risqua. - Affligeant. 4. De flûte... ou de gâteau. - Symbole chimique. 5. Couche... populaire. - Rivière de France. 6. Erbium. - Garçon d'écurie. - Se rendra. 7. Imprégné d'une certaine huile. 8. Araignée des jardins. - Sur-si. 9. Fait pleurer la mousmé. - Symbole du radian. - Se dit du cheval ou du chien qui n'a aucun poil blanc. 10. Qui n'est pas tangible. - Indien d'Amérique (pas dans le P.L.).

**Verticalement:** 1. Induire en erreur. - Négation. 2. Ennuyeux. - Trois pour enjôler. 3. Le père d'Eugénie Grandet l'était. - Râpe, sans voyelles. 4. Six romains. - Sangle passant autour de la croupe du cheval. 5. Pilier, mais non pilier de... bistrots. - Le citron l'est. 6. Tendre avec force. 7. Discours. - Celui de Cyrano était remarquable. 8. Fleur... de rois. - Fond de bouteille. - De l'or au laboratoire. 9. Complet. - Exprime. 10. Bramer. - Sans expression.

### Solution No 214

**Horizontalement:** 1. Paraquet. 2. Imagier. - Ai. 3. Nigeria. - Ne. 4. Ede. - Ecimer. 5. Août. - Elier. 6. Uns. - Isle. 7. Néo. - Tu. - Et. 8. Fi. - Pierrot. 9. Lefèvre. - Le. 10. Arase. - Sées. **Verticalement:** 1. Pineau. - Fla. 2. Amidonnier. 3. Rageuse. - Fa. 4. Age. - Opes. 5. Cire. - Ive. 6. Leicester. 7. Eraillures. 8. Mie. 9. Anée. - Eole. 10. Pierrettes.

Radio

## Livre blanc des «privées»

Le syndicat des radios généralistes privées (SRGP) qui groupe les stations d'Europe-1, Radio Monte-Carlo (RMC) et Radio-Télé Luxembourg (RTL) a rendu public un «livre blanc» sur la situation du paysage radiophonique français que ce syndicat compte adresser au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), aux ministres concernés ainsi qu'aux parlementaires.

Dans ce «livre blanc», le SRGP demande notamment un assouplissement d'une réglementation «contraignante et tâtonnante», un renforcement des pouvoirs de contrôle du CSA et l'interdiction à Radio France de faire de la publicité de marques.

Au cours d'une conférence de presse le président du SRGP Jean-Noël Tassez (RMC), en présence de MM. Sautter (RTL) et Ozannat (Europe-1), a présenté ce «livre blanc» de 41 pages intitulé «Pour la défense du pluralisme de l'informations et des grands équilibres du paysage radiophonique».

### DÉFIS

M. Tassez a expliqué que les radios généralistes privées qui représentent un public de «plus de 15 millions d'auditeurs», sont confrontées «à deux défis et à un problème»:

-l'ouverture du grand marché européen et la déréglementation prévisible qui va s'ensuivre;

-l'introduction de nouvelles techniques (radiodiffusion audio-numérique, par satellite).

Le «problème», a poursuivi M. Tassez, est la redistribution des investissements médias au profit de la télévision. Or, dans un «marché publicitaire global en récession», le SRGP s'oppose «très fermement» à l'éventualité de voir Radio France se lancer dans la publicité de marques. Si le gouvernement autorisait Radio France à faire de la publicité, il le ferait «contre l'avis du CSA», a rappelé M. Tassez.

«Toute ouverture de la publicité de marques sur Radio France contient en germe, la déstabilisation du marché publicitaire».

### FRÉQUENCES

Enfin, en ce qui concerne l'attribution des fréquences, le SRGP entend lutter contre «le marché noir des fréquences» et demande l'allongement des autorisations de cinq ans à dix ans comme pour la télévision. Le SRGP demande en outre l'obligation de lancer des «appels d'offre» en cas d'arrêt d'une radio locale pour la réattribution de sa fréquence. (ap)



Equipement lourd Média relativement souple, la radio nécessite néanmoins des investissements coûteux (Keystone)

OUVERT SUR...

Confucianisme, taoïsme et bouddhisme

# La religion chinoise: une combinaison déroutante

La religion chinoise apparaît comme une combinaison déroutante entre le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme. Pour mieux se représenter cette triple union, les occidentaux que nous sommes peuvent se référer à la situation religieuse de l'antiquité, où différents cultes coexistaient au sein d'une même communauté.

La hiérarchie céleste reproduit dans une large mesure la hiérarchie terrestre, jusqu'au niveau des cités, qui disposent chacune d'un temple du dieu de la ville.

Les esprits des ancêtres, les fantômes et le monde des dieux exercent un pouvoir bénéfique ou maléfique sur les hommes, qui peuvent communiquer avec eux en rêve ou par l'intermédiaire de médiums en état de transe. La croyance en une réciprocité entre les vivants et les morts fonde le culte des ancêtres, entretenu par un rituel d'offrandes domestiques et claniques. Si ce culte n'est pas respecté, les esprits bénéfiques peuvent se transformer en fantômes errants, jetant de mauvais sorts.

Par Guilhem FABRE

DEMAIN: la science classique

## LE LIVRE DES MUTATIONS

Le Livre des mutations, ancien manuel de divination du 1er millénaire av. J.-C., entend refléter toutes les combinaisons possibles du vivant à l'aide de 64 hexagrammes qui s'organisent autour d'une dynamique complémentaire entre les principes Yang (masculin, lumière, feu, soleil levant, tonnerre, etc.) et Ying (féminin, obscurité, froid, soleil couchant, vent...).

La logique du Livre des mutations est totalement cyclique, étrangère à la notion de progrès linéaire introduite par la pensée scientifique occidentale, l'hexagramme 30 par exemple, qui correspond presque à l'apogée de la force Yang, se lit «splendeur: moment où des profondeurs surgit l'éclat multiple de la beauté». L'hexagramme 35, qui correspond au déclin du Yang et à la montée du Ying traduit «expansion progressive, le moment où ce qui est lumineux se répand sur l'obscur».

L'hexagramme 61, proche du sommet du Ying, reflète «la véracité interne, le moment où le vide intérieur permet aux êtres d'être fidèles à leur identité et leur assure la stabilité dans le développement.»<sup>3</sup>

Le Livre des mutations est utilisé à des fins divinatoires et dans l'art de la géomancie, où une combinaison d'intuition et de calculs complexes permet de choisir les sites les plus favorables pour les villes, les maisons des vivants, et les tombes des morts.

## NOTES

<sup>1</sup> Pour plus ample information, on peut lire Tchan: Racines et floraisons, Paris, Hermes, Ed. des deux Océans, 1985.

<sup>2</sup> Les classiques du Taoïsme (Le livre de la voie et de la vertu de Laozi, Le vrai classique du vide parfait, de Liezi et le Zhuangzi) ont été rassemblés dans un volume aux éditions Gallimard, La Pléiade.

<sup>3</sup> Citations tirées du Dictionnaire français de la langue chinoise, Institut Ricci, 70 rue de la Tour, 75016 Paris. Pour une traduction rigoureuse du Yijing: R. Wilhelm: The I-ching or Book of Changes (trans. CR. Baynes), London, 1951.

## LE CONFUCIANISME

Le confucianisme est surtout un outil moral, guidant les comportements politiques et la pratique quotidienne. Comme tous les penseurs de son époque tourmentée, Confucius (551-479 av. J.-C.) se réfère à un âge d'or, celui de la dynastie des Zhou alors déclinante, où la fusion entre les fonctions religieuses et politiques, qui se manifestent dans les rites et la répartition des rôles sociaux entre paysans, guerriers, lettrés et princes est censée rassembler l'ordre du monde, à la fois cosmique et politique.

Derrière cette façade traditionnelle, Confucius opère en fait une rupture majeure vis-à-vis de ses prédécesseurs en introduisant l'idée d'un gouvernement par la vertu, par l'élite morale du pays. Enrichi et renouvelé sous la dynastie des Song, au XIe-XIIe siècle de notre ère, le confucianisme constitue l'armature spirituelle de la bureaucratie de fonctionnaires lettrés qui exercera le pouvoir durant deux millénaires d'histoire impériale.

## LE TAOÏSME

La religion taoïste et populaire regroupe une série de rituels de purification et d'exorcisme qui permettent de faire la liaison entre un au-delà, peuplé d'esprits de toutes sortes, et l'ici-bas.

## LE BOUDDHISME

Introduit en Chine à l'époque du Christ par les marchands étrangers qui empruntaient la route de la soie, le bouddhisme étend son influence dans tout le pays au cinquième siècle de notre ère, mais les principaux concepts bouddhistes sont adaptés en langage taoïste, le bouddha devenant «l'immortel», le nirvana se muant en «non-activité».

Les difficultés d'assimilation de ces idées étrangères vont déterminer leur évolution ultérieure en Chine. Le pouvoir soutient dans un premier temps une version orthodoxe du bouddhisme, conforme à la lettre des sutras indiens qui sont traduits par des communautés monastiques de plus en plus puissantes, politiquement et économiquement: la Chine du Nord compte environ 6500 temples bouddhistes dès le Ve siècle ap. J.-C. Mais cette influence grandissante donne lieu à des persécutions, attisées par le clergé taoïste et les lettrés confucéens, jusqu'à ce que la religion étrangère soit encadrée au IXe siècle par l'Empire.

Des versions ultérieures du bouddhisme, comme le lamaïsme, synthèse entre les traditions ésotériques de l'Inde (tantrisme) et la religion tibétaine, seront soutenues par la dernière dynastie mandchoue. A l'opposé de ce bouddhisme orthodoxe,



Synchrétisme

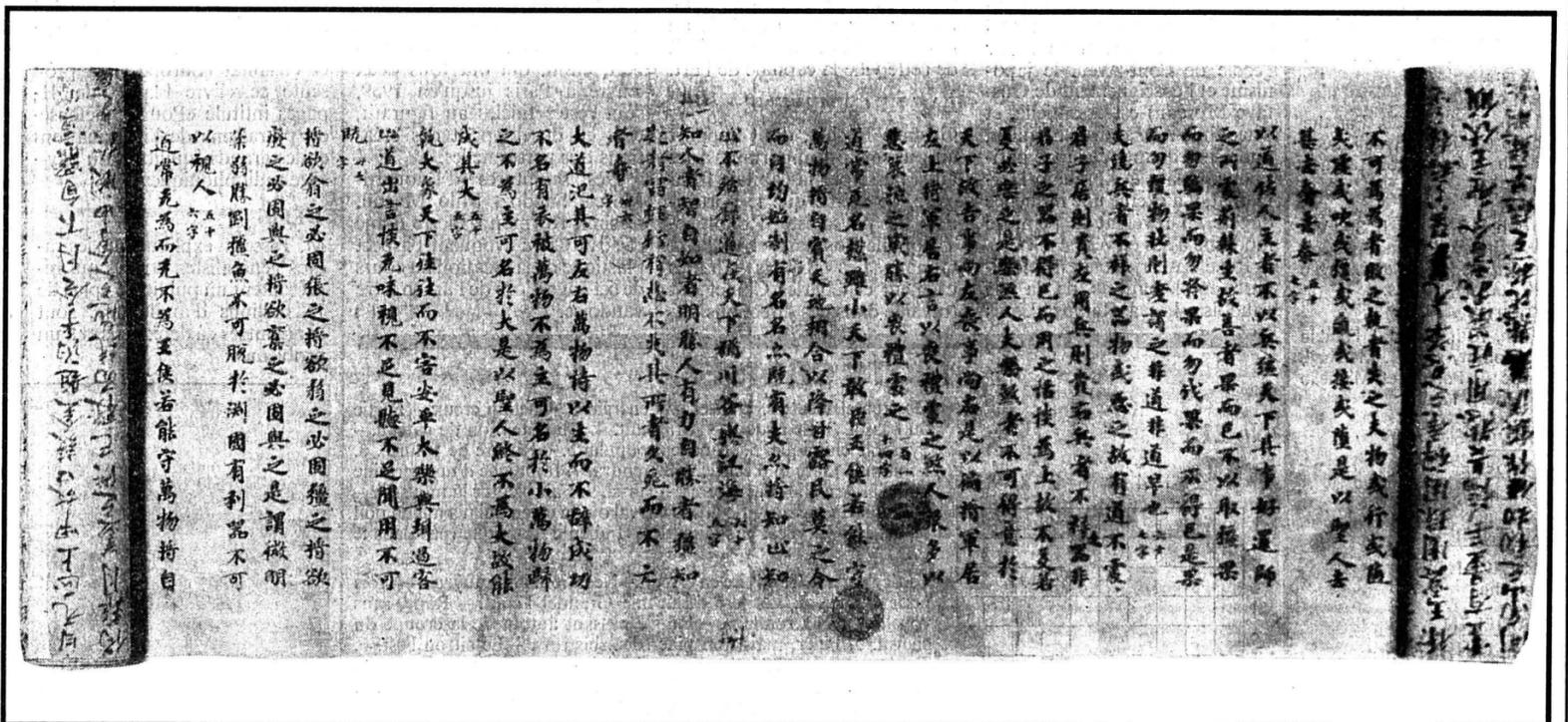
Loin d'être considérés par les Chinois comme étant opposés, confucianisme, taoïsme et bouddhisme sont plutôt perçus dans leur complémentarité. Le synchrétisme, dans sa version savante, est d'abord un électisme traversé d'accès de sectarisme. Dans sa version populaire, il procède par amalgame ou substitution de rituels ou de personnages. Sur cette estampe de E. Chavannes, reproduisant une stèle de Chine septentrionale, on trouve le Bouddha, avec à ses côtés Confucius et Laozi (Lao Tseu). (document de la Bibliothèque nationale française, reproduit dans «Le grand atlas des religions» de l'«Encyclopedia universalis»).

qui s'organise autour de sanctuaires d'une rare splendeur (Dunhuang sur la route de la soie, Longmen à Luoyang ou Dazu au Sichuan), le moine indien Bodhidharma introduit au VIe siècle l'école Chan, une version plus mystique des enseignements du Bouddha, fondée sur le rejet de la tradition des sutras et la découverte spontanée de l'illumination par le biais de la méditation et de l'exploration intérieure. Le Chan<sup>1</sup>, qui s'apparente aux enseignements des grands maîtres du taoïsme (Laozi, Liezi et Zhuangzi)<sup>2</sup> exerce une influence considérable sur la création poétique et picturale chinoise. Il donnera naissance au zen japonais qui se réfère à la même tradition.

## COEXISTENCE DES CROYANCES

Dans la pratique, les différentes croyances ou courants religieux peuvent coexister au sein d'un individu ou d'une communauté. Le confucianisme est présent en morale et en politique. Sous le régime communiste, des représentants de l'élite intellectuelle reprennent parfois au péril de leur vie la tradition de critiques et de remontrance illustrée par des lettrés confucéens que choquaient les excès ou les injustices du pouvoir impérial. Dans les nouveaux pays industrialisés d'Extrême-Orient comme Taiwan ou Singapour, l'Etat érige au rang de morale civique certains éléments de l'héritage confucéen comme le respect de l'éducation et de la hiérarchie.

Malgré quarante années de lutte contre les «superstitions féodales», les croyances populaires et taoïstes se maintiennent dans les campagnes chinoises. L'idée bouddhiste de métémpsychose, selon laquelle l'âme se réincarne après la mort en différents êtres vivants en fonction du bilan moral de son existence, reste toujours présente, même si les communautés monastiques se redéveloppent après la révolution culturelle sous le contrôle étroit du pouvoir. Le synchrétisme religieux de la Chine peut aussi s'expliquer par l'existence d'un fond commun de croyances cosmologiques qui se rattachent au Livre des mutations (Yijing).



## Taoïsme

De «dao» (la voie), «de» (la vertu) et «jing» (le livre), le «Daode jing» renferme sous forme de dictons et maximes la doctrine mystique du taoïsme. On ne sait presque rien des origines de ce texte, attribué au légendaire Laozi. Tout au plus s'accorde-t-on à dater du début du IIIe siècle avant Jésus-Christ la majeure partie de l'ouvrage. Ici, un manuscrit daté de 751, provenant de la province du Gansu (document de la Bibliothèque nationale française, reproduit dans «Le grand atlas des religions» de l'«Encyclopedia universalis»).